
UNIVERSITY OF CALIFORNIA, SAN DIEGO
3 1822 01867 1891


A
000
674
123
5


LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA
SAN DIEGO



2 hojas. - 213 páginas. - 1 hoja

SOULÈVEMENT DES PAYS-BAS

CONTRE

LA DOMINATION ESPAGNOLE

FR. GOBBAERTS, IMP. DU ROI, SUCCESSEUR D'EM. DEVROYE,
Bruxelles, rue de Louvain, 40.

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION DES PAYS-BAS

SOUS PHILIPPE II

PAR THÉODORE JUSTE

DEUXIÈME PARTIE



C. MUQUARDT,
BRUXELLES. — GAND. — LEIPZIG.

1867

SOULÈVEMENT DES PAYS-BAS

CONTRE

LA DOMINATION ESPAGNOLE.



LIVRE IX.

Agitation dans les provinces fidèles. — Embarras de Philippe II et de Requesens. — Ils désirent secrètement un accommodement avec les insurgés de la Hollande et de la Zélande. — Junte d'État convoquée à Bruxelles. — Requesens propose d'échanger les Pays-Bas contre le Piémont. — Délibérations de la junte d'État. — Elbertus Leoninus et Hugo Bonte sont envoyés vers le prince d'Orange, pour déterminer les préliminaires d'un congrès. — Popularité toujours croissante du prince d'Orange ; ses partisans sont partout. — Il précise ses intentions. — Leoninus à Delft. — Conspiration à Anvers, pour remettre la ville au prince d'Orange ; elle est découverte. — Leoninus à Middelbourg ; ses conférences avec le prince d'Orange. — Commissaires désignés pour conférer, à Breda, avec les députés de la Hollande et de la Zélande. — Le comte de Schwarzbourg offre la médiation de l'empereur. — Premières délibérations du congrès de Breda. — Requesens appréhende l'insuccès de cette nouvelle tentative de pacification. — Avis de la junte instituée à Madrid. — Le grand inquisiteur. — Perplexité de Philippe II. — Reprise des conférences de Breda. — Le comte de Schwarzbourg à Anvers ; entretiens avec Requesens. — Il se rend ensuite à Gertruidenberg, pour s'aboucher avec le prince

d'Orange. — Guillaume le Taciturne et le colonel Mondragon. — Le conseil d'État est d'avis de faire de plus grandes concessions aux provinces rebelles. — Résistance de Requesens. — Suite des conférences de Breda. — Mariage du prince d'Orange avec Charlotte de Bourbon. — Nouvelles délibérations sur l'ultimatum des mandataires de la Hollande. — Les réformés refusent de s'expatrier. — Rupture du congrès de Breda.

L'héroïque délivrance de Leyde accabla le lieutenant de Philippe II. Non-seulement la Hollande lui échappait, mais les provinces encore fidèles se montraient à leur tour impatientes de secouer le joug des Espagnols. Parmi les membres des états beaucoup excitaient les « rebelles » à persévérer, en leur donnant avis de l'impossibilité où l'on était de soutenir les grandes dépenses occasionnées par la guerre [1].

On n'ignorait plus les graves embarras du Roi catholique et de son lieutenant. Aussi le bruit était-il généralement répandu, même en France et en Angleterre, qu'ils voulaient s'accorder avec les rebelles. Bien que Requesens affectât une fierté extrême vis à vis des médiateurs officieux qui voulaient s'interposer pour mettre un terme à la lutte, il désirait réellement un accommodement; mais il ne se dissimulait point que les derniers succès des provinces révoltées et les sympathies témoignées au prince d'Orange rendraient un accord bien difficile. Il avouait au Roi que les rebelles ne se soumettraient qu'à la dernière extrémité. Or dans les provinces encore fidèles, on disait ouvertement qu'on obligerait Philippe II à terminer la guerre en ne donnant plus d'argent.

Les membres principaux des conseils, ceux qu'on pouvait appeler les ministres, se prononçaient également contre la poli-

[1] Requesens au Roi, d'Anvers, 6 octobre 1574, dans la *Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 170 et suiv.

tique qui avait prévalu jusqu'alors. Ils soutenaient du moins qu'on ne parviendrait à un accommodement qu'en faisant sortir les Espagnols du pays, en restaurant le gouvernement tel qu'il était constitué sous Charles-Quint, en restituant les biens confisqués, en permettant à ceux qui ne voudraient pas vivre en catholiques de vendre ce qu'ils possédaient et d'aller demeurer là où il leur plairait. Ces concessions mêmes, quelque grandes qu'elles fussent, ne suffiraient pas, disait-on; car les rebelles ne consentiraient point à s'exiler : ils voudraient demeurer dans leur patrie et y jouir d'une entière liberté de conscience.

Requesens finit par informer le conseil d'État des divers pourparlers qui avaient déjà eu lieu au sujet d'un accommodement. Quelques-uns des membres du conseil exprimèrent l'avis qu'il fallait réunir les états généraux et leur remettre cette négociation. L'intervention des états généraux eût, sans aucun doute, hâté la fin de la domination espagnole. Aussi Requesens, au lieu de recourir à ce moyen dangereux, préféra-t-il d'adjoindre au conseil d'État les évêques de Saint-Omer, d'Ypres et de Bruges, les présidents des conseils de Hollande, de Gueldre et de Brabant, outre le comte du Rœulx, gouverneur de la Flandre, le comte Philippe de Lalaing, gouverneur du Hainaut, le baron de Rassenghien, gouverneur de Lille, et le comte de Ligne, en sa qualité de chevalier de la Toison d'or [1]. Ces graves personnages furent convoqués à Bruxelles, pour le 10 novembre, à l'effet d'examiner le parti qu'il y aurait à prendre [2].

[1] Les autres gouverneurs, Gilles de Berlaymont, baron de Hierges (Gueldre), et le seigneur de Billy (Frise), étaient occupés, dans leurs gouvernements, aux affaires de la guerre; le comte de la Roche (Hollande et Utrecht) était très-malade, et le comte de Mansfeldt, gouverneur du Luxembourg, allait en Allemagne pour des affaires particulières.

[2] Requesens au Roi, de Bruxelles, 30 octobre 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 179.)

Quelques jours avant cette réunion, Requesens supplia confidentiellement Philippe II de considérer qu'il y avait nécessité d'accorder aux rebelles ce qu'ils demanderaient, pourvu que la religion demeurât sauve, et de le faire promptement, car il courait risque à tout instant de perdre ce qui lui restait. Des membres du conseil d'État, ajoutait-il, trouvaient que, puisqu'on dissimulait avec les Allemands, les Hanséates, les Anglais et d'autres étrangers qui trafiquaient aux Pays-Bas, on pourrait dissimuler « avec les naturels », pourvu qu'ils ne fissent pas d'actes extérieurs contraires à la religion catholique et aux édits contre l'hérésie. Mais autant valait, selon Requesens, donner la liberté de conscience. Or il était disposé à faire toutes les concessions demandées, à l'exception de celle-là. Cependant il reconnaissait que toutes les mines des Indes ne suffiraient pas à soutenir la dépense que les Pays-Bas occasionnaient à l'Espagne. « Jamais, disait-il, des royaumes ou des États ne se sont conservés quand tous les sujets sans distinction manquaient d'affection pour leur prince. » Du reste, il priait Philippe de lui donner des instructions positives et catégoriques sur la limite extrême des concessions qu'il l'autoriserait à faire, si les rebelles voulaient entrer en négociation. Mais en admettant même, poursuivait-il, que les troubles pussent être apaisés, il regardait comme impossible, pour la couronne d'Espagne, de conserver longtemps ces provinces, à moins qu'elle n'y consumât toute sa substance et celle de toutes ses autres possessions. Reproduisant un projet soumis autrefois à Charles-Quint par Fernando de Gonzaga, il était d'avis d'échanger les Pays-Bas contre le Piémont, en fiançant une des filles du Roi avec le prince de Piémont et en donnant à cette princesse les Pays-Bas pour dot. Il rappelait en outre qu'il avait lui-même proposé de céder ces provinces au second fils du roi. Enfin, il suppliait Philippe II de prendre sans retard un parti, et, en attendant, de lui donner pour successeur un

prince du sang royal, selon le désir manifesté par la nation [1].

Ce sombre tableau préoccupa vivement le Roi catholique. En Espagne même, à sa cour, il voyait ses ministres presque désespérés, quelque bonne mine qu'ils fissent. Lui-même était troublé, agité, impatient de pacifier les Pays-Bas; mais il conservait néanmoins toute sa fierté. Après avoir reçu la dépêche de Requesens, il repoussa immédiatement l'idée d'envoyer son second fils dans les Pays-Bas pour l'y faire élever. Il écrivit à la marge : *Mieux vaut qu'il soit pauvre qu'hérétique.* On prétendait cependant qu'il s'était proposé un moment d'envoyer dans les Pays-Bas sa fille, l'infante doña Isabelle, qui, à cause de son âge, eût été suppléée par des ministres nationaux [2].

Mais les lamentations du gouverneur des Pays-Bas ne cessaient point. Requesens, dans son anxiété, avouait ne plus trouver d'expressions assez fortes pour dépeindre le misérable état des provinces confiées à sa vigilance. Il se plaignait amèrement de l'insolence croissante des bandes étrangères, en même temps qu'il signalait le mécontentement et l'irritation des nationaux. Il écrivait au roi le 18 novembre : « On a parlé depuis longtemps d'un soulèvement général du pays, fatigué des charges qui l'accablent; on en parle chaque jour davantage avec plus d'impudence. Chaque instant augmente l'espoir qu'ont les rebelles de pervertir ceux qui ne le sont pas; et tous le sont, en ce qui concerne le désir de voir les étrangers, les Espagnols surtout, hors du pays, et le gouvernement remis entre les mains des naturels [3]. »

[1] Requesens au Roi, de Bruxelles, 7 novembre 1574. (*Correspondance de Philippe II,* t. III, pp. 192-195.)

[2] Correspondance du seigneur de Saint-Goard, ambassadeur de France à Madrid, avec Henri III (octobre 1574). *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. V, p. 81. — *Voir* aussi *Correspondance de Philippe II,* t. III, p. 195.

[3] *Correspondance de Philippe II,* t. III, pp. 196-199.

La *junte,* convoquée par Requesens, se réunit au palais de Bruxelles, dans la chambre du conseil d'État, le 24 novembre 1574. Tous les personnages appelés étaient présents, à l'exception de l'évêque de Saint-Omer, du président de l'ancien conseil de Hollande, réfugié à Utrecht, et du chancelier de Gueldre. Ces derniers alléguèrent leur âge avancé, les difficultés du voyage, leur mauvaise santé, même leur pénurie, résultant de la privation de leurs gages, qui étaient séquestrés par les insurgés.

Requesens adressa d'abord une harangue en espagnol aux membres du conseil d'État et aux personnages qu'il leur avait adjoints. Ces personnages principaux étaient convoqués, dit-il, pour qu'ils connussent les tentatives qui avaient eu pour objet d'amener une pacification et pour qu'ils examinassent s'il y avait d'autres moyens d'atteindre le but désiré. Il mentionna ensuite les concessions déjà faites ; non-seulement le Roi avait accordé le pardon tant désiré, mais encore il avait pris la résolution d'abolir le dixième denier et de remettre aux conseils provinciaux les causes qui étaient jugées par le conseil des troubles. Il rappela le vœu exprimé par les états généraux pour une pacification et le même désir hautement déclaré par l'empereur et plusieurs autres princes d'Allemagne. On examinerait tous les moyens qui pourraient être suggérés, pourvu qu'il ne fût porté aucune atteinte à la foi catholique et à la souveraineté du Roi. Tout le monde savait, ajouta le lieutenant de Philippe II, que le roi avait été forcé, contre sa volonté, de faire cette guerre pour défendre la cause de Dieu et de sa sainte Église romaine [1].

Comme la plupart des membres de l'assemblée n'entendaient point l'espagnol, il fallut leur traduire en français le discours du gouverneur. C'est au conseiller Christophe d'Assonleville que ce

[1] Le discours de Requesens est inséré dans la *Correspondance de Philippe II,* t. III, pp. 569-571.

soin fut confié, après que chaque membre eut prêté le serment de tenir secret ce qui serait fait et dit. Ce serment prêté, d'Assonleville répéta, mais en la développant, la communication de Requesens ; il fit connaître aussi les résultats de la commission donnée naguère à Hugo Bonte, ancien pensionnaire de Middelbourg, et des conférences de Marnix avec le prince d'Orange [1]. Le discours du conseiller fut plus long que le gouverneur ne l'eût voulu et qu'il ne l'avait ordonné, et il contenait même, au dire de Requesens, plusieurs impertinences.

Le lieutenant de Philippe II dut être médiocrement flatté, en effet, lorsque d'Assonleville, après avoir rappelé tous les efforts de l'Espagne pour réduire les provinces soulevées, reconnut l'impuissance de ces tentatives. « En somme, dit-il, nous demeu-
« rent les plaies de Dieu, à savoir : diminution de la foi, guerre
« civile par mer et par terre, cherté extrême et quasi famine,
« avec la perte de plusieurs lieux et une prochaine et nouvelle
« confusion, plus grande que la première [2]. »

Les membres de la *junte* eurent quatre ou cinq réunions, et leur langage fut encore plus libre que celui du conseiller d'Assonleville. On entendit dire qu'il fallait faire sortir les étrangers du pays et revenir en tout au gouvernement ancien. Enfin le secrétaire Berty rédigea un résumé des divers avis, et ce résumé fut envoyé au roi. La *junte* avait, à l'unanimité, conseillé de saisir l'occasion qui s'offrait de négocier avec le prince d'Orange et les états de Hollande et de Zélande, sous les réserves exprimées par le gouverneur, quant à la religion catholique et à la souveraineté du roi. Les commissaires royaux se tiendraient à Breda et ceux des états de Hollande et de Zélande à Gertruidenberg ; les confé-

[1] *Voir* livre VII.

[2] Le discours ou proposition du conseiller d'Assonleville est aussi dans la *Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 571-577.

rences auraient lieu entre ces deux villes dans un lieu de l'obéissance du roi. La *junte* avait aussi conseillé d'envoyer sans retard le docteur Elbertus Leoninus près du prince d'Orange pour déterminer avec lui les préliminaires et les conditions de cette conférence [1].

Requesens se conforma à ces résolutions.

La popularité toujours croissante de Guillaume le Taciturne l'effrayait. Il mandait à Philippe II qu'il n'y avait pas dans tout le pays une seule maison où le prince d'Orange n'eût quelqu'un à sa dévotion. Les états de Brabant et de Flandre, ou du moins la plupart de leurs membres, étaient en correspondance avec lui : ils avaient eu soin de l'instruire de la mutinerie des troupes espagnoles et de l'impossibilité pour le gouvernement de trouver un seul réal ; ils lui avaient donné en outre l'assurance qu'ils n'accorderaient pas les « aides ». Du reste, le mécontentement était général. Le duc d'Arschot et le comte Charles de Berlaymont eux-mêmes avaient dit plusieurs fois à Requesens, en plein conseil, que la nation se souleverait et établirait de son autorité un nouveau gouvernement; qu'ils l'en prévenaient quoique bons vassaux et serviteurs du Roi, prêts à mourir à ses côtés [2].

Dès le 30 novembre, Elbertus Leoninus reçut, de la part du lieutenant de Philippe II, une lettre qui le chargeait de se rendre vers le prince d'Orange, pour lui faire entendre, ainsi qu'aux états de Hollande et de Zélande, que le gouvernement royal était disposé à les ouïr et à leur communiquer les inten-

[1] Requesens au Roi, 11 décembre 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 577-580.) — *Voir* aussi : *Avis* de Maximilien Vilain, baron de Rassenghien, donné dans la junte d'État, convoquée par le grand commandeur de Castille, sur les négociations à ouvrir avec le prince d'Orange et les états de Hollande et de Zélande. (*Analectes Belgiques*, t. II, p. 469.)

[2] Requesens au Roi, 11 et 15 décembre 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 210 et 219.)

tions du souverain [1]. Guillaume de Nassau, sans montrer trop d'empressement pour un accommodement qui pouvait manquer de sincérité, n'était pourtant pas d'avis de repousser absolument les ouvertures des Espagnols. Lui aussi avait eu des moments de doute et de découragement. Quand il envoyait naguère Brunynck, son secrétaire, en Allemagne pour conférer avec Jean de Nassau, il l'avait expressément chargé de s'enquérir si l'empereur et les princes de la Germanie seraient contents de lui céder quelque bien ecclésiastique ou autre en l'empire pour y demeurer dans le cas où la paix se ferait [2]. Peut-être n'ignorait-il point que Maximilien II avait fait proposer au roi d'Espagne, pour mettre un terme aux troubles des Pays-Bas, de donner au comte de Buren, détenu à Alcala, les États de son père et de le subroger au gouvernement de la Hollande et de la Zélande, tandis que le père irait vivre auprès de lui, ou autre part où bon lui semblerait. Maximilien II faisait également savoir à Madrid que, si l'on ne s'arrangeait point avec les « gueux », l'empire sortirait *de la maison d'Autriche.* Les princes électeurs lui avaient promis, d'autre part, que, s'il pacifiait les Pays-Bas, à certaines conditions qu'ils réclamaient pour le prince d'Orange et ses adhérents, ils éliraient aussitôt son fils roi des Romains [3].

Mais, après la délivrance de Leyde, les intentions du Taciturne se dévoilèrent avec plus de précision dans une lettre qu'il adressa de Delft à son frère, Jean de Nassau, tandis que la *junte* délibérait à Bruxelles. « Ils avaient été mal informés, écrivit-il, ceux qui ont dit que les états de Hollande sont fort désireux de la paix et à tel point que, s'ils voient l'occasion de s'accommoder, non-seulement ils m'abandonneront, mais ils me livreront aussi

[1] *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, p. 403.

[2] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, p. 88.

[3] Correspondance du seigneur de Saint-Goard, ambassadeur à Madrid, avec Henri III. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, pp. 81-82.)

entre les mains de mes ennemis pour le cas où je ne voudrais acquiescer à cette paix. Les états et les villes de Hollande et de Zélande sont, au contraire, bien résolus à s'opposer à tout accord qui ne leur donnerait pas toutes les garanties quant à la religion et au maintien des priviléges. Pourtant je vous prie de croire et de vous persuader fermement que je ne serai jamais celui qui voudra empêcher une bonne et sûre paix ; je tâcherai même de l'avancer de tout mon pouvoir, pourvu que l'on assure, par des propositions raisonnables, le repos et le contentement du peuple, tant en ce qui concerne la liberté politique que le fait de la conscience [1]. »

Leoninus, accompagné de Hugo Bonte, se rendit à Bois-le-Duc, le 1er décembre, et écrivit au prince d'Orange pour demander un passe-port. Le 9, ce passe-port lui fut apporté avec une missive du prince. Guillaume lui mandait qu'il serait le très-bienvenu, mais qu'il ne devait pas se faire illusion s'il venait uniquement pour continuer la négociation commencée par Hugo Bonte. Très-inquiet, Leoninus envoya immédiatement ce dernier vers le prince sous prétexte d'obtenir un passe-port plus ample, mais en réalité pour connaître les difficultés auxquelles Guillaume faisait allusion dans sa lettre. De plus, il donna immédiatement avis de cet incident à Requesens et lui demanda des instructions. Requesens répondit le 11 que Leoninus pouvait hardiment donner au prince l'assurance qu'il avait plus de pouvoir que n'en avait eu Bonte ; en aucun cas, cependant, il ne devait faire espérer des concessions au détriment de la religion catholique. Quant à Hugo Bonte, il s'était rendu à Rotterdam où il avait trouvé le prince d'Orange sur le point de s'embarquer pour la Zélande. Guillaume dit à l'ancien pensionnaire de Middelbourg,

[1] Le prince d'Orange à Jean de Nassau, de Delft, 26 novembre 1574. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. V, pp. 95 et suiv.)

qu'il avait écrit sa lettre non pour retarder la venue de Leoninus, ni pour rejeter ses ouvertures, mais pour signaler les difficultés qui surgiraient inévitablement, surtout en ce qui concernait la religion. En son absence, ajouta-t-il, Leoninus pourrait se rendre à Delft et s'aboucher avec ceux de son conseil, qui lui donneraient accès vers les députés des états.

Rassuré à certains égards, Leoninus se décida à partir pour la Hollande. Le 17 décembre, il arrivait à Rotterdam. Il avait reçu partout un bon accueil des magistrats et même du peuple. Le 18, il se rendit par une petite barque à Delft. Comme un assez grand nombre de bourgeois s'empressaient de venir le féliciter, dans l'hôtellerie où il était descendu, ceux du conseil du prince donnèrent ordre d'empêcher ces communications. Enfin, le 21, vers le soir, il eut audience des membres du conseil et des députés des états. Tous étaient assis autour d'une table. Le délégué de Requesens ayant été introduit, ils se levèrent pour le saluer. Leoninus exposa longuement l'objet de sa mission et ne se fit faute d'engager les conseillers du Taciturne et les chefs des insurgés à saisir cette occasion de mettre un terme aux maux qui désolaient leur patrie. Paul Buys, avocat des états de Hollande, le remercia de la peine qu'il avait prise et lui fit savoir que le conseil et les états délibéreraient sur sa proposition. Mais comme le temps s'écoulait, Leoninus écrivit de nouveau au prince d'Orange pour lui déclarer que sa commission s'adressait principalement à sa personne et pour savoir en quel lieu il le pourrait rencontrer. Guillaume lui répondit que, ne pouvant retourner immédiatement en Hollande, il l'engageait à venir le trouver à Middelbourg où il recevrait aussi un bon accueil [1].

[1] Verbal du docteur Elbertus Leoninus, de son voyage vers le prince d'Orange. (*Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III. pp. 417 et suiv.)

Guillaume le Taciturne était alors très-affligé de l'insuccès d'une des conspirations les plus redoutables qui eussent encore menacé les Espagnols. Il avait conçu l'espoir de s'emparer d'Anvers, et cette grande métropole commerciale, dont la population, selon Requesens, était double de celle de Rome, avait manqué d'énergie pour rejeter le joug de l'Espagne.

La bourgeoisie d'Anvers montrait les plus ardentes sympathies au prince d'Orange, et les réformés, qui formaient les deux tiers des habitants, étaient impatients de faire cause commune avec la Hollande et la Zélande [1]. Déjà, vers la fin du mois d'octobre, Requesens, informé des machinations des partisans du prince, avait ordonné au colonel Mondragon de venir secrètement à Anvers avec son régiment de Wallons et six « enseignes » d'Espagnols. Le 8 novembre, avant l'aube, Mondragon pénétra dans la ville, du côté du château, et rangea ses soldats en escadron sur l'esplanade sans que les bourgeois connussent son arrivée. C'était le jour fixé par les orangistes pour mettre leur complot à exécution. L'entreprise ayant failli, Mondragon se retira avec sa troupe [2].

Bientôt les adversaires de la domination espagnole, encouragés et stimulés par Guillaume lui-même, reprirent courage et commencèrent les préparatifs d'une conjuration plus vaste. Plusieurs capitaines, même un secrétaire et d'autres ministres du prince d'Orange, vinrent à Anvers. Par le moyen de Martin Neyen, clerc de la chambre des comptes de la ville, ils se mirent en rapport avec un assez grand nombre de bourgeois notables parmi

[1] Requesens dit formellement : « A Anvers, il n'y a pas le tiers des habitants qui soient catholiques. » — « L'évêque lui avait raconté, disait-il ailleurs, qu'à la cathédrale il y avait d'ordinaire vingt-deux mille communiants, et que, dans chacune des deux dernières années, il n'y en eut pas neuf mille. » (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 302 et 340.)

[2] B. DE MENDOÇA, *Commentaires*, liv. XIII, chap. I[er].

lesquels un vice-maître et deux doyens des mariniers. Ils les réunissaient tantôt en la chambre des mariniers, tantôt en diverses maisons et leur dépeignaient la tyrannie des Espagnols. Ils accusaient ceux-ci de ne point respecter les priviléges du Brabant, et ils alléguaient qu'entre ces priviléges, il y en avait un qui les autorisait à nommer un *ruwaert* ou régent, pour les faire observer. C'était sous ce nom de ruwaert qu'ils voulaient accueillir le prince d'Orange dans la ville, sous prétexte qu'en outre de ses autres titres, il était seigneur de Diest et burgrave d'Anvers [1].

Déjà étaient entrés dans la ville, file à file, deux ou trois à la fois, sous divers déguisements et sans armes, des soldats wallons, français, lorrains et liégeois. Quelques capitaines, en France et en Allemagne, avaient donné de l'argent à tous ces aventuriers, avec des marques de reconnaissance au moyen desquelles ils devaient trouver à Anvers des gens qui les cacheraient et les nourriraient jusqu'au jour où éclaterait le complot. Ils furent enfin quatre mille, cachés en diverses maisons, où des armes avaient été rassemblées. Les chefs décidèrent que, le 12 décembre, au soir, tous se montreraient et s'empareraient d'abord du marché au poisson et de la porte donnant sur l'Escaut. En communication avec le fleuve, ils devaient attendre la flotte du prince d'Orange qui, avec leur aide, débarquerait six mille hommes.

Le 12 décembre, dans l'après-midi, les Espagnols la découvrirent, à une lieue de la ville, elle était composée de quatre-vingts voiles. Annibal d'Altaemps, commandant des troupes allemandes

[1] Telles sont les informations que, dans sa lettre du 12 mars 1575, Requesens adressait au Roi sur l'origine de la conspiration. « C'est ce qu'on avait pu tirer, disait-il, des confessions de ceux qui avaient été exécutés. » (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 268.)

qui formaient la garnison d'Anvers [1], fit aussitôt sonner l'alarme; ses compagnies prirent les armes et s'assemblèrent aux lieux qui leur avaient été assignés d'avance. Pendant toute la nuit, six cents hommes, divisés en trente escouades de vingt hommes chacune, ne cessèrent de faire des rondes. Champagney, gouverneur d'Anvers, le mestre de camp Julian Romero et le comte Annibal étaient à la tête des soldats. Ces rondes continuelles furent cause que les bourgeois orangistes et les soldats entrés dans la ville n'osèrent pas se montrer. Un violent ouragan favorisait aussi les Espagnols; le vent, la pluie et la grêle retenaient les bourgeois chez eux et les vaisseaux hollandais assez loin du rivage. Mais, le 13 au matin, toute la flotte, commandée par Louis de Boisot, s'avança vers la ville et la canonna pendant plusieurs heures. Comme aucun mouvement ne s'y manifestait, les vaisseaux orangistes se retirèrent un peu en arrière et restèrent à l'ancre tout le jour. Le 14, la flotte se rapprocha encore d'Anvers comptant toujours sur le soulèvement de la ville. Mais, déçue de nouveau dans cet espoir, elle finit par rétrograder de six lieues [2].

C'était un grand échec. Le prince d'Orange l'attribua à la pusillanimité des bourgeois qui, au temps fixé, n'avaient osé mettre la main aux armes, « bien que, selon les engagements pris, les bateaux et les gens de guerre de Hollande fussent arrivés pour les aider [3]. »

[1] Jacques Annibal d'Altaemps, neveu du pape Pie IV, avait, à la demande de Requesens, amené, dans les Pays-Bas, au printemps de 1574, un corps de quatre mille Allemands et Suisses.

[2] Requesens au Roi, 14 décembre 1574, et le comte d'Altaemps également au roi, d'Anvers, 4 janvier 1575. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 216 et 233.) — *Voir* aussi *Commentaires* de B. de Mendoça, liv. XIII, chap. Ier.

[3] Le prince d'Orange au comte Jean de Nassau, de Middelbourg,

Les regrets du Taciturne devaient être vifs, car, dans ses calculs, il ne doutait point que la conjuration d'Anvers n'eût des conséquences désastreuses pour la domination espagnole. Il avait des intelligences dans la plupart des villes du Brabant et de la Flandre, et celles-ci se seraient sans doute soulevées aussitôt qu'Anvers aurait été au pouvoir des orangistes. En outre, on disait que les reitres et les huguenots rassemblés sur la frontière de France auraient, au même moment, fait invasion dans le pays. Des navires de la Rochelle, portant deux à trois mille soldats protestants, se dirigeaient déjà vers les dunes de Flandre [1].

Guillaume le Taciturne se plaignait de la mollesse de la bourgeoisie d'Anvers ; mais il ignorait sans doute l'incident imprévu qui avait fait avorter cette grande conspiration.

Le 13 décembre, tandis que les compagnies du comte d'Altaemps étaient sous les armes, un soldat demanda à son capitaine la permission d'aller dîner. Quand il fut arrivé à la maison de son hôte, riche bourgeois de la ville, il trouva, dans la chambre où il était monté, une vingtaine de Français qui lui mirent la main sur le collet et menacèrent de le tuer s'il soufflait mot. Par l'intervention de l'hôte, il fut épargné, mais il dut prendre l'engagement de s'enrôler avec les partisans du prince d'Orange. Vers le soir, ayant obtenu l'autorisation de sortir, il alla rendre compte à son colonel de ce qui lui était survenu. Le comte d'Altaemps prit sa garde ordinaire, se rendit à la maison indiquée et en fit briser la porte ; mais il n'y trouva plus personne : il y vit seulement quantité d'arquebuses, de corselets, de rondaches, de fortes hallebardes pour armer plus de deux cents bourgeois, ainsi que des mèches et de la poudre. D'autres maisons furent également

25 décembre 1574. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, p. 110.)

[1] Le grand commandeur au Roi, 15 décembre 1574 et 9 janvier 1575. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 217 et 238.)

fouillées : on y trouva également des armes, et on arrêta une vingtaine de soldats qui s'y tenaient cachés [1].

Mais quoique les portes de la ville eussent été fermées, la plupart de ceux qui étaient venus à Anvers pour participer au complot parvinrent à s'échapper. Selon les expressions du lieutenant de Philippe II, aucune ville n'avait tant de cachettes dans ses cantines, dans ses magasins, dans les navires que renfermaient ses canaux, et même sous les ponts ; tant de sorties par terre et par eau.

Requesens, averti de ce qui se passait à Anvers, s'était empressé d'accourir pour stimuler le zèle des agents chargés de rechercher les conspirateurs et des juges qui devaient les punir. Les portes d'Anvers restèrent fermées pendant trois ou quatre jours. « Pendant ce temps, écrivit Requesens à Philippe II, on visita les treize mille maisons de la ville. Pour que cette visite eût lieu en un même moment, le gouverneur et le magistrat en chargèrent deux cent soixante bourgeois, en qui ils pouvaient avoir confiance ; chaque bourgeois était accompagné de deux soldats espagnols et de deux soldats allemands. On avait préalablement défendu par publication, que ce jour-là nul bourgeois sortît de chez lui, sous peine de la vie ; on avait ordonné aussi aux bourgeois de signaler les personnes suspectes et promis une récompense aux dénonciateurs. Malgré tout cela, on n'en découvrit pas d'autres que ceux qui avaient été arrêtés dans le principe. » Des ordres avaient été d'ailleurs expédiés pour saisir les fugitifs qui s'étaient répandus dans les diverses provinces.

Bien que Requesens se plaignît de la tiédeur des juges nationaux, les exécutions furent assez nombreuses. Elles commencèrent la veille de Noël. Ce jour-là le lieutenant de Philippe II fit

[1] Annibal d'Altaemps au Roi, d'Anvers, 4 janvier 1575. (*Correspondance de Philippe II,* t. III, p. 233.)

écarteler trois conspirateurs dont un marinier ; un autre matelot fut brûlé vif parce qu'ils était hérétique pertinace. Toujours par les ordres de Requesens, vingt et un individus qui avaient eu connaissance de la conspiration, furent, au commencement de l'année suivante, exécutés en deux fois, à Anvers. Parmi les derniers, au nombre de quatorze, il y avait, comme Requesens l'écrivit au roi, quelques bourgeois notables, entre autres, le vice-maître et les deux doyens des mariniers dont nous avons parlé. « Ils étaient catholiques, dit le gouverneur, et moururent comme tels : on les avait attirés dans la conspiration, en leur mettant devant les yeux le mal que cette longue guerre cause au pays et en excitant en eux la haine de la nation espagnole. » En outre, une trentaine de fugitifs subirent aussi le dernier supplice en différents endroits du pays.

Mais les exécutions d'Anvers excitaient de grands murmures. On disait avec raison que les bourgeois suppliciés avaient été condamnés en violation des priviléges de la ville par une commission extraordinaire. Le peuple protestait contre cette illégalité et soutenait que ces pauvres bourgeois avaient été mis à mort sans être coupables [1].

Guillaume le Taciturne, toujours à Middelbourg, y avait appelé Leoninus. Celui-ci quitta Delft le 29 décembre, dans la matinée, escorté d'un détachement de soldats et d'un hallebardier. Le Marché était plein de gens qui, presque tous, le saluèrent avec cordialité; et la foule le suivit jusqu'au bateau où il s'embarqua pour Rotterdam. Dans cette ville et à Dordrecht, il reçut encore un excellent accueil. Le 30, au matin, il partit pour la Zélande, et, le lendemain, il débarqua à Middelbourg. Ayant averti le prince de son arrivée, celui-ci envoya à

[1] Requesens au Roi, d'Anvers, 9 janvier et 12 mars 1575. (*Correspondance de Philippe II,* t. III, pp. 235 et 267.)

sa rencontre cinq capitaines avec un certain nombre de soldats qui le saluèrent par une salve de leurs arquebuses. Il fut conduit dans la vaste enceinte de l'ancienne abbaye des Prémontrés, où Guillaume avait sa résidence, et reçu par Charles de Boisot, gouverneur de l'île de Walcheren, qui le traita magnifiquement. Pendant le dîner, un autre gentilhomme belge, Olivier Van den Tympel, seigneur de Corbeek sur Dyle, vint le féliciter officiellement et le prier de souper avec le prince d'Orange. Philippe de Marnix, qui était enfin sorti du château d'Utrecht, et Jean de Jonghe, d'Anvers, plus connu sous le nom de docteur Junius, gouverneur de Veere, eurent également une entrevue avec l'agent officieux de Requesens.

Le soir, deux gentilshommes conduisirent Leoninus au logis du prince d'Orange. Guillaume dit que sa venue lui était agréable, mais non la commission dont il était porteur et qui lui avait été envoyée de Delft. Leoninus répondit que ce sentiment pourrait changer lorsqu'il l'aurait entendu. L'audience fut remise au lendemain. Pendant le souper, où se trouvait grande compagnie, Guillaume se montra préoccupé, et même « assez âpre ».

Le 1er janvier 1575, à huit heures du matin, Leoninus retourna près du prince, qui était seul en sa chambre. Guillaume, prenant la parole, s'éleva vivement contre les termes ambigus de la commission, la déclarant frauduleuse, captieuse et insuffisante. De même que les états, il voyait de l'artifice dans la conduite du gouvernement de Bruxelles, parce que, dans la commission de son envoyé, Requesens ne mentionnait pas les *états de Hollande,* mais ceux qui, selon ses expressions dédaigneuses, se disaient états de Hollande. Les longues et subtiles observations de Leoninus adoucirent un peu le prince. Tout en convenant que l'interprétation de l'agent de Requesens pouvait être admise, il fit remarquer cependant que toutes ces subtilités ne convenaient point à la franchise des Hollandais. En somme, il rendrait compte aux états et ferait en sorte qu'ils changeassent

la réponse qu'ils avaient déjà envoyée de Hollande. En ce qui concernait la liberté de religion, il demeurait inflexible ; même en le voulant, il ne pourrait, disait-il, changer les sentiments des états et du peuple. Le 3 janvier, Leoninus, accompagné de Bonte, eut une seconde audience. Les conférences du prince avec les députés des états de Hollande se prolongèrent ensuite jusqu'au 20, et il réussit, mais non sans peine, à obtenir une réponse plus modérée et plus conciliante. Il fut convenu que les commissaires du prince d'Orange et des états de Hollande et de Zélande se trouveraient à Gertruidenberg pour le 15 février, et les mandataires de Requesens le même jour à Breda afin d'entendre ce que les premiers demanderaient [1].

Requesens se promettait peu de fruit de cette communication ; mais il s'était résigné. « Au moins le monde, disait-il, se sera convaincu que le roi n'a voulu négliger aucun moyen de réduire ces gens sous son autorité et celle de l'Église catholique. » Du reste, il était d'avis que le Roi accordât tout ce que demanderaient les rebelles : observation des priviléges, convocation des états généraux pour être garants de l'accord, voire même renvoi des troupes étrangères. Mais sur un point seulement, sur le point capital, il fallait demeurer inflexible. Le maintien rigoureux de la religion catholique devait être hors des débats. On pourrait seulement permettre, encore pour une fois, à ceux qui ne voudraient pas vivre catholiquement de se retirer du pays dans un bref délai, en vendant leurs biens à des catholiques [2].

[1] Les lettres et rapports de Leoninus sur sa mission près du prince d'Orange se trouvent dans la *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, pp. 403-430, *Voir* aussi dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V. pp. 110-118, les lettres adressées par le prince à Jean de Nassau, le 25 décembre 1574, et au secrétaire Brunynck, le 12 janvier 1575.

[2] Requesens à Philippe II, d'Anvers, 4 février 1575. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 259-260.)

Dès le 9 février, Requesens désigna les commissaires qui devaient se rendre à Breda pour s'aboucher avec les députés du prince d'Orange et des nobles et villes de Hollande et de Zélande. Les commissaires de Requesens étaient : le baron de Rassenghien, gouverneur de la Flandre wallonne, Arnould Sasbout, chancelier de Gueldre et de Zutphen, Corneille Suys, seigneur de Ryswick, président du conseil de Hollande, et Elbertus Leoninus. De leur côté, le prince d'Orange et les états de Hollande et de Zélande avaient désigné Jacques Van der Does, Guillaume de Nyvelt de Zuylen, Charles de Boisot, Philippe de Marnix, Jean de Jonghe, Arnould Van Dorp, Adrien Van der Mylen, Paul Buys, Nanninck de Forest et Cornille Backer. Des lettres de passe-port et de sauf-conduit avaient été remises de part et d'autre [1].

Sur ces entrefaites, le comte Günther de Schwarzbourg, beau-frère du prince d'Orange, s'approchait des Pays-Bas. Il venait, comme mandataire de l'empereur, s'efforcer de mettre un terme à la guerre. Il était accompagné du comte Wolfgang de Hohenlohe, autre beau-frère du Taciturne, auquel Requesens avait accordé le sauf-conduit qui avait été vainement demandé par le comte Jean de Nassau. Afin d'accéder au désir exprimé par le comte de Schwarzbourg, Requesens ordonna au secrétaire Scharemberger, qui était chargé de la correspondance allemande, de se rendre à Bois-le-Duc pour entrer en communication avec les deux seigneurs étrangers. Dans cette entrevue, le comte de Schwarzbourg dit à Scharemberger qu'il était chargé par l'Empereur de persuader au prince d'Orange et aux autres « rebelles » de recourir à la miséricorde du Roi, sans parler du point de la religion, et d'envoyer pour cela à la cour impériale quatre ou cinq commissaires, avec un écrit énonçant les conditions qu'ils prétendaient obtenir, afin que l'Empereur en fît l'objet de négocia-

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 581.

tions à Madrid. Il ne cacha point qu'il s'attendait à bien des difficultés, à cause des conseillers du prince dont l'obstination dans l'hérésie était égale à celle de la plupart des habitants des provinces révoltées, étrangers et naturels. Il lui dit encore que les Pays-Bas ne se pacifieraient pas tant que les nouveaux évêchés ne seraient point supprimés et les Espagnols mis hors du pays; que, sur ces deux points. les provinces obéissantes pensaient fermement comme celles qui avaient pris les armes. Après cet entretien peu rassurant, le comte de Schwarzbourg quitta Bois-le-Duc et se rendit à Dordrecht [1].

Requesens s'était efforcé de gagner du temps afin de connaître les intentions du roi. Mais les dépêches d'Espagne n'arrivant pas, il fallut prendre un parti. En cette conjoncture difficile, le lieutenant de Philippe II montra assez d'habileté. Il fit partir les commissaires chargés de négocier avec les Hollandais, en leur donnant une instruction qui, sous une forme très-libérale, sauvegardait soigneusement la prérogative royale. Cette instruction, qui portait la date du 14 février, avait été rédigée par Leoninus et revue par Viglius. Elle n'autorisait point les commissaires de Requesens à promettre le départ immédiat des troupes espagnoles; mais ils pouvaient déclarer que le Roi les rappellerait dès que leur présence ne serait plus jugée nécessaire. Ils annonceraient la convocation des états généraux, mais en ayant soin d'ajouter que cette assemblée n'aurait pas à se prononcer sur les points qui étaient de la souveraineté du roi ou qui dépendaient de son bon vouloir. Une amnistie serait publiée, les biens confisqués seraient restitués, les prisonniers seraient délivrés sans excepter le comte de Buren, mais à condition que les rebelles restitueraient les villes et forts qui

[1] Requesens au Roi, d'Anvers, 4 février 1575. (*Correspondance de Philippe II,* t. III, p. 255.)

étaient en leur pouvoir ainsi que les biens ecclésiastiques dont ils étaient détenteurs. Quant au point le plus important, celui dont dépendait le succès des négociations, Requesens se montrait inflexible. Les commissaires devaient déclarer sans détour que le roi ne pouvait souffrir des hérétiques dans ses États. Mais, par grâce spéciale, six mois seraient accordés aux réformés pour qu'ils pussent sortir des Pays-Bas et vendre leurs biens. Enfin, le comte de Schwarzbourg était autorisé à assister aux conférences [1].

Le 15 février, vers six heures du soir, les commissaires du Roi arrivèrent à Breda. Ceux des provinces insurgées, au nombre de neuf, se trouvèrent en même temps à Gertruidenberg; le dixième, Marnix, venait d'être chargé par le prince d'Orange d'une importante mission en Allemagne. Il avait été d'abord convenu que les conférences auraient lieu à Oosterhout, entre Breda et Gertruidenberg. Mais on y renonça parce que ce lieu était ouvert et qu'il n'aurait pu offrir une hospitalité convenable à une aussi grande réunion. Les députés hollandais avaient fait remarquer en outre qu'ils n'avaient pas les chariots et les chevaux nécessaires pour se transporter journellement à Oosterhout, et qu'il serait aussi fort pénible au comte de Schwarzbourg de se déplacer sans cesse. Les commissaires du roi proposèrent alors l'enceinte du château de Breda; ils occuperaient un quartier du château et les députés hollandais une maison contiguë dans le jardin. Les mandataires de la Hollande acceptèrent cet arrangement, à la condition d'obtenir les otages qu'ils avaient demandés.

Requesens leur avait offert trois personnes principales du pays; mais ils voulaient avoir en outre Champagney, gouverneur d'Anvers, Sancho d'Avila, Christophe Mondragon et Julian

[1] Tel est le résumé de cette longue et verbeuse instruction insérée dans la *Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 583-589.

Romero, ou du moins deux de ces officiers espagnols. Tout en s'émerveillant de cette prétention qu'il trouvait déplacée, tout en s'irritant contre l'orgueil de ces rebelles, Requesens finit par céder, après plus de quinze jours de contestations. Il se décida à mettre entre leurs mains, outre trois gentilshommes flamands, le colonel Mondragon et deux gentilshommes catalans, ses parents. Le prince d'Orange n'était pas encore rassuré. Il ne voulait consentir au départ des députés hollandais pour Breda que si les commissaires du Roi garantissaient par leur signature l'inviolabilité du passe-port accordé et promettaient de servir eux-mêmes d'otages dans le cas où ce passe-port serait violé. Requesens repoussa cette nouvelle prétention comme une insulte faite au roi et à sa propre loyauté : mais, pour satisfaire les Hollandais, il ajouta Julian Romero aux autres otages. Ceux-ci s'étant embarqués pour Dordrecht, les commissaires hollandais s'acheminèrent vers Breda où ils arrivèrent le 2 mars vers une heure de l'après-midi. Pendant qu'ils se mettaient en route, le prince d'Orange et les états de Hollande et de Zélande avaient ordonné un jeûne public et des prières pour implorer le Tout-Puissant en faveur des négociations qui allaient s'ouvrir [1].

Le soir de leur arrivée au château de Breda, les députés hollandais soupèrent avec les commissaires de Requesens. Après le repas, un de ces derniers dit familièrement à l'un des représentants de la Hollande : « Nous savons bien qu'en premier lieu, vous demanderez liberté de religion. » Le Hollandais répondit : « Il est naturel qu'avant tout, on cherche le royaume des cieux. »

[1] Bor, 8e liv., fol. 87 v°. — Le prince d'Orange paraissait si bien disposé à traiter que, le 21 février, il mandait à Jean de Nassau : « Si vous désirez qu'au traité de paix je fasse quelque mention de vous en particulier, vous me le pouvez faire entendre. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, p. 138.)

L'autre poursuivit : « Vous demanderez ensuite que les étrangers sortent du pays. » — « Non, repartit son interlocuteur, car les étrangers ne nous gênent plus et nous les empêcherons bien de venir dans notre pays ; mais comme ils vous fâchent et vous sont à grande charge, c'est à vous autres à faire en sorte qu'ils s'en aillent [1]. »

Les conférences officielles s'ouvrirent le lendemain à dix heures du matin, hors de la présence du comte de Schwarzbourg, que la goutte retenait dans son logis. Rassenghien exposa d'abord que le roi catholique, voulant traiter ses sujets des Pays-Bas en toute clémence et bénignité, avait délégué des députés pour entendre de plus près les justes et raisonnables représentations du prince d'Orange, des nobles et des villes de Hollande et de Zélande. En ne demandant rien, dit-il, qui fût contre l'honneur de Dieu et l'autorité du Roi, ils obtiendraient satisfaction [2].

Les députés hollandais firent remarquer que cette proposition et la commission des mandataires du Roi, qui leur avait été communiquée, ne correspondaient point aux déclarations faites récemment par le docteur Leoninus en Hollande et en Zélande. Ils annoncèrent qu'ils donneraient leur réponse le lendemain au matin, ayant charge expresse de ne rien traiter en ces conférences sinon par écrit et en la langue de leur pays. Le docteur Jean Borner, conseiller du comte de Schwarzbourg, prononça ensuite, au nom de ce personnage, un discours pour engager les députés de part et d'autre à s'accorder et pour offrir la médiation de son maître, comme représentant de l'Empereur [3].

[1] Berty, qui disait tenir ces détails d'un gentilhomme « présent à tout », les rapporte dans une lettre à Viglius, écrite d'Anvers, le 4 mars 1575. *Documents historiques*, t. XIII. (Archives du royaume.)

[2] *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 618.

[3] *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 620. — *Queen Elisabeth and*

Les députés hollandais remirent effectivement leur réponse écrite le lendemain, 4 mars. Dans un long exposé, ils rappelaient les causes qui avaient obligé les provinces, dont ils étaient les représentants, à prendre les armes. Ils disaient ensuite que, par l'entremise de Champagney, ils avaient naguère sollicité du roi la sortie des étrangers et la convocation des états généraux [1]. Or ils réclamaient une décision sur ces deux points essentiels. Après avoir pris connaissance de ce document, les commissaires du Roi prièrent les députés hollandais de résumer en un seul écrit toutes leurs doléances, auxquelles ils se proposaient de répondre en une seule fois. Mais ceux-ci insistèrent pour qu'il fût d'abord statué sur la requête remise à Champagney. A la demande des commissaires du Roi, une copie de cette même requête fut déposée sur le bureau. Le lendemain, les commissaires du roi la rendirent avec une apostille qui ne donnait aucun éclaircissement. Mécontents, les députés hollandais déléguèrent trois d'entre eux pour consulter le prince d'Orange. Tous, d'ailleurs, paraissaient bien décidés à ne pas continuer la négociation s'ils n'obtenaient une réponse catégorique sur les deux premiers points de leur requête [2].

C'était agir très-habilement. Comme Requesens l'exposait au Roi, les Hollandais cherchaient à conserver l'amitié des états non révoltés, en les prenant pour arbitres. « Usant d'un grand artifice, ajoutait-il, ils ont évité de parler du point de la religion pour qu'on ne puisse pas dire, si les négociations viennent à se rompre, que ce point en est la cause et pour qu'on impute ce résultat fâcheux au refus du Roi d'assembler les états généraux. »

her times, t. II, p. 6. (Thomas Wilson à lord Burghley, d'Anvers, 14 février 1575.)

[1] *Voir* livre VII.

[2] Bor, 8e liv., fol. 88 — *Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 624 et suiv.

Les représentants de la Hollande trouvaient, d'ailleurs, appui jusque parmi les membres les plus considérables du conseil d'État. Ceux-ci (les nationaux) auraient tous vu avec plaisir la sortie des Espagnols. Le duc d'Arschot, surtout, ne dissimulait plus son antipathie pour les dominateurs du pays. « Je le tiens pour catholique, écrivait Requesens au Roi, et je crois qu'il ne désire point que les Pays-Bas passent sous le sceptre d'un autre prince; mais il voudrait que Votre Majesté fût dans la dépendance des états, et que les Espagnols fussent loin de ces provinces, tout autant que peut le désirer aucun des rebelles. » Enfin, selon l'aveu du lieutenant de Philippe II, nul peut-être dans les provinces encore obéissantes ne désirait la paix à moins que ce ne fût aux conditions mises en avant par les plénipotentiaires des provinces insurgées.

Dans son embarras, Requesens suppliait Philippe de lui faire connaître jusqu'où il pourrait étendre ses concessions. Il appréhendait toutefois que les négociations ne se rompissent bientôt. Alors, il fallait, selon lui, s'attendre à des imprécations encore plus violentes contre le gouvernement, vu le mauvais esprit qui régnait dans le pays, où il n'y avait personne, de quelque qualité qu'il fût, disait-il, qui en voulût aux rebelles, tandis que la colère était extrême contre les Espagnols. Le gouverneur n'était pas d'avis, au surplus, de convoquer les états généraux, à l'instance des rebelles. Mais, en cas de rupture des négociations, il proposait de les assembler pour leur donner connaissance des offres qui avaient été faites aux insurgés et demander qu'ils exposassent corps et biens pour la défense de la religion catholique et de l'autorité royale[1].

Philippe II avait aussi institué, pour délibérer sur les affaires

[1] Requesens au Roi, 12 mars 1575. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 276-285.)

des Pays-Bas, une *junte* extraordinaire. Celle-ci était composée de quatre membres du conseil d'État d'Espagne : don Gaspar de Quiroga, évêque de Cuenca, inquisiteur général, le marquis d'Aguilar, le comte de Chinchon et Andrès Ponce. Consultée sur les instructions qu'il faudrait envoyer à Requesens, la junte avait, le 23 janvier, émis l'avis de laisser une assez grande latitude au commandeur, en réservant toujours le maintien de la religion catholique romaine et l'autorité du Roi. Il n'était pas nécessaire, il serait imprudent, croyait-elle, d'envoyer des pleins pouvoirs à Requesens; il suffirait que le Roi se réservât de confirmer ce qui aurait été conclu.

Philippe, adoptant cet avis, avait, le dernier de février, envoyé des instructions conformes à son lieutenant. Et lorsqu'il sut que les négociations avaient été ouvertes, il ordonna de faire dire des prières dans les abbayes et les couvents et de distribuer des aumônes [1].

Arrivèrent à Madrid les dépêches dans lesquelles Requesens retraçait les premiers incidents des conférences de Breda. Consulté sur ces lettres, l'inquisiteur général différa d'avis, en plusieurs points essentiels, avec Requesens. Celui-ci avait exprimé l'opinion qu'on pourrait peut-être s'arranger avec les états des provinces fidèles en retirant des villes les garnisons espagnoles pour n'en laisser que dans les châteaux et les places avoisinant la France. Autant valait, selon le grand inquisiteur, leur donner la liberté de conscience et détruire l'autorité du Roi. Il s'opposait aussi à la réunion des états généraux, si les conférences de Breda n'aboutissaient point à un arrangement. Des états généraux, disait-il, on ne devait attendre que de mauvais effets, les rebelles et ceux qui ne l'étaient pas tendant également à la liberté. Enfin, il était mécontent que Requesens eût permis au comte

[1] *Correspondance de Philippe II,* t. III, pp. 247, 266 et 267.

de Schwarzbourg d'assister à l'assemblée des commissaires à Breda, parce qu'on le disait luthérien et que, beau-frère du prince d'Orange et hérétique comme lui, il soutiendrait ses prétentions [1].

Philippe II, devant opter entre l'opinion de Requesens et celle du grand inquisiteur, penchait plutôt pour la dernière.

Les trois députés, envoyés par leurs collègues à Dordrecht pour s'aboucher avec le prince d'Orange, étant revenus à Breda, les conférences avaient été reprises le 11 mars. Les commissaires hollandais insistèrent de nouveau pour avoir une réponse catégorique. Telle pourrait être cette réponse, disaient-ils, qu'ils en auraient satisfaction et ne produiraient pas d'autres griefs. Devant cette obstination, les commissaires du roi cédèrent; mais ils désirèrent savoir préalablement ce que leurs adversaires entendaient par les « étrangers » qu'ils voulaient éloigner du pays, et par « le libre avis » des états généraux. Les Hollandais dirent en souriant que les enfants mêmes comprendraient quels étaient les étrangers dont ils réclamaient la sortie des Pays-Bas. Ils promirent, au surplus, de donner le lendemain une déclaration écrite. Elle fut remise, en effet. Là, les Hollandais déclarèrent que, par étrangers, ils entendaient tous ceux qui n'étaient pas nés dans les Pays-Bas et que, par états généraux, ils entendaient une réunion d'états conforme à l'assemblée qui avait reçu l'abdication de Charles-Quint [2].

Le 14 mars, dans l'après-midi, les commissaires du roi donnèrent enfin leur réponse. Elle ne tranchait rien, car elle n'était que la reproduction des instructions auxquelles ils devaient

[1] L'évêque de Cuenca au Roi, 5 avril 1575. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 289.)

[2] Les commissaires du Roi à Requesens, de Breda, 13 mars 1575. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 642.)

se conformer. Ils faisaient d'abord remarquer qu'il était étrange de demander la sortie des Espagnols, lesquels étaient sujets naturels du roi, tandis que les Français, les Gascons, les Anglais, les Écossais et les Allemands dont s'aidaient les provinces insurgées étaient vraiment des étrangers. Toutefois, le Roi n'avait pas l'intention de retenir les Espagnols dans les Pays-Bas plus longtemps que le besoin des affaires le requerrait. Les troubles apaisés, le Roi serait content de convoquer les états généraux, mais sans soumettre à leur jugement des points dépendant de sa souveraineté. Pour parvenir à la pacification, qui devait précédér toute concession, les commissaires proposaient les moyens suivants : les nobles et villes de Hollande et de Zélande, ainsi que leurs confédérés, seraient maintenus et gardés en tous les priviléges, lois, droits et coutumes dont ils jouissaient avant les troubles; le passé serait entièrement oublié; les biens pris et occupés, de part ou d'autre, seraient rendus et restitués aux propriétaires ou à leurs héritiers ; tous les prisonniers de l'un et de l'autre parti seraient relâchés sans rançon, le comte de Boussu non excepté; enfin, le prince d'Orange et les états de Hollande et de Zélande devaient restituer au Roi toutes les villes, châteaux et forts qu'ils détenaient. Les commissaires faisaient ensuite connaître les volontés du roi en ce qui concernait la religion catholique. Il entendait qu'elle fût maintenue et observée comme elle l'était à l'époque de l'abdication de Charles-Quint. Mais à ceux qui dorénavant ne voudraient vivre en catholiques, le Roi accorderait, pour cette fois seulement, l'autorisation de se retirer du pays et de vendre leurs biens dans un délai à fixer. Les commissaires laissaient entendre qu'indépendamment de la parole et des lettres de ratification du Roi, d'autres garanties, si on les demandait, pourraient être accordées [1].

[1] *Correspondance de Philippe II,* t. III, pp. 643-646.

Le docteur Jean Borner, qui remplaçait le comte de Schwarzbourg toujours indisposé, loua hautement la grande clémence du Roi catholique. Il dit qu'il ne se serait jamais attendu à des concessions si grandes. Aussi les princes d'Allemagne seraient-ils fort étonnés si les Hollandais laissaient échapper cette occasion. Les mandataires de la Hollande n'avaient point non plus dissimulé leur surprise. Ils se montraient même embarrassés et perplexes. Enfin, après avoir d'abord conféré entre eux, Paul Buys déclara, en leur nom, que, vu l'importance de la communication des commissaires royaux, ils ne pouvaient prendre aucune décision avant d'en avoir référé au prince d'Orange et à ses confédérés. Ils décidèrent en conséquence, malgré les observations des commissaires royaux, que quatre d'entre eux se rendraient auprès du prince [1].

Guillaume repoussa sans hésiter les concessions illusoires qui lui étaient offertes par les agents de Requesens. Il écrivit à Jean de Nassau : « Nos ennemis, au lieu de nous accorder nos demandes si justes et si équitables, à savoir la retraite des étrangers et la convocation des états généraux, voudraient que notre condition devînt pire que celle des esclaves et des bêtes brutes [2]. »

Les députés retournèrent à Breda avec la résolution de leurs commettants. Le 22, ils déclarèrent que le prince d'Orange et les états et villes de Hollande et de Zélande avaient mûrement délibéré sur les ouvertures faites par les commissaires du Roi et qu'ils avaient rédigé un écrit où leur intention était exprimée.

[1] Lettres des commissaires au Roi, de Breda, 14 mars 1575. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 647.) — Le secrétaire Berty à Viglius, d'Anvers, 18 mars 1575. *Documents historiques*, t. XIII. (*Archives du royaume.*)

[2] Le prince d'Orange à Jean de Nassau, de Dordrecht, 21 mars 1575. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, pp. 150 et suiv.)

Pour mieux démontrer que cet écrit contenait leur vraie résolution, le prince l'avait signé avec plusieurs nobles et avec les députés des états et des villes. Lecture fut ensuite donnée de cette longue déclaration qui portait la date du 20.

Le prince d'Orange et ses confédérés exprimaient d'abord la pensée qu'ils s'étaient attendus à recevoir une autre réponse, car ils n'avaient pour but que de remettre les Pays-Bas en tranquillité et en prospérité. Ils entendaient, disaient-ils, par étrangers, les gens de guerre amenés par le duc d'Albe et retenus jusqu'à présent au service. « On prétend, ajoutaient-ils, que les Espagnols sont aussi bien sujets naturels de Sa Majesté, que ceux de Hollande et de Zélande. On ne nie pas qu'ils ne soient sujets du roi d'Espagne; mais ils ne sont pas regardés comme sujets d'un duc de Brabant, d'un comte de Flandre, d'un comte de Hollande et de Zélande, ni comme sujets d'aucune autre province de ces Pays-Bas, contre lesquels ils se sont livrés à toutes les cruautés, à tous les excès, regardant tous les regnicoles comme hérétiques et rebelles. » Ils repoussaient ensuite l'idée de retarder la convocation des états généraux jusqu'à ce que les troubles fussent apaisés par l'intervention d'une milice étrangère. Tant que les Espagnols occuperaient le pays, poursuivaient-ils, on n'obtiendrait point une assemblée complète. Ils acceptaient, comme pouvant conduire à une pacification, le maintien des priviléges de la Hollande et de la Zélande; l'oubli complet du passé; l'annulation des sentences de bannissement, de confiscation, etc; la restitution des prisonniers et des biens confisqués. Mais il n'en était pas de même de la remise des pays, villes et forteresses de Hollande et de Zélande. Ce serait imiter la fable de la guerre entre les loups et les brebis, après que les brebis eurent livré les chiens qui étaient leur assistance et leur garde. « Il semble aussi, continuaient-ils, que l'on tienne le prince et les états pour rebelles et ennemis publics du Roi, bien qu'il n'aient jamais lésé Sa Majesté

en sa grandeur, mais qu'ils ont plutôt, au profit de Sa Majesté, défendu les pays et les villes, leurs domiciles, leurs vies et leurs biens, leurs femmes et leurs enfants de la tyrannie du duc d'Albe qui tendait à l'entière ruine de ces provinces. » Jamais ils n'avaient voulu se soustraire à l'autorité du Roi; mais, quel que fût leur respectpour le souverain, ils devaient repousser énergiquement l'option qui leur était présentée d'abjurer ou de s'exiler. « Il n'est aucunement praticable, disaient-ils encore, qu'une si grande quantité d'hommes riches et pauvres, jeunes et vieux, ayant (non sans l'illumination et l'inspiration du Saint-Esprit et la grâce de Dieu) accepté la *réformée religion évangélique,* abandonne leur chère patrie. Il serait, en vérité, étrange d'obliger une si grande multitude de bons et fidèles sujets d'errer et de chercher nouvelles demeures en pays étranger, au lieu de rappeler trois ou quatre mille Espagnols. » Le prince et les états terminaient en priant Dieu tout-puissant de vouloir inspirer au Roi et à ses plénipotentiaires un autre conseil et d'autres avis [1].

Cette protestation véhémente troubla les commissaires du roi. Dans la soirée, ils eurent avec le comte de Schwarzbourg une conférence particulière dans laquelle ils se plaignirent aigrement de la déraison des représentants de la Hollande. Ils déclarèrent qu'ils trouvaient la dernière réponse tellement étrange qu'ils ne pouvaient rien résoudre avant d'en avoir référé au gouverneur. Le comte, tout en étant d'avis qu'il ne fallait pas rompre, exprima aussi le désir d'avoir un entretien avec Requesens [2]. Il partit donc pour Anvers, accompagné non seulement du comte de Hohenlohe, mais en outre de deux des commissaires du Roi. Les députés hollandais devaient attendre leur retour à Breda.

[1] *Correspondance de Philippe II,* t. III, pp. 654-660.

[2] Les commissaires du Roi à Requesens, de Breda, le 23 mars 1575. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 664.)

Les comtes de Schwarzbourg et de Hohenlohe arrivèrent à Anvers le 25 mars. Un grand nombre d'habitants étaient allés à leur rencontre. « Jamais, écrivit Requesens au roi, je n'avais vu pareille affluence de monde, depuis que je suis dans ces provinces; et, quoique je les aie conviés et traités aussi bien que j'ai pu, et me sois efforcé de leur faire bon visage, parce qu'il me semblait que, comme homme public, j'y étais obligé, on ne saurait croire à quel point les cœurs étaient joyeux ici de la présence de deux beaux-frères du prince d'Orange. Le duc d'Arschot et Berlaymont les ont festoyés chez eux et leur ont fait compagnie dans toutes les maisons où ils ont été invités à dîner pendant les six à sept jours qu'ils ont passés à Anvers. »

Schwarzbourg eut plusieurs conférences très-importantes avec Requesens. Dans ces entretiens, il s'efforça d'obtenir une suspension d'armes de quelques mois, pour que le prince d'Orange eût le temps de se concerter avec ses confédérés, en vue de la paix et pour que lui-même pût aller faire son rapport à l'empereur. C'était un moyen, ajoutait-il, de calmer l'irritation des Électeurs et des autres princes d'Allemagne, auxquels cette guerre occasionnait un grand préjudice par l'interruption du commerce. Il cherchait enfin à inquiéter Requesens, en lui vantant les forces du prince d'Orange et l'assistance qu'il pouvait espérer du roi de France. Le lieutenant de Philippe repartit que le prince d'Orange n'avait eu aucun motif d'exciter les Pays-Bas à la rébellion et qu'il avait mérité un rigoureux châtiment. Toutefois, s'il voulait profiter de la clémence royale, en réduisant toutes ces provinces sous l'obéissance de l'Église catholique et du souverain légitime, on oublierait le passé et on arrangerait ses affaires; mais il ne devait pas laisser échapper cette occasion, car elle ne se présenterait peut-être jamais plus. Pour ce qui touchait à la religion, il était inutile d'en parler. « Quand même, disait Requesens, le Roi n'aurait pas, comme il les a, plus de forces

qu'il ne lui en faut pour châtier ces rebelles, il sacrifierait plutôt tous ses royaumes et son propre sang que de souffrir dans ses domaines une autre religion que la vraie catholique romaine. » Il se montrait d'ailleurs opposé à une trève qui donnerait aux rebelles les moyens de continuer leurs trames et d'accommoder leurs affaires. Tout au plus accorderait-il un armistice d'un mois ou de six semaines, à condition que les rebelles suspendissent pendant ce temps l'exercice de leur religion et fissent sortir des pays qu'ils occupaient les prédicants et autres ministres. Requesens ne paraissait pas s'inquiéter de l'appui que le prince d'Orange trouverait en France. « Si les Français, s'écria-t-il, voulaient faire la guerre aux Espagnols, ceux-ci leur rompraient les têtes, comme ils l'avaient fait d'autres fois [1]. »

Le 31 mars, Schwarzbourg partit d'Anvers pour Breda, et le jour suivant il se rendit à Gertruidenberg où était alors le prince d'Orange. Dans ses entrevues avec le lieutenant de Philippe II, Schwarzbourg avait traduit fidèlement les sentiments de son beau-frère, en même temps qu'il secondait sa politique. Le prince tint un langage analogue dans les entretiens qu'il eut à Dordrecht avec le colonel Mondragon. Celui-ci lui avait représenté qu'il pouvait rendre au Roi un si grand service que non-seulement tout le passé serait oublié, mais encore qu'il serait l'objet de faveurs signalées ; le Roi le nommerait même capitaine général de quelqu'une de ses armées. Guillaume répondit qu'il n'aspirait pas à cette charge, qu'il ne voulait rien pour lui. Il demandait que le Roi observât les priviléges du pays, en fît sortir les étrangers et assemblât les états ; par ce moyen, tout serait fini. Pour lui, il voulait être sujet des états de Hollande et de Zélande, car ils l'avaient accueilli dans sa nécessité. Il dit encore que le jour où

[1] Requesens au Roi, d'Anvers, 7 avril 1575. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 294-297).

il ne pourrait plus résister, il se verrait forcé, quoiqu'à regret, de remettre en des mains plus puissantes les villes qu'il occupait [1].

Voyant l'inébranlable résolution des représentants de la Hollande, les commissaires du Roi étaient d'avis de faire de nouvelles concessions. Rassenghien et le chancelier de Gueldre, qui avaient accompagné le comte de Schwarzbourg à Anvers, remirent à Requesens un écrit où étaient formulées les propositions des plénipotentiaires. Il fallait promettre aux rebelles, pour prix de leur soumission, que les Espagnols sortiraient du pays après la pacification des troubles; que les états généraux seraient alors réunis pour que le roi, avec leur concours, mît ordre au gouvernement; qu'on donnerait dix années, pour vendre leurs biens, à ceux qui ne voudraient pas vivre catholiquement, et qu'ils pourraient d'ailleurs venir en liberté aux franches foires, comme le faisaient les Anglais, les Allemands et d'autres étrangers; enfin que quelque modération serait apportée aux « placards », puisque leur rigueur excédait de beaucoup le droit commun, civil et canonique.

Lorsque ces points eurent été soumis à l'examen du conseil d'État, tous les ministres nationaux furent d'avis de les adopter et même de faire aux rebelles des concessions encore plus grandes. Ils disaient, à propos des placards, que, selon le droit canonique, on n'était pas tenu pour hérétique, mais seulement pour suspect, quand on avait été trouvé avec des livres prohibés, qu'on avait assisté à un prêche, ou qu'on avait fait plusieurs autres choses qui, par les placards, étaient punies de mort. Ils disaient aussi que cette rigueur avait servi de peu. Mais Requesens objectait que, sans cette rigueur, aucune partie des Pays-Bas ne serait restée obéissante. Il s'opposait donc à toute modération, prétendant que les adoucissements, déjà apportés dans l'exécution des édits, étaient bien suffisants.

[1] *Voir* la lettre de Requesens au Roi, du 7 avril, citée ci-dessus.

« Il est certain, écrivait-il au Roi, que, depuis que j'exerce ce gouvernement, j'ai fait brûler vifs plusieurs hérétiques, parce qu'ils étaient pertinaces, mais je ne sache pas qu'il s'en soit exécuté aucun pour avoir eu seulement des livres, ni pour les autres particularités qu'ils disent, bien que je l'aie fort recommandé à tous les juges, qui prétendent qu'ils ne trouvent pas de coupables. Enfin, la personne la plus catholique de ce pays-ci estime qu'elle remplit son devoir en l'étant, mais qu'on ne doit pas user de tant de rigueur avec les hérétiques et qu'il faut tâcher de les réduire par la persuasion, comme si celle-ci pouvait servir de quelque chose [1]. »

Revenus à Breda, les commissaires du Roi remirent, le 1er avril, aux représentants de la Hollande une réponse à leur écrit du 22 mars, réponse conforme aux instructions dictées par Requesens. Les commissaires demandaient d'abord ce que les délégués hollandais entendaient par leurs associés. Ils disaient ensuite que, moyennant une juste réciprocité, le roi était disposé à faire sortir des Pays-Bas les Espagnols et autres troupes étrangères, après la pacification des troubles. Les états généraux seraient ensuite convoqués dans la forme usitée sous Charles-Quint. La délivrance des villes, places, forteresses, etc., occupées par les insurgés n'aurait lieu qu'après que ceux-ci auraient eu bonne assurance de l'accomplissement des conditions proposées; même, si la parole du roi ne suffisait pas, il leur serait permis de proposer telle garantie qu'ils jugeraient de nature à les satisfaire. Mais, quant à la question capitale, celle de la liberté religieuse, le Roi, disaient les commissaires, ne permettrait rien qui serait contraire à la religion catholique romaine et ne céderait pas sur ce point d'un « iota ». Il offrait seulement à ceux qui voudraient sortir du

[1] Requesens au Roi, d'Anvers, 7 avril 1575. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 293-294.)

pays un délai de six mois, à condition de ne pas user de leur religion, et huit ou dix ans pour vendre leurs biens. Après avoir répété que jamais Philippe II n'avait eu l'intention d'introduire l'inquisition d'Espagne dans les Pays-Bas, les commissaires demandaient qu'il leur fût déclaré catégoriquement, et de point en point, si le prince d'Orange, les états et villes de Hollande et de Zélande, avec leurs associés, voulaient ou non accepter les offres gracieuses du roi catholique [1].

On avait atteint, selon Requesens, l'extrême limite des concessions qui pouvaient être faites aux rebelles. Au delà il y avait moins d'inconvénient, à ses yeux, de perdre tous les Pays-Bas, si Dieu le voulait ainsi.

Trois des délégués se rendirent à Gertruidenberg pour se concerter avec le prince d'Orange. Ils furent de retour à Breda, le 4 avril, accompagnés du comte de Schwarzbourg. Le lendemain, ils déclarèrent que les députés des états, qui se trouvaient auprès du prince d'Orange, iraient rendre compte à leurs villes respectives des propositions qui leur avaient été faites. Ils demandèrent, en conséquence, que les conférences fussent prorogées jusqu'au 3 mai. Cette résolution fut prise, malgré les représentations des commissaires du Roi [2].

Dans une conférence particulière avec ces derniers, le comte de Schwarzbourg les engagea à conclure une trêve de six mois.

Les commissaires rejetèrent cette proposition comme absurde, attendu que l'armistice eût été tout à l'avantage des insurgés puisque, ne s'étendant pas à la mer, il leur eût facilité, par terre et par les rivières, un libre accès avec l'Allemagne. Requesens approuva les commissaires et rejeta en outre la demande du

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 671-676.

[2] Les commissaires du Roi à Requesens, de Breda, 5 avril 1575. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 679.)

comte de Schwarzbourg tendante à obtenir un passe-port pour deux délégués de la Hollande et de la Zélande, dont il voulait se faire accompagner à Vienne [1]. Mécontent de ce refus, le comte de Schwarzbourg fit de nouvelles instances dans un entretien avec Leoninus, et promit d'employer son influence pour que la trêve fût aussi maritime. Il voulait attendre la réponse de Leoninus, à Dordrecht, pendant quatre ou cinq jours.

Le conseil d'État délibéra de nouveau sur ces propositions, en présence des quatre commissaires du Roi, revenus de Breda, avec le mestre-de-camp Julian Romero, le colonel Mondragon et les autres otages. Trois des commissaires, appuyés par un des membres du conseil, exprimèrent l'avis que l'on acquiesçât à la trêve, et tous les autres auraient sans doute adhéré à cette opinion, si Requesens ne s'y fût montré tout à fait contraire. Il ordonna à Leoninus de répondre au comte de Schwarzbourg qu'il ne consentirait à aucune trêve au moyen de laquelle les rebelles pourraient communiquer avec les autres sujets du Roi; qu'il accorderait seulement une suspension d'armes, aux conditions qu'il avait posées, c'est-à-dire que l'exercice de la religion réformée cessât dans les provinces rebelles, que celles-ci expulsassent les prédicateurs et les consistoires hérétiques, que la suspension d'armes fût générale, par mer et par terre, et qu'elle finît à la Saint-Jean.

Requesens était certain d'avance que ces conditions ne seraient pas acceptées. En effet, le comte de Schwarzbourg quitta Dordrecht sans avoir conclu la trêve. Les états de Hollande, pour le remercier de son intervention, lui firent présent de pièces d'argenterie et d'autres choses précieuses [2].

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 300 et pp. 679-688.

[2] Requesens au Roi, 16 et 23 avril 1575. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 307 et 314.)

A leur tour, les insurgés allaient rejeter les dernières offres qui leur avaient été faites au nom du Roi. L'exaspération était très-grande parmi les adversaires du fanatisme espagnol. Les gouverneurs de la Gueldre et de la Frise avaient envoyé aux villes révoltées de ces provinces des personnes qui en étaient originaires avec les lettres par lesquelles le Roi offrait de pardonner à ceux qui se soumettraient : ces messagers furent pendus à leur arrivée. Les « rebelles » étaient d'ailleurs, selon l'aveu de Requesens, secrètement excités par les états des provinces obéissantes; ils n'ignoraient nullement que le peuple de ces provinces était pour eux et contre les Espagnols. « Le peuple, disait Requesens, et même beaucoup des principaux du pays se réjouissent chaque fois qu'il arrive quelque chose de malheureux aux Espagnols, et ils sont peinés lorsque ceux-ci obtiennent quelque succès [1]. »

Les commissaires du Roi furent de retour à Breda le 3 mai. Le 7, ils reçurent l'avis que, des neuf délégués qui avaient commencé la négociation, quatre seulement étaient arrivés à Gertruidenberg. Ces quatre, dépeints par Requesens comme les plus grands hérétiques et les gens de la moindre condition [2], apportèrent la réponse du prince d'Orange et des états et villes de Hollande et de Zélande. Elle fut délivrée, le 11, au secrétaire La Torre, envoyé à cet effet à Gertruidenberg. Cette réponse constatait que le peuple des provinces insurgées avait été consulté sur les dernières offres du Roi; car elle émanait non-seulement du prince d'Orange, des nobles et gentilshommes, des bourgmestres et des conseillers, mais aussi des confréries de trait et de rhétorique, des guildes et de ceux du « commun

[1] Requesens au Roi, le 7 et le 16 avril, et au secrétaire Çayas, le 23 avril 1575. (*Corrospondance de Philippe II,* t. III, pp. 298, 307 et 311.)

[2] Ces députés étaient Arnould Van Dorp, Guillaume de Nyvelt, Adrien Van der Mylen, et Cornille Backer. Ce dernier, pensionnaire de Zierikzee, était pourtant catholique.

négoce. » Elle se référait aux écrits antérieurement délivrés et repoussait énergiquement l'offre faite aux réformés de s'expatrier. Le prince d'Orange et les états de Hollande et de Zélande, d'accord avec le peuple, consentaient à remettre la question religieuse à la décision des états généraux. « Nous confiant fermement, disaient-ils, qu'ils entendront et trouveront bien qu'avec bonne raison nous nous opposons non-seulement à l'inquisition d'Espagne mais aussi aux rigoureux, déraisonnables et impies placards publiés autrefois dans ces pays et renouvelés depuis. » Ils ajoutaient que, pour leur part, ils n'avaient jamais eu l'intention ou la volonté de contraindre le Roi ou tout autre d'abandonner la religion romaine; car la foi était un don de Dieu, et il fallait le respecter. « C'est pourquoi, ajoutaient-ils, nous déclarons hautement que nous n'entendons point que l'on fasse retirer de leurs anciennes demeures et sortir de leur patrie ceux qui ont embrassé et qui professent la religion réformée évangélique. » Ils déclaraient, en outre, qu'ils tenaient pour leurs associés tous ceux qui avaient été proscrits ou qui s'étaient expatriés pour cause des troubles, depuis l'an 1566, de même que les héritiers de ceux qui avaient été exécutés pour la même cause. Tous ceux qui avaient souffert pour la religion et la liberté, tous ceux qui avaient assisté la Hollande devaient jouir du bénéfice de la pacification [1].

Le conseil d'État délibéra, en présence de Rassenghien et du comte de Lalaing, sur la dernière réponse des insurgés. Personne n'osa exprimer l'opinion qu'on accordât aux rebelles la liberté de conscience, parce qu'on savait que Requesens n'y consentirait point. Mais, d'un autre côté, la ruine des provinces obéissantes paraissait certaine si la lutte se prolongeait. De nouvelles instances furent faites auprès du lieutenant de Philippe pour que du moins

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 695-699.

il étendît ses concessions. Ne pourrait-il accorder un délai plus long, pour sortir du pays, à ceux qui ne voudraient pas revenir à la religion catholique, et, tout en leur laissant leurs biens, les dénationaliser? Pourquoi ne pas agir à leur égard comme on agissait, à Anvers et en d'autres villes, à l'égard des étrangers, notamment des Anglais, des Hanséates et des Allemands? On ne leur demandait pas compte de la manière dont ils vivaient ni de leur croyance, pouvu qu'ils ne fissent aucun exercice de leur religion et ne donnassent pas de scandale. Requesens fut inflexible [1].

Les négociations, cependant, ne furent pas encore rompues. Leoninus et le secrétaire la Torre se transportèrent, le 19 mai, à Gertruidenberg et remirent aux députés hollandais un écrit qui les invitait à déclarer simplement et catégoriquement s'ils acceptaient ou non les conditions offertes. Les députés hollandais dirent que les offres du Roi étaient sans doute grandes et fort libérales, mais qu'elles seraient infructueuses s'ils devaient se retirer hors du pays, ce qu'ils n'avaient point l'intention de faire. Les commissaires royaux ayant répliqué, ils répétèrent avec plus d'énergie qu'ils entendaient demeurer dans le pays et conserver leur religion de laquelle ils étaient déjà en possession triennale. — «Dieu, s'écrièrent-ils, nous y maintiendra, comme il a fait jusqu'aujourd'hui.» — Ils requirent toutefois une spécification écrite des points sur lesquels on demandait une réponse ultérieure. Cet écrit leur fut remis, le 21, par Leoninus. Les délégués de la Hollande répondirent qu'ils consulteraient leurs maitres. C'était ce que désiraient les commissaires du Roi, afin d'éviter la brusque rupture des négociations et gagner du temps [2].

[1] Requesens au Roi, d'Anvers, 6 juin 1575. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 316 et suiv.)

[2] Rapports du docteur Leoninus et du secrétaire de la Torre, du 20 et du 22 mai 1575. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 706 et 712.)

Le 1er juin, deux des délégués vinrent à Breda et remirent la réponse du prince d'Orange et des états de Hollande et de Zélande à l'écrit du 21 mai. Ceux-ci déclaraient de nouveau qu'ils ne pouvaient comprendre à quoi servirait le rétablissement des priviléges s'ils étaient obligés de s'exiler. N'ayant pas l'intention d'abandonner leur patrie ni l'exercice de la religion réformée, ils demandaient qu'il plût au Roi de ne plus user du feu et du glaive par lesquels ses sujets avaient été si cruellement détruits et mis à mort, promettant, en matière politique et séculière, d'obéir loyalement au souverain et de le servir fidèlement. Mais quoique les réformés aimassent mieux perdre corps et biens que d'abandonner leur religion, ils étaient contents de soumettre ce point à l'avis des états généraux légitimement convoqués et assemblés [1].

Consulté sur ce dernier écrit, Viglius prétendit que le but du prince d'Orange et de ses associés était de faire discuter par les états généraux le point de la religion, afin d'attirer à leur parti les provinces obéissantes [2]. Requesens résolut alors de suspendre les négociations pour douze jours, de rappeler les commissaires du roi de Breda et de délibérer avec eux et avec d'autres personnages sur le dernier écrit des Hollandais. Ceux-ci consentaient à laisser les négociations interrompues jusqu'au 21 juin.

Dans cet intervalle eut lieu le mariage de Guillaume de Nassau avec Charlotte de Bourbon. C'était un événement important.

Avant de passer le Rhin, en 1572, pour venir au secours des Pays-Bas, le prince d'Orange avait rencontré, dit-on, chez l'électeur palatin, Charlotte de Bourbon, qui venait de trouver un asile à Heidelberg. Fille de Louis de Montpensier, un des plus fougueux ennemis des huguenots, elle avait embrassé leur reli-

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 721-723.

[2] Viglius à Requesens, 3 juin 1575. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 727.)

gion et abandonné le monastère de Jouarre dont elle était devenue abbesse malgré elle, car les vœux qu'elle avait prononcés lui avaient été imposés. En effet, secrètement élevée dans la religion réformée par sa mère, Jacqueline de Longwy, elle était calviniste avant d'entrer au monastère de Jouarre [1].

Résistant aux ordres du roi de France, Charlotte de Bourbon était restée à Heidelberg, préférant l'exil à une abjuration. Le prince d'Orange, qui avait irrévocablement répudié Anne de Saxe, alors détenue à Dillenbourg, résolut d'épouser la fille du duc de Montpensier. C'était pour conclure cette union que Marnix avait été envoyé à Heidelberg. Charlotte de Bourbon, conseillée par l'électeur palatin, donna son consentement. Mais alors Guillaume lui fit représenter qu'elle ne devait point se faire illusion sur la destinée qui l'attendait. Elle allait unir son sort à un prince endetté, pauvre, et dirigeant une guerre dont personne ne pouvait prévoir l'issue. Il ajoutait qu'il commençait à vieillir, ayant environ quarante-deux ans [2].

Charlotte de Bourbon ayant persisté dans sa résolution, le Taciturne n'eut égard ni aux observations de Jean de Nassau, son frère, ni aux représentations presque menaçantes du landgrave de Hesse et de l'électeur de Saxe. Marnix fut chargé d'accompagner en Hollande la fiancée du prince d'Orange. Il devait aussi, par l'ordre de Guillaume, remettre à l'électeur palatin et à Charlotte de Bourbon, pour apaiser tous scrupules, les informations tenues sur l'adultère dont Anne de Saxe s'était rendue coupable [3].

Marnix étant arrivé dans l'île de Voorn, avec Charlotte de

[1] DE THOU, liv. LI et LX. Selon l'affirmation de ce grave historien, Charlotte avait prononcé ses vœux avant l'âge prescrit par les canons.

[2] Mémoire pour le comte de Hohenlohe, Dordrecht, 24 avril 1575. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. V, p. 189.)

[3] Le prince d'Orange à Jean de Nassau, de Dordrecht, 20 mai 1575. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. V, p. 206.)

Bourbon, cinq ministres du saint Évangile déclarèrent, à la requête de Guillaume de Nassau, que l'adultère de dame Anne de Saxe n'ayant pas été contesté, le prince d'Orange « était libre, selon le droit divin et humain, de s'allier à une autre par mariage et que celle qu'il épouserait serait, et devant Dieu et devant les hommes, sa femme légitime [1]. » Le lendemain, 12 juin, vers le soir, le mariage de Guillaume le Taciturne avec Charlotte de Bourbon fut publiquement célébré dans l'église de la Briele. La cérémonie religieuse fut suivie d'un souper où quatre tables réunirent les personnes d'un certain rang qui se trouvaient près du prince. On fit bonne chère, sans autre divertissement [2].

Comme on l'a remarqué avec raison, le prince d'Orange avait plutôt suivi les inclinations de son cœur que les conseils de la politique. Le mariage qu'il venait de contracter soulevait contre lui de furieuses animosités à la cour de France en même temps qu'il excitait la véhémente réprobation des oncles d'Anne de Saxe et de tous les autres princes d'Allemagne. Cette union avec la Française calviniste qu'on appelait « Madame de Jouarre » le rendit également suspect aux Anglais [3]. Le Taciturne bravait ce nouvel orage avec sa sérénité ordinaire; il trouvait d'ailleurs un dédommagement dans l'affection d'une femme aussi distinguée par les dons de l'esprit que par les charmes de sa personne [4].

Le 8 juin, Requesens, toujours à Anvers, avait réuni, sous sa

[1] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, p. 223.

[2] Berty à Viglius, d'Anvers, 25 juin 1575. *Documents historiques*, t. XIII. (Archives du royaume.)

[3] La Mothe Fénelon au Roi (Henri III), 17 mai 1575. (*Recueil des dépêches, rapports, etc., des ambassadeurs de France en Angleterre*, t. VI, p. 450.)

[4] Charlotte de Bourbon était, selon de Thou, d'une grande beauté et de beaucoup d'esprit. — Quant à Anne de Saxe, elle fut remise à ses oncles vers la fin de 1575 et renfermée dans le palais électoral de Dresde, où elle mourut folle furieuse, le 18 décembre 1577.

présidence, l'assemblée ou *junte* qu'il désirait consulter sur le dernier écrit des Hollandais. Cette commission se composait du duc d'Arschot, des comtes du Rœulx, de Lalaing et de Berlaymont, des évêques de Bruges, d'Ypres et d'Anvers, du baron de Rassenghien, gouverneur de la Flandre wallonne, de Champagney, gouverneur d'Anvers et des autres commissaires qui avaient pris part aux négociations de Breda, de Roda, membre du conseil d'État, et de Christophe d'Assonleville, membre du conseil privé. Le but de Requesens, en convoquant tous ces personnages, était d'entretenir les négociations pendant quelques jours encore, dans l'espoir qu'il lui parviendrait des instructions du roi. Selon les expressions d'un secrétaire d'État qui se trouvait près du gouverneur, toute cette démonstration n'était qu'une farce. En effet, Requesens était moins disposé que jamais à tolérer le calvinisme ou à consentir à la sortie des troupes espagnoles, car si celles-ci partaient, disait-il lui même, le Roi ne serait pas maître trois jours des Pays-Bas [1].

Requesens, s'adressant à la junte, vanta les offres du Roi et signala l'aveugle obstination des rebelles. Il demanda ensuite ce qu'il devait répondre à leur dernier écrit. Il déclarait, au surplus, que, quant à la religion, on ne pouvait aller au delà des conditions proposées [2].

Après s'être assemblés trois ou quatre fois en la présence du gouverneur, et avoir reçu communication des écrits déjà échangés de part et d'autre, les personnages convoqués délibérèrent entre eux. — « Ce qu'ils dirent, manda Requesens au Roi, est déplorable, et ce qu'ils voulurent dire, s'ils l'eussent osé, l'est encore plus. » — Que proposèrent-ils? Tous, à l'exception de

[1] Berty à Viglius, d'Anvers, 8 et 12 juin 1575. *Documents historiques,* t. XIII. (Archives du royaume.)

[2] *Correspondance de Philippe II,* t. III, p. 734.

Roda, furent d'avis d'accorder la sortie des étrangers et surtout des Espagnols, avant que les insurgés fussent tenus de restituer rien, affirmant que sans cela, ni les rebelles, ni les provinces obéissantes ne seraient satisfaits. Ils voulaient de plus qu'on leur concédât la convocation des états généraux, en la forme qu'ils demandaient, avec la seule réserve qu'on ne remettrait pas à cette assemblée la décision du point de la religion. Ils étaient aussi d'avis d'accorder une suspension d'armes de trois mois. — Il fallait s'efforcer par tous moyens, disaient-ils, d'entretenir les négociations commencées, pour ne pas désespérer les catholiques qui étaient encore en Hollande et en Zélande, et pour retenir dans le devoir les provinces encore obéissantes. Il ne fallait pas perdre de vue que, la négociation rompue, les calvinistes de la Hollande n'hésiteraient plus à se soustraire ouvertement à l'autorité de leur souverain naturel. Jusqu'alors le prince d'Orange n'avait pas voulu admettre ce changement, car il ne s'attribuait d'autre titre que celui de gouverneur et capitaine général par le roi en Hollande et en Zélande. Mais n'avait-il pas dit plusieurs fois qu'il avait en sa main une « belle dame de noces » fort désirée, et que si l'on ne la voulait reprendre avec conditions assurées, il y en avait d'autres qui la convoitaient vivement? Ou bien, si les rebelles voulaient se « cantonner » en république, auraient-ils faute de grandes ligues et d'assistance pour se maintenir contre les forces de l'Espagne? Enfin, plus était retardée la réduction des pays insurgés, plus diminuerait le nombre des catholiques.

Les hérétiques, disait-on encore, useraient de grande diligence pour pervertir la jeunesse, contraignant tous les enfants de venir à leurs écoles. N'avaient-ils pas déjà établi une université en la ville de Leyde? Cette université, si célèbre depuis, avait été en effet instituée le 8 février 1575, sous les auspices et avec l'appui du prince d'Orange et des états de Hollande et de Zélande.

La junte concluait en demandant qu'on eût égard aux circonstances et qu'on se comportât à l'égard des réformés hollandais comme on le faisait à l'égard des Allemands et des Hanséates [1].

Requesens blâma vivement les ministres nationaux pour leurs dispositions à la tolérance. Quant à lui, il ne cessait de tenir la main à la rigoureuse exécution des anciens placards. « Encore les jours précédents, écrivit-il au Roi, le 29 juin, j'ai fait brûler un bon nombre d'hérétiques, et j'en ai fait prendre plusieurs qui subiront le même châtiment. »

Quoiqu'il fût bien décidé à ne point transiger avec les insurgés, en ce qui regardait la religion, Requesens ne voulait pas rompre dès lors les négociations. Il craignait qu'on ne rejetât sur lui la responsabilité de cette rupture. Il décida que les commissaires du roi retourneraient le 21 juin à Breda, et feraient aux délégués hollandais des communications qui coloreraient le mauvais vouloir du gouvernement espagnol et permettraient de gagner encore du temps [2].

Mais le prince d'Orange et ses associés ne furent point dupes de ces manœuvres. Dans un écrit du 25 juin, les délégués hollandais reprochèrent aux commissaires du Roi de ne pas agir avec eux de bonne foi. L'offre des plénipotentiaires de prendre l'avis des états généraux, touchant les placards, n'avaient, disaient-ils, rien de commun avec leurs propositions. Ils n'entendaient pas

[1] Avis de la junte d'État, Anvers, 18 juin 1575. — Requesens au roi, 29 juin 1575. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 329 et 737.)

[2] Deuxième allocution du grand commandeur à la junte et nouvelles instructions pour les commissaires du Roi. — Écrit exhibé par les commissaires du Roi aux députés du prince d'Orange et aux états de Hollande et de Zélande. — Requesens au Roi, 29 juin 1575 (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 329, 735 et suiv.). — Berty à Viglius, 25 juin 1575. *Documents historiques*, t. XIII. (Archives du royaume.)

que les états généraux dussent se prononcer sur la religion ; ce qu'ils demandaient, c'était que les états généraux fussent consultés sur le point de savoir si l'on ne pourrait faire quelques concessions aux réformés de la Hollande et de la Zélande, ou bien si ceux-ci devraient sortir du pays. C'était là-dessus qu'ils voulaient avoir une réponse catégorique avant de continuer la négociation.

Les commissaires du Roi conseillèrent à Requesens d'accueillir cette demande, qui n'était point si effrayante, puisque le souverain était toujours libre de décider en dernier ressort. Mais tel n'était point l'avis de Requesens ; il trouvait insolentes, inacceptables les dernières propositions des Hollandais. Toutefois, avant de lever entièrement le masque, il proposait d'en référer encore à Philippe II, et de demander, à cet effet, un nouveau délai. Les représentants de la Hollande ne le refusaient point, pourvu qu'un armistice fût préalablement conclu aux conditions qu'ils avaient déjà indiquées. Cette dernière proposition n'ayant pas été accueillie, les mandataires de la Hollande et de la Zélande reçurent, le 12 juillet, de leurs commettants, l'ordre de quitter Breda. Ils partirent le surlendemain, après avoir remis aux commissaires du roi une déclaration dans laquelle ils rappelaient toutes les démarches auxquelles le prince d'Orange et les états de Hollande et de Zélande s'étaient prêtés depuis plus d'un an, lorsqu'ils avaient remis leur requête au sieur de Champagney. Ils exposaient ensuite leur conduite franche et conciliante dans la négociation présente, et attribuaient enfin au gouvernement royal la responsabilité d'une rupture déplorable. Pour se conformer aux ordres de Requesens, les commissaires du Roi rejetèrent, au contraire, la responsabilité de cette rupture sur le prince d'Orange et ses associés.

En annonçant à Philippe II la dissolution du Congrès, Requesens lui manda qu'il avait employé tous les moyens possibles pour prolonger les négociations, surtout afin d'entretenir les

espérances du peuple. « Tout le monde est persuadé, ajoutait-il, que les rebelles ont raison. Le roi ne saurait croire à quel point l'opinion publique est prévenue en leur faveur. On ajoute foi à tout ce qu'ils disent, comme à l'Évangile. Il n'y a personne dans le pays, à commencer par les membres du conseil, qui ne regarde comme la chose la plus raisonnable du monde, qu'avant tout les étrangers et spécialement les Espagnols sortent du pays, et que les états généraux soient convoqués pour que, avec leur concours, on mette ordre aux affaires politiques, même à la religion, bien qu'ils ne l'osent pas dire clairement, se contentant de faire observer que, s'il n'y a rien à changer à cet égard dans les provinces encore obéissantes, il n'en est pas de même dans celles qui sont perdues, comme la Hollande et la Zélande; là il faudrait user d'un peu de tolérance pendant quelque temps, pour les gagner. » Mais il leur avait fièrement objecté que ce serait un moindre mal qu'on lût dans l'histoire que le Roi a perdu les Pays-Bas et d'autres provinces encore, pour n'avoir pas permis la liberté de conscience, que si on y lisait que la religion catholique s'y est perdue pour avoir cédé aux rebelles.

Le 23 juillet, jour même où il écrivait cette dépêche, Requesens avait réuni les membres du conseil d'État avec les quatre commissaires revenus de Breda et avec Champagney, pour délibérer sur le parti à prendre dans ces conjonctures. Il proposa que Rassenghien et Champagney allassent rendre compte de tout au roi. Ceux-ci refusèrent une mission que le duc d'Arschot n'avait pas voulu accepter, la trouvant dangereuse. Un des motifs allégués par Champagney et Rassenghien pour justifier leur refus était l'opinion qu'à Madrid ils ne pourraient parler librement touchant la tolérance en matière de religion, la sortie des Espagnols et l'assemblée des états généraux pour régler l'ordre politique du pays. Or, d'après eux, et ils avaient certainement raison, c'était par là qu'il fallait com-

mencer, si l'on voulait réellement la pacification des Pays-Bas [1].

Le lieutenant de Philippe II ne s'était point contenté de rompre les négociations de Breda; il avait fait rallumer les bûchers à Anvers et brûler encore des hérétiques. Et cependant il constatait lui-même que le nombre des dissidents s'accroissait d'une manière lamentable en Flandre, en Brabant et principalement à Anvers [2].

Philippe approuva la conduite de son lieutenant. Il lui écrivit, le 20 août 1575, que la rupture des négociations entamées avec les rebelles lui avait paru très-prudente. Il espérait que Dieu lui ouvrirait un autre chemin plus sûr et plus honorable pour perpétuer la religion catholique dans les Pays-Bas. Il n'avait pas été étonné, ajoutait-il, du peu de succès des tentatives faites, parce qu'il n'attendit jamais rien de bon de si mauvaises gens [3].

Plus digne était le langage du prince d'Orange. Le 30 juillet, il avait informé Jean de Nassau que les négociations pour la paix étaient entièrement rompues. « Ceux du côté du Roi, dit-il, n'ont aucunement voulu entendre à nos justes et équitables demandes, et il nous était impossible, sans volontairement nous précipiter en notre dernière ruine, d'accepter les conditions qu'on nous proposait [4]. »

Tel était le mécontentement des provinces obéissantes que Requesens crut devoir se disculper publiquement d'avoir rompu les négociations. Le 2 septembre, il adressa aux états particuliers des Pays-Bas une circulaire, où il exposait, au point de vue du gouvernement, les incidents de ces laborieuses négociations et

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 340-342.

[2] Requesens au Roi, d'Anvers, 31 juillet 1575. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 356.)

[3] *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 356.

[4] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, p. 267.

attribuait de nouveau la responsabilité de la rupture au prince d'Orange et aux états de Hollande et de Zélande. Mais il n'osait dire que cette rupture était définitive : tout en signalant « la malice » et « l'obstination » des « hérétiques et rebelles », tout en regardant leurs demandes comme « iniques et exorbitantes », il exprimait encore l'espoir qu'ils accepteraient les conditions jusqu'alors refusées [1].

Mais comment le peuple aurait-il ajouté foi aux protestations de Requesens, puisque les membres du conseil d'État l'accusaient formellement de n'avoir pas voulu la paix? Oui, dans leurs banquets et leurs conversations (c'est Requesens lui-même qui a révélé ces détails), les membres belges du conseil d'État disaient publiquement que la paix était au pouvoir des Espagnols, que c'était leur faute si elle n'avait pas été conclue, et que jamais le grand commandeur n'eut l'intention de la faire. Ils tenaient ce langage (ajoutait Requesens) parce qu'ils trouvaient très-juste la prétention que les Espagnols sortissent du pays et que toutes les affaires fussent laissées à la détermination des états généraux.

[1] *Correspondance de Philippe II,* t. III, pp. 752 et suiv.



LIVRE X.

Forces dont dispose Requesens. — L'armée de Guillaume le Taciturne. — Gilles de Berlaymont, baron de Hierges, prend le commandement des troupes royales en Hollande. — Projet d'incendier le Waterland. — Horribles représailles de Thierri Sonoy. — Gilles de Berlaymont s'empare de Buren. — Avantages obtenus par Mondragon. — Siége et prise d'Oudewater; héroïsme des habitants et de la garnison — Capitulation de Schoonhoven. — Conspiration à Amsterdam ; elle est découverte. — Les succès des armes espagnoles mal accueillis dans les provinces du Midi. — Plan conçu par Requesens pour s'emparer de l'île de Schouwen. — Expédition mémorable; bravoure éclatante des soldats de l'Espagne. — Siége de Zierikzee. — Pénurie du Taciturne. — Nécessité pour la Hollande et la Zélande de rechercher un appui au dehors. — Union des deux provinces insurgées. — Nouveaux pouvoirs conférés au prince d'Orange. — Prédominance des réformés. — Situation religieuse de la Hollande et de la Zélande. — Ambassade envoyée en Angleterre. — Politique de la reine Élisabeth. — Mission de Robert Corbet près de Requesens. — Champagney est envoyé en Angleterre. — Ses entretiens avec la Reine, avec lord Burghley et avec Leicester. — Triste état des provinces encore réputées fidèles. — Angoisses de Requesens. — Mesure déloyale qui lui est imposée par Philippe II; vif chagrin qu'il en ressent. — Tombé malade à Anvers, il se hâte de revenir à Bruxelles. — Mort de Chiappin Vitelli. — Derniers moments de Requesens; il n'a pas le temps de signer

les décrets qui devaient pourvoir au gouvernement du pays. — Mort et obsèques du grand commandeur.

Les négociations de Breda n'avaient point suspendu la lutte inégale que les Hollandais et les Zélandais soutenaient contre la puissante Espagne.

Le lieutenant de Philippe II disposait de plus de cinquante mille hommes d'infanterie. Il avait trois régiments espagnols, sept régiments wallons, trois régiments de Bas-Allemands et six régiments de Hauts-Allemands. En outre, trois mille Wallons gardaient les places frontières de France. La cavalerie formait un total de plus de cinq mille hommes. Indépendamment des treize bandes d'ordonnance (trois mille hommes d'armes et archers), elle comprenait dix-huit compagnies de chevau-légers et d'arquebusiers à cheval et deux compagnies de reitres [1].

A ces forces imposantes le Taciturne devait opposer le peuple en armes, car ses troupes régulières étaient tout à fait insuffisantes. Quatre régiments étaient chargés de défendre la Hollande méridionale ; le premier se composait de Wallons, le second d'Allemands, le troisième de Français et le quatrième d'Écossais. La Hollande du Nord et la Zélande étaient gardées par vingt-cinq compagnies de fantassins. Toutes ces forces régulières formaient un total de trois mille soldats au plus. Mais les villes principales de la Hollande méridionale étaient gardées par trente-huit compagnies de bourgeois, chacune de deux cents hommes très-bien exercés. Comme chaque famille de villageois devait fournir un homme, on comptait, en outre, neuf mille paysans armés, dont deux mille étaient gens de cheval. En Zélande, il y avait onze

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 245 et suiv.

cents paysans armés et deux mille pionniers occupés à réparer les digues et à élever des fortifications. La flotte, placée sous le commandement de Louis de Boisot, avait été notablement accrue. Pour entretenir ces forces de terre et de mer, la Hollande et la Zélande s'imposaient les plus lourds sacrifices. Le peuple ne murmurait pas. Il écoutait les ministres calvinistes qui, pendant les négociations mêmes de Breda, n'avaient cessé de prêcher la guerre. Il obéissait à ses magistrats qui, presque tous, se montraient courageux patriotes [1].

Dans l'armée royale, les Espagnols et les Wallons étaient toujours renommés pour leur bravoure héréditaire. Mais leur solde n'étant plus payée régulièrement, ils se plaignaient avec amertume, ils réclamaient en menaçant l'arriéré considérable qui leur était dû, et ces murmures dégénéraient trop souvent en mutineries. Ils finissaient aussi par se payer aux dépens des habitants. « Leurs insolences étaient si grandes, dit un témoin, que, dans les villages, ils regardaient, comme étant à eux, les femmes, les filles et les biens des paysans [2]. »

Gilles de Berlaymont, baron de Hierges, gouverneur de la Gueldre, avait succédé au comte de la Roche qui, au mois d'octobre 1574, s'était rendu à Padoue, pour rétablir sa santé. Il avait été investi du gouvernement de la Hollande et d'Utrecht ou, pour mieux dire, du commandement des troupes royales.

Les Espagnols, après la levée du siége de Leyde, avaient d'abord porté leur attention sur cette partie de la Hollande du nord qu'on appelle le Waterland, entre le Zuyderzée, l'Y et le Zaan. Le mestre-de-camp Valdès avait soumis à Requesens l'idée

[1] Renon de France, Mss, 2e part., chap. 44 et 46 — *Correspondance de Philippe II,* t. III, *passim.*

[2] F. Ceriol au prince de Melito, d'Anvers, 26 juin 1575. (*Correspondance de Philippe II,* t. III, p. 328.)

de brûler et de détruire tous les villages de cette contrée. Requesens en référa au Roi, et celui-ci transmit ses instructions le 22 octobre 1574. Pour enlever au prince d'Orange le territoire qui lui fournissait des tributs abondants, Philippe était d'avis de recourir à un moyen extrême. Requesens pouvait, ou submerger, en rompant les digues, tous les villages et le plat pays, ou bien y mettre le feu. Le Roi préférait ce dernier parti, toutefois après avoir donné un dernier avertissement aux rebelles [1].

Requesens se montra tout disposé à se conformer aux ordres de Philippe; déjà même il avait donné des instructions pour porter le feu dans le Waterland, lorsque les mutineries qui éclatèrent parmi les troupes, après le siége de Leyde, vinrent entraver ses projets [2].

Malheureusement, la menace seule d'incendier le Waterland fournit à Thierri Sonoy, gouverneur de cette contrée, un prétexte pour déployer la plus grande barbarie contre ceux qu'il soupçonnait de vouloir favoriser l'entreprise des Espagnols. Il érigea un tribunal extraordinaire qui, par ses cruautés, rivalisa avec le Conseil de sang d'exécrable mémoire [3].

Gilles de Berlaymont dirigea néanmoins un corps d'armée vers le Waterland. Mais cette démonstration n'avait d'autre but, paraît-il, que d'effrayer les ennemis, de les obliger à concentrer leurs forces dans les places de cette province et à dégarnir les autres. Berlaymont, après avoir pillé la campagne pendant quinze jours, se retira à Beverwyk, puis, s'avançant dans la Gueldre, parut inopinément, le 9 juin, devant Buren. Il avait plus de six

[1] *Correspondamce de Philippe II*, t. III, p. 174.

[2] Requesens au Roi, 11 décembre 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 212.)

[3] Bor, dans le livre huitième de son grand ouvrage, fol. 106 et suiv., a retracé impartialement le tableau complet de ces atrocités qui furent d'ailleurs désavouées et blâmées énergiquement par le prince d'Orange.

mille hommes sous ses ordres, tandis que la ville et le château n'étaient défendus que par quatre compagnies de soldats. La ville fut emportée le 26 juin, et, deux jours après, le gouverneur rendit également le château sans même attendre un coup de canon. Quoique le commandant eût allégué qu'il se trouvait sans munitions et avec une garnison trop faible, cette capitulation indigna les états. Le gouverneur de Buren fut enfermé dans la tour de Gouda et ne dut la vie qu'à l'intervention du prince d'Orange [1].

Tandis que Berlaymont entrait dans Buren, Mondragon s'emparait des îles de Klundert et de Fynaard, d'où les insurgés pouvaient inquiéter une partie des frontières du Brabant [2].

Berlaymont, ayant concentré ses forces, les conduisit contre Oudewater, petite ville de cinq cents foyers située sur une digue. Elle était odieuse aux Espagnols, parce qu'elle avait donné à la Hollande l'exemple de l'insurrection, après la prise de la Briele par les gueux de mer. Vers le 15 juillet, les troupes royales parurent devant Oudewater. La garnison commandée par Sainte-Marie, capitaine français, se composait de deux compagnies wallonnes, d'une compagnie flamande et d'une compagnie écossaise; de deux compagnies de bourgeois et d'une compagnie de *vrybuters* ou mariniers, en tout, dix-huit cents soldats. Ils disposaient de deux demi-serpentines de bronze, de trois demi-fauconneaux et de deux autres pièces de fer dont l'une portait la rose et la jarretière d'Angleterre. Quoique assaillis par des forces quatre fois supérieures, les assiégés montrèrent une indomptable

[1] B. DE MENDOÇA, *Commentaires*, liv. XIII, chap. Ier. — *Grande Chronique de Hollande*, liv. XI, fol. 301 v°. — Le prince d'Orange à Jean de Nassau, de Dordrecht, 7 juillet 1575. (*Archives de la maison d'Orange*, t. V, p. 251).

[2] Correspondance de Philippe II, t. III, p. 337. — B. DE MENDOÇA, *Commentaires*, liv. XIII, chap. II.

énergie. Le 6 août, les Espagnols étaient parvenus à pratiquer une brèche large de plus de cent cinquante pas. Avant d'ordonner l'assaut, Berlaymont offrit aux assiégés une honorable capitulation. Ces offres furent rejetées. Le lendemain, dimanche, vers onze heures, après une furieuse canonnade, les Espagnols s'élancèrent sur la brèche. Ils rencontrèrent une résistance désespérée. Soldats, bourgeois, les femmes mêmes, combattaient avec une vaillance extraordinaire sur les murs croulants. — Ce n'étaient plus des hommes, disait un des chefs espagnols, c'étaient des lions. — Pour augmenter la sublime horreur de ce spectacle, le feu prit à une maisonnette où les assiégés fondaient le plomb et préparaient l'eau bouillante qu'ils jetaient sur l'ennemi. L'incendie se communiqua aux maisons voisines et bientôt toute la ville fut en feu. L'assaut durait depuis plus d'une heure, et quatre cents Espagnols, parmi lesquels Gilles de Berlaymont lui-même, avaient reçu des blessures plus ou moins graves, lorsque la ville fut enfin emportée. Les vainqueurs, s'étant élancés dans les rues, passèrent au fil de l'épée tous ceux qui avaient échappé à la mort. La boucherie fut telle, que, de tous les soldats, il ne demeura pas vingt hommes vivants. Leur chef, le capitaine Sainte-Marie, fut tué sur la brèche; Morcant, qui commandait l'autre compagnie wallonne, grièvement blessé, fut fait prisonnier. Le capitaine de la compagnie flamande eut le même sort. Celui qui était à la tête de la compagnie écossaise fut blessé aussi. Quant au ministre calviniste, les Espagnols le pendirent [1].

[1] Le Sr de Trelon, maître de l'artillerie, à Requesens, du camp d'Oudewater, 9 août 1575. — Requesens au Roi, d'Anvers, 17 août 1575. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 352 et suiv.)—Lettres de Gilles de Berlaymont à Requesens et de Berty à Viglius. (Archives du Royaume. *Documents historiques*, t. XIII.) — *Brief recueil des choses plus mémorables passées ès Pays-Bas*, mss, fol. 21 v°. — B. de Mendoça, liv. XIII, chap. IV-VI. — *Grande chronique de Hollande*, liv. XI, fol. 301-303.

Berlaymont, après avoir laissé une garnison à Oudewater, feignit une fausse attaque sur Woerden et parut devant Schoonhoven, petite ville située sur le Leck, à trois lieues d'Oudewater. Elle fut bloquée le 12 août. La garnison se composait de sept cents hommes, Wallons, Anglais, Écossais et Hollandais. Ce nombre eût été suffisant si la bourgeoisie avait été aussi brave que celle d'Oudewater. Mais, catholique, elle avait d'abord tenu le parti du Roi et ne s'était rendue aux insurgés que parce qu'elle n'espérait plus aucun secours. Les orangistes ayant essayé de défendre Schoonhoven, la flottille qui amenait des renforts fut dispersée dans la nuit du 15 août. Un des héros de Leyde, le colonel de La Garde, chef de l'expédition, réussit cependant à pénétrer dans la ville. Pendant deux jours, les Espagnols la battirent avec vingt-six pièces de canon. Quoiqu'ils eussent fait une brèche de trois cents pas, La Garde voulait encore résister ; mais la bourgeoisie refusait de travailler aux murailles et ne dissimulait point ses sympathies pour les assiégeants. Dans ces conjonctures, La Garde crut inutile de prolonger la résistance. Un accommodement fut conclu le 24 août. La garnison obtint de sortir avec armes et bagages et drapeaux déployés; la même faveur était accordée aux bourgeois qui voudraient la suivre; dix seulement de ces derniers l'accompagnèrent. Les troupes espagnoles, étant entrées dans la place, ne commirent pas le moindre désordre, dit Requesens, ni ne touchèrent à une seule épingle des gens de l'endroit [1].

Quelques jours auparavant, avait échoué un complot dont le but était de faire tomber Amsterdam au pouvoir du prince d'Orange. Le 16 août, les bourgmestres royalistes parvinrent à

[1] Requesens au Roi, d'Anvers, 28 août 1575. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 357). — B. DE MENDOÇA, liv. XIII, chap. VI-VIII. — *Grande Chronique de Hollande*, liv. XI, p. 304.

découvrir les intelligences que les partisans du Taciturne avaient nouées dans la ville. Seize des coupables furent arrêtés et justiciés [1].

Requesens triomphait. Mais ce triomphe était loin d'exciter la moindre allégresse dans les provinces réputées encore fidèles. Les Belges, sans excepter les plus catholiques, s'affligeaient, au contraire, des succès des armes espagnoles. « Toute leur prétention, écrivait Requesens au Roi [2], est de se constituer en république et de faire en sorte qu'il ne reste dans le pays aucun Espagnol. Aussi aident-ils les rebelles autant qu'ils le peuvent. »

Requesens, cependant, animé par la prise d'Oudewater et de Schoonhoven, méditait une entreprise plus importante, plus décisive.

Déjà, au mois de novembre 1574, le grand commandeur mandait à Philippe qu'on ne terminerait point la guerre de Hollande, à moins que le Roi ne fût seigneur de la mer. Aussi s'était-il occupé sérieusement des mesures nécessaires pour reconquérir quelques îles de la Zélande et se procurer un port où aborderait la flotte que l'on attendait d'Espagne. Il prit enfin la résolution de tenter une expédition importante, mais périlleuse, contre l'île de Schouwen. Il était encouragé par les précieux renseignements que lui avaient fournis des personnes qui connaissaient parfaitement la navigation et les canaux de la Zélande. — « Il avait été informé, dit B. de Mendoça, que, de l'île de Tholen, on pouvait aller en barque à celle de Philipsland (Saint-Philippe), située à portée de mousquet de Tholen; que cette île (Philipsland) avait été engloutie autrefois; qu'elle pouvait avoir une lieue de circuit et ne présentait plus qu'un amas de sable où l'on découvrait, en quelques endroits, des racines et des bran-

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 358.

[2] Requesens au Roi, 9 septembre 1575, *ibid.* t. III, p. 359.

ches d'arbre. De l'extrémité de cette île on pouvait passer à gué le bras de mer qui la sépare de Duveland et qui n'a qu'une lieue et demie de largeur ; enfin, de l'île de Duveland, il était possible d'arriver à gué dans celle de Schouwen. » — Requesens avait en conséquence rappelé de Hollande une partie des troupes et fait construire, à Anvers, trente galères à seize ou dix-huit bancs, ainsi qu'une quantité de petites barques à rames, quelques « pleites » et autres bateaux nommés pontons. Le 17 septembre, il partit d'Anvers et se dirigea vers Berg-op-Zoom. Il était accompagné de Chiappin Vitelli, de Sancho d'Avila, du colonel Mondragon et de Juan Osorio de Ulloa [1].

Débarqué dans l'île de Tholen, il se rendit au fort de Sainte-Annaland qui s'élevait à l'occident, sur la digue même. C'était le rendez-vous des troupes destinées à l'une des plus merveil-

[1] B. DE MENDOÇA, *Commentaires,* liv. XIII, chap. X et liv. XIV, chap Ier. — BENTIVOGLIO, *Histoire de la guerre de Flandre,* 1re part., liv. IX. — Nous emprunterons aussi quelques indications géographiques à un Mémoire de M. Willems, le célèbre écrivain flamand, sur une ancienne carte de la Zélande : « L'île de Tholen est bornée au nord par des bancs de sable et des alluvions, qui le séparent de Philipsland ; à l'occident par les pays (autrefois îles) de Sainte-Annaland et de Saint-Martensdyk ; au sud par l'Escaut, et à l'orient par l'*Eendragt* ou *Eendrecht,* qui la sépare du Brabant. — L'île de Duveland, qui se trouve réunie aujourd'hui avec celle de Schouwen (car elle n'en est plus séparée que par une espèce de canal nommé *het Dykwater*), est bornée au nord par l'île de Schouwen, à l'orient par le *Keeten* (nom du bras qui sépare Duveland de Tholen) et le *Mastgat*, qui la sépare des îles de Philipsland et de Saint-Annaland, au sud par l'Escaut oriental et à l'occident par l'île de Schouwen. On prétend qu'elle tire son nom de la quantité de pigeons qui s'y trouvait. — L'île de Schouwen, anciennement nommée *Scaldia*, est celle qui est située le plus au nord de toute la Zélande. Zierikzee, capitale de l'île de Schouwen, est une ville très-ancienne dont les immunités et privilèges remontaient au XIIIe siècle. Les Templiers y eurent un cloître jusqu'en 1312. »

leuses et des plus héroïques expéditions de la longue guerre des Pays-Bas. Ces troupes se composaient de quinze cents Espagnols, quinze cents Allemands et quinze cents Wallons, indépendamment de deux cents pionniers et de quatre compagnies de cavaliers qui devaient garder l'île de Tholen. Le 22 septembre, un détachement de trois cents Espagnols et de trois cents Wallons, commandés par Juan Osorio de Ulloa, fut transporté sur de petites barques à l'île de Philipsland. Cette avant-garde devait, guidée par des fugitifs de la Zélande, sonder le gué qui séparait l'île de Saint-Philippe de celle de Duveland. A la marée basse, Ulloa et ses soldats entrèrent dans le gué et cheminèrent péniblement, ayant de l'eau jusqu'aux épaules ; ils étaient parvenus jusqu'au milieu du grand chenal, lorsque la flotte hollandaise, rangée sur deux lignes, s'approcha pour défendre le passage. Ils rebroussèrent chemin et revinrent à leur point de départ, fatigués, harassés, soldats et capitaines déclarant que le passage était impossible. Juan Osorio de Ulloa seul ne montrait aucun découragement. Pendant la nuit du 27 septembre, une nouvelle tentative fut faite. Douze soldats, commandés par un sergent et ayant pour guides trois habitants du pays, débarquèrent dans l'île de Saint-Philippe et entrèrent dans l'eau pour reconnaître le gué. Comme un nuage voilait la lune, ils passèrent, sans être remarqués, au milieu des vaisseaux hollandais; ils s'approchèrent de la terre et arrivèrent jusque près des sentinelles. Revenus sains et saufs, ils ne manquèrent point de faire un rapport favorable.

Alors Requesens résolut de diviser ses troupes en deux corps : le premier se composerait de toutes celles que les navires pourraient transporter, en une fois, de l'île de Saint-Philippe à celle de Duveland ; les autres passeraient à gué. Le premier corps, composé de douze cents hommes environ (Espagnols, Wallons et Allemands), avait pour chefs Sancho d'Avila, comme amiral, chargé de la direction de la flotte, et le colonel Mondragon auquel

était confié le commandement des troupes à bord. Juan Osorio de Ulloa, avec cinq cents Espagnols, sept cents Wallons et autant d'Allemands, devait tenter le passage à gué.

Le 28 septembre, toutes les troupes étaient réunies au fort de Sainte-Annaland, où Requesens voulait assister à leur embarquement. Chaque soldat reçut une paire de souliers et une valise contenant deux livres de poudre dans une poche, et, dans l'autre, du biscuit et du fromage pour six jours. La nuit étant venue, les troupes de Juan Osorio de Ulloa se dirigèrent vers les barques. Leur intrépide chef, qui s'était déjà déshabillé en partie, marchait à leur tête l'épée à la main. Une magnifique aurore boréale éclairait ce spectacle émouvant. Requesens s'adressait amicalement aux soldats qui passaient devant lui, un à un, et les encourageait : « Vous acquerrez, leur disait-il, un honneur immortel et vous rendrez au Roi un service dont il vous sera reconnaissant. »

Juan Osorio de Ulloa, ayant débarqué avec sa troupe à Philipsland, se hâta de gagner l'extrémité de l'île. Il était minuit lorsque ce vaillant officier, ayant rangé ses troupes, entra dans la mer derrière les guides. Il s'avançait en tête des Espagnols qui formaient l'avant-garde; les Allemands suivaient; puis venaient les Wallons; les pionniers étaient à l'arrière-garde. Les soldats marchaient à la file sur un ou deux hommes de front, ayant de l'eau jusqu'aux genoux, bientôt même jusqu'à la ceinture et la poitrine. Ils tenaient au-dessus de leurs têtes les piques, les épées et les arquebuses afin de les préserver de l'humidité. Ils avaient une lieue et demie à faire dans la boue et l'eau jusqu'au fort de Oost-Duveland, où se tenaient retranchées dix compagnies (françaises, anglaises et écossaises) sous le commandement de Charles de Boisot, gouverneur de l'île de Walcheren pour le prince d'Orange.

Déjà la flotte zélandaise s'avançait pour refouler les troupes

royales. Trente-huit navires, bien pourvus d'artillerie, vinrent se ranger près du gué, moitié d'un côté et moitié de l'autre, tandis que la mer était sillonnée par une multitude de petites barques. Le danger croissait avec le flux. Bientôt les navires de guerre s'approchèrent de plus près, et, pendant que leur artillerie faisait des trouées dans les rangs des Espagnols, ceux-ci étaient encore harcelés et assaillis par un grand nombre de petites barques d'où d'intrépides marins cherchaient à les harponner au moyen de longues perches munies de crochets de fer et à les précipiter dans les flots.

Les royalistes, cependant, atteignirent, en bon ordre, le but assigné à leur héroïque expédition. Mais lorsqu'ils arrivèrent devant Duveland, les compagnies qui occupaient la digue les reçurent par des décharges de mousqueterie auxquelles les Espagnols ne pouvaient répondre, ayant leur poudre et leurs armes mouillées. Osorio n'hésita point. Ne pouvant retourner sur ses pas, parce que la marée croissait d'une manière inquiétante, il résolut d'attaquer la digue. Après avoir invoqué la Vierge Marie et l'apôtre saint Jacques, il se mit à la tête d'une vingtaine d'Espagnols armés de piques, de hallebardes et d'épées. La fortune favorisa la bouillante audace de cette poignée d'hommes. Charles de Boisot fut tué par derrière, soit que ses gens eussent été trompés par l'obscurité de la nuit, soit qu'il y eût parmi eux quelque traitre vendu à l'ennemi. Du reste, les insurgés montrèrent, en cette conjoncture, très-peu de courage ; ils se débandèrent après avoir déchargé une fois leurs arquebuses. Osorio, se voyant maître de la digue, se hâta de faire passer le reste de ses soldats ; mais ils étaient en si mauvais état qu'ils ne purent empêcher les Zélandais de s'embarquer sur leurs vaisseaux.

Cette mémorable expédition avait coûté cher aux Espagnols. Requesens évaluait à cent le nombre des morts et à deux cents celui des blessés. Parmi les morts se trouvait le capitaine

Isidro Pacheco, gouverneur de Tergoes, atteint d'un boulet de canon dans le passage vers Duveland ; comme les soldats qui étaient autour de lui accouraient pour le soutenir, il les exhorta à l'abandonner et à pousser en avant. Les pionniers, qui marchaient à l'arrière-garde, furent surpris par la marée, et de deux cents, il en échappa dix seulement [1].

Quand il n'eut plus d'ennemis devant lui, Osorio revint à la digue pour rallier les siens et attendre Sancho d'Avila qui devait amener l'autre troupe sur les galères et les bateaux à rames. La flotte, commandée par Sancho d'Avila, atteignit Duveland sans avoir perdu un seul navire. — « Les ennemis s'étaient figuré, écrivit Requesens au Roi, que toutes les troupes allaient par le gué ; ce fut pourquoi ils rassemblèrent, de ce côté, tous leurs navires et leurs forces : sans cette erreur, ils auraient pu aisément empêcher le passage à la flotte royale. » — C'est ainsi que, le 29 septembre, par une expédition vraiment héroïque, toute l'île de Duveland fut replacée sous l'autorité de Philippe II.

Le lendemain matin, Sancho d'Avila, Mondragon et Juan Osorio, après avoir laissé une garnison suffisante à Duveland, traversèrent avec le reste des troupes le canal qui séparait cette île de celle de Schouwen. Mondragon commandait cette expédition, moins périlleuse que la précédente, quoique les soldats eussent de l'eau jusqu'aux aisselles ; mais aucun navire n'était là pour défendre le passage. Les abords de l'île étaient gardés par cinq cents insurgés armés, qui furent dispersés et refoulés vers Zierikzee par les arquebusiers espagnols. La vaillante troupe se dirigea ensuite sur Brouwershaven. Là se trouvaient quatre cents hommes. Lorsqu'ils apprirent que les soldats espagnols avaient passé le canal, ils mirent le feu au village et s'enfuirent

[1] B. de Mendoça, *Commentaires,* liv. XIV, chap. I-IV. — *Correspondance de Philippe II,* t. III, *passim.* — Van Meteren, fol. 114 v°.

également à Zierikzee. Le fort de Brouwershaven, gardé par une soixantaine de soldats (wallons et flamands), se rendit le lendemain. Dès lors, les insurgés n'occupaient plus dans l'île de Schouwen que Zierikzee et Bommene.

La ville de Zierikzee, située près du canal qui séparait l'île de Schouwen de l'île de Duveland, n'était entourée que d'une mauvaise muraille; mais les habitants menacés s'étaient hâtés d'ouvrir les digues en plusieurs endroits et de submerger tout le plat pays. Dix compagnies d'infanterie, commandées par Arnould van Dorp, avaient quitté Duveland pour défendre Zierikzee. Elles occupaient aussi le fort que l'on appelait la *Tête de Zierikzee,* c'est-à-dire la pointe que formait l'île entre le village de Borendam et la capitale. Au nord, les insurgés avaient également fortifié Brouwershaven et Bommene.

Le 11 octobre, plusieurs compagnies d'élite, commandées par don Gabriel de Peralta, attaquèrent la *Tête de Zierikzee.* Elles s'avancèrent jusqu'aux palissades. Mais là elles furent exposées au feu meurtrier de trois cents arquebusiers qui se trouvaient dans le fort, tandis que les navires hollandais, qui croisaient dans le canal, leur envoyaient également une grêle de boulets et de balles. Peralta fut tué et un grand nombre de ses soldats tombèrent à ses côtés. Voyant que les troupes royales faiblissaient, Sancho d'Avila mit l'épée à la main et s'avança jusqu'à la herse, d'où il commanda la retraite. Les Espagnols s'étaient à peine retirés, que les orangistes, craignant de ne pouvoir résister à une seconde attaque, évacuèrent eux-mêmes la *Tête de Zierikzee* [1].

Bientôt Requesens donna l'ordre d'investir Bommene. Cette place, solidement fortifiée, était défendue par sept cents hommes,

[1] Requesens au Roi, de la Thole (île de Tholen), 15 octobre 1575. (*Correspondance de Philippe II,* t. III, p. 373.) — B. DE MENDOÇA, *Commentaires,* liv. XIV, chap. VI — VAN METEREN, fol. 114 v°.

wallons, allemands et français, sous le commandement de Nieville. C'était un vétéran d'origine française, manchot et boiteux; une main de fer remplaçait celle qu'il avait perdue. Lorsque l'artillerie espagnole eut ouvert dans les murailles de Bommene une brèche assez large pour donner l'assaut, les assiégés furent sommés de se rendre. Ils rejetèrent les conditions assez raisonnables que leur offraient les chefs espagnols, et le vaillant gouverneur fit enlever tous les bateaux, afin que personne ne pût se retirer. Alors Mondragon, Sancho d'Avila et Juan Osorio de Ulloa reçurent l'ordre de s'emparer de vive force de Bommene. Le 26 octobre, les insurgés repoussèrent victorieusement une première attaque qui coûta, aux troupes royales, plus de cinq cents hommes, tués, blessés et noyés. Mais, le 30, à sept heures du matin, elles revinrent à la charge. La lutte se prolongea pendant cinq heures avec le plus grand acharnement. La brèche était remplie de cadavres; le gouverneur Nieville, quoique blessé à la jambe, était demeuré à son poste et avait combattu jusqu'à la mort. Telle était la terreur inspirée par l'héroïque bravoure des assiégés, que les soldats royaux n'osaient franchir la brèche. Sancho d'Avila, ayant demandé une rondache, s'écria qu'il était honteux de cette pusillanimité. Un mousquetaire espagnol, excité par les reproches de son général, empoigna également une rondache et se précipita des remparts au milieu des ennemis; les autres suivirent et bientôt une nouvelle et terrible lutte s'engagea dans les rues. Les défenseurs de Bommene, qui n'avaient plus ni poudre, ni plomb, frappaient les assaillants avec la crosse de leurs arquebuses; mais ils succombèrent enfin sous des forces supérieures. Wallons, Allemands, Français, tous furent passés au fil de l'épée; des sept cent cinquante soldats qui occupaient Bommene, aucun, dit-on, n'échappa[1].

[1] Telle est du moins l'affirmation contenue dans une lettre adressée,

Malgré la perte de Bommene, les défenseurs de Zierikzee ne montraient aucune intention de se rendre. Loin d'entrer en négociations avec Requesens, ils ouvrirent les écluses et submergèrent, comme on l'a vu, les environs de la ville. Les Espagnols, qui avaient espéré d'emporter Zierikzee de vive force, durent se résigner à la bloquer. Mondragon, chargé du commandement de l'armée, occupa, en conséquence, toutes les positions convenables. Mais ni l'artillerie, ni les forts, ne pouvaient empêcher les vaisseaux du prince d'Orange de secourir Zierikzee. C'est ainsi que, le 9 janvier 1576, dix-sept navires chargés de vivres passèrent sous le feu des canons espagnols. D'un autre côté, avec leurs barques et leurs bateaux à rames, les assiégés non-seulement allaient chercher des secours, mais ils brûlaient les villages et les maisons qui n'étaient pas submergés. Pour vaincre rapidement cette résistance, il aurait fallu pouvoir opposer à la flotte du Taciturne un nombre suffisant de navires de guerre ; il aurait fallu, en outre, que les marins de la flotte royale rivalisassent de dévouement avec ceux qui servaient le prince d'Orange. Or les premiers refusaient le service sous prétexte qu'ils n'étaient pas payés [1].

Guillaume de Nassau, lui aussi, malgré le patriotique dévouement des insurgés, se plaignait de sa pénurie. Au mois d'avril 1575, les états de Hollande avaient voté cent quatre mille florins par mois pour les dépenses de la guerre. Ils avaient, en conséquence, imposé un nouveau centième sur les biens-fonds, décrété

le 30 octobre 1575, au secrétaire Berty. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 395.) — Bor (8e liv., p. 126) et Van Meteren (fol. 115) évaluent à vingt ceux qui se sauvèrent ; Le Petit (*Grande chronique de Hollande*, etc.) dit six. *Voir* aussi *Mémoires anonymes*, p. 177.

[1] B. de Mendoça, *Commentaires*, liv. XIV, chap. X. — Requesens au Roi, d'Anvers, 24 décembre 1575 et 19 janvier 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 408 et 416.)

un emprunt forcé sur les habitants les plus aisés, et aliéné une grande partie des biens appartenant aux communautés religieuses et au clergé fugitif. « Ce petit coin de pays, écrivait le Taciturne à Jean de Nassau (juillet 1575) a été obligé de supporter seul une dépense si exorbitante pour combattre le plus grand et le plus puissant monarque de toute l'Europe ; seul, il a résisté à des armées que l'on a fait venir contre lui de tous les bouts du monde, sans que, durant cinq ou six ans, aucun autre État, aucun autre prince lui ait seulement tendu la main [1]. » Cette situation ne pouvait se prolonger ; si grands que fussent les sacrifices que s'imposait la Hollande, ils étaient insuffisants. Faute d'argent, l'armée régulière des insurgés s'affaiblissait aussi par des désertions et par le départ de bon nombre de soldats étrangers qui s'étaient mis au service du Taciturne [2].

Après la rupture du Congrès de Breda, Guillaume exposa aux états de Hollande et de Zélande la nécessité absolue de rechercher au dehors une bonne alliance pour continuer la guerre.

Déjà des mesures intérieures avaient été prises à cette fin. Le 4 juin 1575, les « membres » et villes de Hollande et de Zélande avaient conclu un traité d'union pour résister à l'ennemi commun, sous le gouvernement du prince d'Orange. Celui-ci exercerait non-seulement ses anciennes fonctions de stathouder, mais il serait, en outre, le chef suprême de l'armée et seul il ordonnerait tout ce qu'il jugerait convenable pour la sûreté et la défense du pays. Les deux provinces s'engageaient aussi à ne faire aucun accommodement avec l'ennemi, sans un consentement réciproque et sans l'avis du prince. Le traité d'union de la Hollande et de la Zélande fut ratifié par les villes et les communautés ; mais la Hollande seule prit d'abord une résolution formelle sur les arti-

[1] *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. V, p. 263.

[2] *Ib.*, t. V, p. 310.

cles qui définissaient les pouvoirs de Guillaume de Nassau [1].

Ces articles, arrêtés le 27 août, avaient donné lieu de sa part à plusieurs observations. Les états exigeaient que, protégeant le culte réformé, il fît partout cesser l'exercice du culte catholique romain. Au lieu de cette désignation précise, Guillaume demanda et obtint une dénomination plus générale s'appliquant aux cultes qui contrarieraient l'Évangile. Mais de toute façon, cependant, les calvinistes, exaspérés par le mauvais vouloir ou la trahison des catholiques qui n'avaient pas abandonné les provinces insurgées, voulaient réduire à l'impuissance ceux qu'ils regardaient comme leurs adversaires. Non-seulement les réformés enlevèrent aux catholiques romains les églises dont ceux-ci avaient jusqu'alors été en possession, mais, en outre, il les écartèrent systématiquement des emplois importants, non en vertu d'une loi, mais par méfiance. — « Il n'était pas raisonnable, disait Guillaume lui-même, que ces gens conservassent un privilége au moyen duquel ils avaient tenté de livrer le pays aux mains de l'ennemi. » — On ne laissa aux catholiques que la liberté de tenir leurs assemblées religieuses dans des maisons particulières. Ils furent désormais tolérés de même que les anabaptistes et les luthériens.

Proclamer ainsi la prédominance du culte réformé, tel qu'il était pratiqué à Genève et dans le Palatinat, c'était annoncer hautement une rupture définitive avec l'Espagne [2].

En faisant cesser l'exercice public de la religion romaine, les états de Hollande avaient d'ailleurs interdit les recherches inquisitoriales en matière de foi. Ils ne proclamaient point la

[1] Van de Spiegel, *Historie van de satisfactie der stad Goes*, etc., pp. 64 et suiv.

[2] Brandt, *Historie der reformatie*, liv. X, p. 549. — Grotius, *Annales*, liv. II. — *Apologie de Guillaume de Nassau*. — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, pp. 268 et suiv.

liberté des cultes, telle qu'on la comprend aujourd'hui, mais ils établissaient un régime qui formait déjà un étrange contraste avec les violences de Philippe II et même d'Élisabeth d'Angleterre. Élisabeth faisait brûler publiquement, à Londres, les anabaptistes hollandais. Philippe enjoignait à son lieutenant, dans les Pays-Bas, de se montrer inexorable à l'égard des dissidents, et Requesens obéissait à ces ordres impitoyables. Il écrivait au Roi qu'il s'était toujours montré l'inflexible adversaire de la tolérance en matière de religion et de la modération des *placards*. Comme nous l'avons dit, il se vantait, le 29 juin 1575, d'avoir encore, les jours précédents, envoyé au bûcher bon nombre d'hérétiques et d'en avoir fait prendre d'autres qui subiraient le même châtiment[1].

Le prince d'Orange, cependant, n'avait cessé de démontrer aux états l'urgente nécessité de chercher un appui au dehors. Vers la fin de l'été, cette grave question fut nettement posée dans les états de Hollande. Les délégués de la noblesse et des villes, appuyés par leurs commettants, émirent l'avis d'abjurer l'autorité du roi d'Espagne et de se mettre sous le protectorat d'une puissance étrangère. Mais on se montrait indécis entre l'empire, la France et l'Angleterre. On disait de l'empire, que les Allemands ne savaient jamais prendre une résolution. Contre la France on alléguait qu'elle avait toujours été ennemie des Pays-Bas, qu'elle était courbée sous un joug tyrannique et épuisée par les guerres civiles ; que s'allier à la France, c'était s'exposer à une guerre perpétuelle avec l'Espagne et à une opposition insurmontable de la part du Brabant, de la Flandre et

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 332. — De même, il écrivait au Roi, le 30 octobre précédent (*ibid*, p. 185), qu'il avait fait brûler vif un hérétique à Anvers, et ordonné d'autres exécutions. Le 22 mai 1575, le tribunal des échevins d'Anvers avait condamné à mort et fait exécuter quatre anabaptistes dont une femme, etc.

de leurs adhérents. Après la perte de Bommene, les états prirent enfin la résolution de s'adresser à la reine d'Angleterre. Le Taciturne ne se dissimulait pourtant pas qu'il s'était rendu suspect aux Anglais depuis son mariage avec Charlotte de Bourbon. Il n'ignorait pas non plus que ceux-ci étaient ulcérés contre lui, parce qu'il leur avait fermé l'Escaut, pour les empêcher d'apporter à Anvers les marchandises d'Espagne et de Portugal. Il aurait donc préféré que l'on s'adressât à Henri III et à Catherine de Médicis, auxquels il venait d'envoyer récemment un agent confidentiel. Adhérant néanmoins à la décision prise par les états, il adjoignit Marnix de Sainte-Aldegonde aux délégués de l'assemblée parmi lesquels se trouvaient Jean Vander Does, Sr de Norwyck, Paul Buys, avocat de Hollande, et le Dr François Malzoon, jurisconsulte de la West-Frise [1].

Élisabeth, craignant par-dessus tout que le protectorat français ne s'étendît sur les deux provinces insurgées, avait, pour s'y opposer, envoyé en Hollande un ambassadeur spécial, Thomas Hastings. Il s'embarqua avec les envoyés hollandais, qui arrivèrent publiquement dans la Tamise sur deux navires de guerre, bien que, récemment encore, la Reine, par un édit sévère, eût défendu de recevoir dans les ports de l'Angleterre les fugitifs des Pays-Bas, et surtout le prince d'Orange et Philippe de Marnix.

Les mandataires du prince et des états reçurent audience pendant les fêtes de Noël. Ils ne se bornèrent point à des plaintes contre la domination espagnole ; ils firent ressouvenir Élisabeth que, descendant des anciens comtes de Hollande, elle avait des droits sur ce pays et qu'ils étaient disposés, moyennant les condi-

[1] Van Meteren fol. 113. — *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 306. — *Dépêches des ambassadeurs de France en Angleterre*, t. VI, p. 450. — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, pp. 284 et 450.

tions dont on conviendrait, à la reconnaître pour leur dame souveraine. Élisabeth, tout en leur faisant bon accueil, ne se montrait point empressée à accueillir leurs offres. Elle dissimulait, selon son habitude, sa véritable pensée. En réalité, elle n'avait point le dessein de rompre ouvertement avec l'Espagne et de déclarer la guerre au Roi catholique. Mais, d'un autre côté, elle redoutait que le roi de France ne parvînt à se rendre maître de la Hollande et de la Zélande.

Tandis qu'elle envoyait Thomas Hastings en Hollande, elle donnait l'ordre au chevalier Robert Corbet de se rendre près de Requesens. Il devait lui faire connaître les intelligences que le prince d'Orange avait nouées avec la cour de France ; l'informer que le prince, s'il ne parvenait point à s'accommoder avec l'Espagne, traiterait certainement avec les Français et leur livrerait les places qu'il occupait en Hollande et en Zélande ; le prévenir enfin que, regardant les Français comme ses anciens et mortels ennemis, elle ne souffrirait pas cet agrandissement de leur puissance. Elle offrait, en conséquence, sa loyale et sincère médiation pour ménager un accord entre le Roi catholique et ses sujets rebelles [1]. Tel était, en effet, l'ardent désir d'Élisabeth. Elle prétendait devenir arbitre dans la lutte engagée entre Philippe II et les insurgés des Pays-Bas. Requesens déclina une offre qu'il regardait comme un piége. Il répondit à Robert Corbet que, si la reine d'Angleterre voulait terminer la guerre, elle n'avait qu'à se déclarer ouvertement contre les rebelles de la Hollande. C'était exprimer la pensée de Philippe II, à qui Élisabeth avait naguère aussi proposé directement sa médiation par l'entremise de Henri Cobham. Le Roi catholique, dans l'audience qu'il accorda à cet ambassadeur le 26 octo-

[1] Requesens au Roi, d'Anvers, 23 novembre 1575. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 396.)

bre, ne dissimula point que cette démarche blessait sa fierté [1].

Jamais le prince d'Orange n'avait eu une confiance absolue dans la protection efficace de l'Angleterre. Vers l'époque où les mandataires de la Hollande se rendaient à la cour d'Élisabeth, il faisait secrètement une tentative pour renouer les négociations avec Requesens. On rapporte, en effet, que, vers la fin du mois de décembre, un inconnu jeta dans la maison du conseiller d'Assonleville des lettres dans lesquelles le prince l'engageait, en termes courtois, à procurer une nouvelle conférence à Breda [2].

Requesens s'était vivement alarmé de l'accueil qui avait été fait, en Angleterre, à Marnix et aux mandataires des états de Hollande. Pour les contrecarrer, il jeta les yeux sur Champagney, homme capable, disait-il lui-même, très-instruit, parlant six à sept langues comme la sienne propre. Mais à cause de son caractère difficile, de sa haine ouverte contre les Espagnols, de ses démêlés avec les chefs des troupes qui tenaient garnison à Anvers, il n'était point fâché de l'éloigner de cette ville dont il était gouverneur.

Champagney partit le 16 janvier 1576, et arriva à Londres le 27. Il devait réclamer énergiquement le maintien des anciens traités qui garantissaient une étroite alliance entre l'Angleterre et les Pays-Bas ; chercher à s'assurer si la Reine voulait, ou non, protéger les rebelles ; réclamer d'elle une promesse écrite de ne point se mêler des affaires des Pays-Bas et de ne donner aucune assistance au prince d'Orange ; la prier enfin de faire arrêter Philippe de Marnix et le Sr de Pallant (Culembourg) et de les faire punir du dernier supplice [3]. C'était là une mission bien difficile.

[1] Morillon, prévôt d'Aire, au cardinal de Granvelle, de Bruxelles, 11 décembre 1575. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. V, p. 325.) — *Correspondance de Philippe II,* t. III, *passim.*

[2] Renon de France, Mss, 2e part., chap. 44.

[3] Requesens au Roi, d'Anvers, 19 janvier 1576, avec les instructions de

A son arrivée à Londres, Champagney constata que Marnix et ses compagnons allaient publiquement à la cour. Le bruit était même répandu que, après de fréquentes entrevues avec les principaux de son conseil, Élisabeth semblait avoir l'intention de prendre ouvertement la protection de la Hollande et de la Zélande. Champagney eut d'abord plusieurs entretiens avec le comte de Leicester et lord Burleigh, assez courtois avec le premier, plus animés avec le second. Burleigh laissait percer dans son langage la réprobation qu'avait excitée en Angleterre la longue oppression des Pays-Bas; il laissait aussi entrevoir le désir d'un triomphe pour la cause soutenue par la Hollande et la Zélande. Dans la première audience que Champagney eut de la Reine, le 5 février, Élisabeth lui fit un accueil très-froid et son langage ne fut point sans aigreur. Elle réfuta avec hauteur les plaintes de l'ambassadeur de Requesens. « Je ne favorise nuls rebelles, dit-elle aussi, mais encore faut-il savoir quels sont ceux qui méritent cette qualification. » Une seconde audience lui fut accordée le 18 février. Élisabeth se montra plus gracieuse, tout en manifestant toujours une véritable prédilection pour les « rebelles. » Elle persistait à offrir sa médiation, bien que cette intervention eût déjà été déclinée en 1574, lorsque le Sr de Zweveghem avait été envoyé en Angleterre par Requesens, sous prétexte de régler des différends commerciaux; bien que Philippe II et son lieutenant eussent récemment repoussé, avec plus de force encore, une offre qui leur paraissait insidieuse. Champagney ayant dit à la Reine qu'une alliance étroite avec le roi d'Espagne, contre les rebelles, amènerait infailliblement la soumission de ceux-ci, Élisabeth répondit, en s'animant, et non sans amertume, qu'elle avait vainement offert sa médiation, et

Champagney, datées de cette ville le 12. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 416 et 803.)

elle ajouta nettement que, si elle ne voulait pas les Français, elle ne voulait pas non plus le voisinage dangereux des Espagnols [1].

Elle craignait les intrigues de Philippe II en faveur de Marie Stuart, et c'est pourquoi elle reculait devant une rupture ouverte ; mais, d'un autre côté, elle n'avait point l'intention de raffermir la domination espagnole dans les Pays-Bas. Ce qu'elle désirait vraiment, c'était la fin de cette domination ; elle souhaitait que la tyrannie des Espagnols fût sapée et détruite, et que les « naturels » reprissent le gouvernement de leur patrie.

Un grave événement allait hâter l'accomplissement de ce vœu.

Depuis quelque temps, la santé de Requesens s'altérait. C'était avec angoisse qu'il voyait le triste état des provinces confiées à son gouvernement et l'impossibilité où il se trouvait d'y remédier. Impuissant à subjuger la Hollande, obligé, en outre, de lutter contre l'irritation croissante des provinces encore soumises, mal obéi par les vétérans du duc d'Albe, dénué d'argent et ne recevant d'Espagne que des promesses illusoires, « le bon grand commandeur, » comme l'appelait Granvelle, se désespérait. Appelé, malgré lui, à succéder au duc d'Albe, dans les Pays-Bas, il avait d'abord été accueilli avec une sorte de faveur parce que sa bienveillance, son affabilité et sa modération formaient un heureux contraste avec la dureté et les actes sanguinaires de son prédécesseur. Mais bientôt cette bonne opinion se transforma en méfiance. On sut mauvais gré à Requesens de la prédilection qu'il témoignait aux ministres et aux officiers espagnols et italiens, notamment à Sancho d'Avila et à Geronimo de Roda. On reconnut

[1] *Voir*, sur la mission de Champagney, *Correspondance de Philippe II*, t. III, appendice, p. 803-860, les *Mémoires de Frédéric Perrenot, Sr de Champagney*, publiés par M. de Robaulx, p. 314-411, et *Documents historiques* (Archives du royaume), t. XIII.

que lui aussi avait toute l'intolérance espagnole. Certes, il était partisan de la paix; mais il aurait voulu l'imposer aux insurgés, sans faire une concession à ceux-là qui, depuis si longtemps, combattaient avec tant de vaillance pour leur religion. On imputait donc à Requesens la prolongation de la guerre; on le rendait aussi responsable des excès commis par les vieilles bandes de Castille. Enfin, toutes les lettres qui venaient des Pays-Bas ne parlaient que de misère, de soldats mutinés, de manque de moyens pour les payer, et du peu de progrès du siége de Zierikzee [1].

Requesens, voyant qu'il ne pouvait prendre Zierikzee de vive force, était revenu désespéré à Anvers. Il ne lui restait pas, écrivit-il à Philippe II [2], de quoi acheter une once de poudre, ni même la vaisselle nécessaire pour sa table, car toute son argenterie avait été livrée au payeur général de l'armée, et elle était déjà fondue. « Je serais heureux, ajoutait-il, de mourir bientôt, pour que d'autres apprennent au Roi la perte des Pays-Bas. Ils n'auront pas été conquis par les ennemis, mais on les leur aura donnés, en ne prenant pas à temps les mesures nécessaires. »

Un étrange incident vint encore augmenter les chagrins cuisants du gouverneur des Pays-Bas. Philippe II, s'autorisant d'une dispense du Pape, avait, le 1er septembre 1575, rendu un décret par lequel il révoquait, sous prétexte que ces marchés étaient usuraires, tous les contrats et engagements qu'il avait faits avec les marchands, aussi bien en Espagne qu'ailleurs, depuis 1560. Une pareille décision, si préjudiciable aux marchands

[1] Le cardinal de Granvelle au Roi, Rome, 23 mars 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t. IV, p. 1-3.) — Mémoires des choses passées aux Pays-Pas, de 1576 à 1580, cités dans les *Gedenkstukken tot opheldering der Nederlandsche geschiedenis* (Leide, 1842), p. 308. — BENTIVOGLIO, liv. IX. — BOR, 8e liv., fol. 135.

[2] Requesens au Roi, d'Anvers, 30 janvier 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 424.)

du pays, consterna Requesens ; il en avait, disait-il, le cœur navré. On assure même qu'il n'eut plus jamais de santé depuis la publication de ce décret honteux pour le Roi catholique [1].

Requesens, se sentant indisposé, partit d'Anvers le 13 février, pour revenir à Bruxelles. Mais il s'arrêta quelques jours à Malines, à l'effet de gagner le jubilé papal. Enfin, le samedi, 18 février, il rentra dans le palais de Bruxelles, quelques jours avant que la dépouille mortelle de Chiappin Vitelli, marquis de Cetone, général de l'infantérie, fût conduite à Anvers. Ce chef de guerre était aussi renommé pour sa corpulence que pour ses talents. Comme il visitait les digues, dans l'île de Schouwen, il tomba de son coche et fut grièvement blessé. On le mit dans un bateau pour le ramener à Anvers; mais il mourut en chemin [2].

L'état du grand commandeur s'aggravait. Le surlendemain de son arrivée à Bruxelles, il lui était venu un bouton, en manière de clou, sur le bras, presque à la jointure de l'épaule. Ce bouton, en augmentant, devint un petit charbon très-dur au toucher et occasionna au malade une fièvre continuelle. En présence de Roda, les médecins firent une consultation dont le résultat fut que le grand commandeur n'irait pas jusqu'au 5 mars. Cette prédiction s'accomplit presque littéralement. Requesens mourut le 5, à quatre heures du matin, et le vulgaire crut qu'il avait été emporté par la peste [3].

[1] Geronimo de Roda au Roi. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 452.) — Van Meteren, fol. 115 v°.

[2] Brantôme, *Capitaines étrangers*, t. II. — Van Meteren, fol. 116 v°, racontant la fin de Vitelli, dit qu'il mourut dans le bateau comme un homme impie ; — que c'était un moqueur effronté de toute sorte de religion.

[3] Geronimo de Roda au Roi, 4 et 5 mars 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 449 et 450.) — Cf. Van Meteren, fol. 116, et *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 309.

On ne trouva point cent cinquante écus dans toute la maison de Requesens. Il fallut même, à cause du manque d'argent, différer de deux ou trois jours l'enterrement du lieutenant de Philippe II. Le 9, seulement, la dépouille mortelle du grand commandeur fut inhumée en l'église du Caudenberg, en présence des membres des divers conseils [1].

La veille de sa mort, Requesens, sentant son mal empirer, voulut user des pouvoirs qu'il tenait du Roi. D'après les suggestions de Roda, il déclara verbalement que, s'il advenait que Dieu fît sa volonté de lui, le gouvernement intérimaire devait être exercé par les comtes de Berlaymont et de Mansfeld. Le premier serait chargé de l'administration civile et politique, et l'autre de la direction de la guerre. Le lieutenant de Philippe ordonna ensuite que l'on donnât une forme officielle à la volonté qu'il venait d'exprimer. Mais le mal dont il était atteint fit de tels progrès, que Requesens ne recouvra plus le jugement nécessaire pour entendre la lecture du décret qui avait été préparé et pour le revêtir de sa signature [2].

La mort si prompte du grand commandeur fut, pour Philippe II, une perte considérable. Elle encourageait, elle fortifiait les adver-

[1] *Correspondance de Philippe II,* t. IV, p. 225. — *Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas,* t. 1er, p. 182. — Après avoir reçu la nouvelle de la mort de Requesens, Philippe II donna sa commanderie à son fils. (*Correspondance de Philippe II,* t. III, p. 474.)

[2] B. DE MENDOÇA, *Commentaires,* liv. XIVe, chap. III. — RENON DE FRANCE, Mss, 3e partie, chap. II. — L'acte qui avait été préparé est inséré dans la *Correspondance de Philippe II,* t. III, p. 450. — Le 22 mars 1574, Philippe avait pris une résolution extraordinaire. Il autorisait Requesens à appeler près de lui don Pedro Fajardo, son gendre ; à le faire entrer dans les conseils d'État et de guerre, et à lui remettre, au besoin, le gouvernement intérimaire. (*Correspondance de Philippe II,* t. III, p. 111.) Ce que devint don Pedro Fajardo, nous l'ignorons.

saires de la domination espagnole. Non-seulement elle faisait évanouir l'espoir de reconquérir prochainement la Hollande et la Zélande, mais encore elle fournissait aux autres provinces l'occasion de secouer un joug abhorré.



LIVRE XI.

Première réunion des conseillers d'État présents à Bruxelles, après la mort du grand commandeur. — Hieronimo de Roda. — Nouvelle réunion à laquelle assiste le duc d'Arschot. — On décide que le conseil d'État exercera provisoirement le gouvernement. — Le baron de Rassenghien, dans une lettre au Roi, dépeint la situation des Pays-Bas. — Réclamation des états de Brabant ; ils demandent la convocation des états généraux. — Le comte de Mansfeldt est nommé gouverneur de Bruxelles. — Inquiétudes de Roda. — Mutinerie des chevau-légers. — Agitation dans Bruxelles. — Les gouverneurs des provinces délibèrent avec le conseil d'État sur les moyens de contenter les gens de guerre. – Les trois principales provinces (Brabant, Flandre et Hainaut) demandent que les négociations avec le prince d'Orange soient reprises. — Le conseil d'État appuie ce vœu près du Roi. — Philippe II remet provisoirement le gouvernement au conseil d'État, mais s'oppose à la réunion des états généraux. — Il enjoint à Roda de surveiller le conseil d'État. — Violent antagonisme entre Roda et le duc d'Arschot. — Retour de Champagney d'Angleterre. — Mission remplie près du conseil d'État par Davison, ambassadeur de la reine Élisabeth. — Discussions orageuses. — Les membres du conseil mettent leur vaisselle en gage, pour payer les troupes prêtes à se soulever en Hollande. — Abolition du conseil des troubles. — Philippe II s'oppose de nouveau à la réunion des états généraux et à la reprise des négociations avec le prince d'Orange. — Continuation du siége de Zierikzee. — Union définitive de la Hollande et de la Zélande. — Tentatives faites par le prince d'Orange pour sauver Zierikzee. —

Mort de l'amiral Louis de Boisot. — Capitulation de Zierikzee. — Les troupes espagnoles se mutinent, se dirigent vers le Brabant, entrent dans Herenthals, repoussent les offres du conseil d'État et s'emparent d'Alost. — Le conseil d'État déclare les mutinés d'Alost ennemis du Roi et du pays. — Les bourgeois de Bruxelles prennent les armes; exaspération contre les Espagnols. — Les états de Brabant lèvent des troupes pour les opposer aux bandes étrangères. — Guillaume de Hornes, seigneur de Hèze, sert d'intermédiaire entre le prince d'Orange et les états de Brabant. — Les états de Flandre lèvent également des troupes. — Violences commises par les mutinés dans les villages autour d'Alost et à l'abbaye d'Afflighem.— Exaspération des paysans.— Les Wallons de Mondragon, qui occupent Zierikzee, se mutinent aussi.—Champagney reprend le gouvernement d'Anvers. — Sancho d'Avila, châtelain du château, correspond avec les mutins d'Alost et appelle autour de lui les Espagnols qui sont encore en Hollande. — Conférence à Willebroeck entre Sancho d'Avila et les délégués du conseil d'État. — Le marquis d'Havré, revenu d'Espagne, annonce la nomination de don Juan d'Autriche comme gouverneur des Pays-Bas. — Fautes commises par les adversaires de la domination espagnole. — Roda va rejoindre Sancho d'Avila. — Constitution d'un gouvernement militaire à la citadelle d'Anvers. — Insuccès de la négociation entamée avec Roda par les autres membres du conseil d'État. — Le baron de Rassenghien est envoyé en Espagne pour éclairer Philippe II sur la situation des Pays-Bas. — Les comtes de Berlaymont et de Mansfeldt, Viglius et d'autres membres des conseils deviennent suspects au peuple. — Les *patriotes,* encouragés par le prince d'Orange, prennent la résolution d'épurer le conseil d'État et le conseil privé. — Jacques de Glymes, exécutant les ordres du seigneur de Hèze, arrête les membres suspects du conseil d'État et les conduit à la *Maison du Roi.* — Les membres suspects du conseil privé sont également arrêtés et emprisonnés. — Justification de cet acte révolutionnaire.

Quelques heures après le décès du gouverneur général, le comte Charles de Berlaymont, Christophe d'Assonleville, Arnold Sasbout, président du conseil privé, et Geronimo de Roda se

rendirent dans la demeure de Viglius, pour prendre les mesures que nécessitait la situation.

Le personnage le plus important de cette réunion, l'homme de confiance du Roi, c'était le licencié Geronimo ou Hieronimo de Roda.

Espagnol originaire de Murcie, d'abord auditeur en la royale audience et chancellerie de Valladolid, Philippe II l'avait, en 1569, envoyé dans les Pays-Bas, pour y être employé aux affaires que le duc d'Albe jugerait à propos de lui confier [1]. Il fut placé dans le conseil des troubles; mais, sous Requesens, sa faveur grandit à tel point que le bruit était généralement répandu qu'il allait être fait chancelier général des Pays-Bas, avec entrée dans tous les conseils [2]. En effet, le 10 mars 1574, le Roi écrivit à Requesens, qu'il pourrait appeler le licencié Roda et d'Assonleville au conseil d'État; il devait, en outre, tâcher de faire entrer également Roda au conseil des finances et au conseil privé. L'adjonction de Roda au conseil des finances fut suspendue par des instructions ultérieures; quant au conseil privé, Philippe enjoignit formellement à Requesens d'y appeler de temps en temps Roda, en lui donnant même la préséance sur les autres conseillers [3]. Roda était d'ailleurs un homme instruit et très-sagace; il feignait de vouloir complaire à la nation; mais sa faiblesse, écrivait Requesens, n'avait jamais été jusqu'à compromettre le service du Roi [4].

[1] CABRERA, *Don Felipe Segundo*, liv. X, chap. XV, p. 776. — *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 110.

[2] Berty au président Viglius, 20 janvier 1574. (*Documents historiques*, t. XIII. (Archives du royaume.)

[3] *Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 38 et 128.

[4] *Ibid.*, t. II, p. 455. « .... *Vir apprimè doctus, qui, quamvis Hispanus, Belgicis tamen moribus satis erat...* » J.-B. DE TASSIS, *Comment.*, lib. III, p. 200.

Roda et ses collègues décidèrent que la mort du lieutenant de Philippe II serait notifiée aux gouverneurs des provinces et que le duc d'Arschot, ainsi que le comte de Mansfeldt, seraient appelés immédiatement à Bruxelles [1].

Le 9, au matin, le duc d'Arschot étant arrivé, les membres du conseil se réunirent de nouveau chez le président Viglius. Regardant comme non valable l'acte que Requesens n'avait pu revêtir de sa signature, ils décidèrent que le conseil d'État exercerait provisoirement le gouvernement. Puis, pour se conformer, disaient-ils, aux dernières instructions de Requesens, ils résolurent de remettre, mais avec certaines restrictions, le commandement des troupes au comte de Mansfeldt. Dans l'après-midi, ils rédigèrent la lettre par laquelle Philippe II allait être informé des événements qui venaient de s'accomplir. Cette lettre fut définitivement arrêtée le 10, après avoir donné lieu à des discussions assez orageuses. La majorité exigea que le conseil fît la demande formelle d'un gouverneur du sang royal. Le duc d'Arschot déclara même que si le Roi envoyait encore un Espagnol qui ne fût pas plus que lui, il se retirerait immédiatement dans sa maison [2].

[1] D'autres réunions eurent lieu au palais, le 6, le 7 et le 8 mars, et à celles-ci assistèrent le baron de Rassenghien, capitaine général de la Flandre wallonne, et Gaspard Schetz, seigneur de Grobbendoncq, trésorier général. Les chefs espagnols composant le conseil de guerre furent aussi mandés, et on prit, d'accord avec eux, des mesures pour la continuation du siége de Zierikzee. *Notules du conseil d'État* rédigées par le secrétaire Berty. (*Correspondance de Philippe II*, t. IV, appendices, pp. 476 et suiv.) — Selon une remarque de Viglius, le duc d'Arschot, le comte de Berlaymont et lui-même étaient seuls investis, selon les anciennes traditions, de la dignité de conseillers d'État. Les autres étaient appelés aux délibérations par une autorisation spéciale du Roi ou par une sorte de tolérance. Viglius au cardinal de Granvelle. (*Analecta* de Hoynck van Papendrecht, t. III, p. 409.)

[2] G. de Roda au Roi, Bruxelles, 10 mars 1576. (*Correspondance de

A la lettre collective du conseil d'État, le baron de Rassenghien ajouta une lettre particulière dans laquelle il dépeignait, en traits saisissants, la déplorable situation des Pays-Bas. Il disait que la plus grande partie des soldats, faute de payement, s'étaient rendus inutiles et n'avaient servi qu'à ruiner le pays et à « manger ses entrailles ». Les gens de guerre se soulevaient et le peuple commençait à s'armer pour les combattre. A une si lamentable situation, il n'y avait d'autre remède que la convocation des états généraux [1].

Déjà les états de Brabant, subissant l'influence des partisans du prince d'Orange, avaient, par une requête présentée au conseil d'État, réclamé hardiment l'assemblée générale. Rappelant ce qui s'était passé à la mort de Philippe de Castille, l'aïeul de Philippe II, ils soutenaient que la désignation d'un gouverneur provisoire ne pouvait être faite que par les états généraux et que le conseil d'État, institué pour aider le Roi ou son lieutenant, n'avait pas le droit de gouverner ou de constituer un gouverneur général. Dans sa séance du 9 mars, le conseil avait repoussé, en termes ambigus, cette audacieuse réclamation [2].

Le 16, de grand matin, le comte de Mansfeldt, gouverneur du duché de Luxembourg, arriva enfin à Bruxelles. Avant de mourir, Requesens avait ordonné au secrétaire Berty d'inviter ce personnage à se rendre près de lui, parce qu'il voulait lui confier le commandement des troupes. Bien que Requesens n'eût pas eu le temps de signer cette lettre, Berty l'envoya néanmoins au comte de Mansfeldt.

Philippe II, t. III, pp. 454-456.) — RENON DE FRANCE, Mss, 3e part., chap. II.

[1] *Correspondance de Philippe II,* t. III, pp. 461-467.

[2] *Ibid.,* t. III, p. 457. — *Mémoire* de Laurent Metsius, évêque de Bois le-Duc. (*Ibid.,* t. IV, appendices.) — RENON DE FRANCE, Mss, 3e part., chap. II.

Le conseil d'État s'étant réuni, le duc d'Arschot ne dissimula point sa mauvaise humeur. Il déclara qu'il ne voulait pas que le comte fût placé à la tête des troupes. Puisqu'on n'avait pas eu égard à l'acte du grand commandeur qui concernait le gouvernement politique, pourquoi respecterait-on ses intentions en ce qui avait trait à l'armée? Mansfeldt ayant été appelé le lendemain au conseil, on lui proposa la charge de mestre-de-camp général. Il se récria, s'attendant, dit-il, à ce qu'on lui donnât le commandement de toute l'armée, selon la volonté exprimée par le grand commandeur mourant, comme l'attestait la lettre minutée par Berty. Le 21, après de nouvelles disputes, il consentit à exercer la charge de gouverneur de Bruxelles, avec entrée au conseil d'État [1].

Témoin de l'exaspération qui se manifestait contre la domination étrangère, Roda se montrait inquiet. Déjà, le 5 mars, en informant Philippe II de la mort de Requesens, il avait sollicité son rappel. « Ma demeure en ces pays, disait-il prophétiquement, sera de très-peu de fruit pour le service de Votre Majesté et même, peut-être, lui sera-t-elle préjudiciable [2]. » Le 10, il réitère sa demande : il supplie le Roi de le retirer des Pays-Bas, il allègue que sa santé est ruinée et que, s'il ne retourne en Espagne, il prendra le même chemin que le grand commandeur. Il ajoute que sa présence à Bruxelles ne peut être d'aucune utilité pour le service royal, tandis que son départ causera la plus grande satisfaction à tous ceux du pays [3]. Onze jours après, s'adressant au secrétaire Çayas, il implorait son intervention près du Roi, afin d'être rappelé. Il avait le pressentiment, disait-il, qu'il ne vivrait

[1] G. de Roda au Roi, de Bruxelles, 20 et 21 mars 1576. (*Correspondance de Philippe II,* t. III, pp. 470 et 472.) — *Notules du conseil d'État.*

[2] *Correspondance de Philippe II,* t. III, p. 453.

[3] *Ibid.,* t. III, p. 461.

plus longtemps, s'il était obligé de rester aux Pays-Bas [1].

Mais Philippe II n'avait garde de retirer alors de Bruxelles l'homme auquel il voulait confier la surveillance du conseil d'État. La situation s'aggravait. Déjà la sédition de quelques escadrons de chevau-légers était comme le prélude d'un terrible conflit.

En apprenant que deux compagnies de chevau-légers cantonnées dans le Brabant s'étaient mutinées et se dirigeaient vers le Hainaut pour se joindre aux autres, Requesens avait conçu les plus vives appréhensions. Il ne doutait point que le pays ne se soulevât contre ces « altérés ». Aussi enjoignit-il aux gouverneurs des provinces d'empêcher la réunion des chevau-légers, et, si elle s'effectuait, de les obliger à se disperser, en coupant les chemins et en fermant les passages avec des arbres. Pour le cas où ces mesures seraient insuffisantes, ils devaient attaquer les désobéissants, et, si ceux-ci se défendaient, les passer au fil de l'épée. Déjà les habitants du Hainaut avaient couru aux armes pour seconder le comte Philippe de Lalaing, leur gouverneur. Les mutinés sortirent de la province et se retirèrent dans le Cambrésis, où ils se joignirent à d'autres compagnies. Ils étaient alors cinq cents environ, tous vieux soldats. Lalaing s'était posté au Quesnoy pour les empêcher de rentrer dans le Hainaut. Mais ils trompèrent sa surveillance, se dirigèrent vers les confins du Brabant, entrèrent dans Wavre, et, le 20 mars, vinrent en plein jour de Wavre vers Bruxelles par escadrons [2].

La plus grande agitation régnait dans Bruxelles. Les états de Brabant voulaient lever gens de cheval et de pied pour chasser les « altérés »; le conseil d'État, sous la pression du duc d'Arschot, s'y opposa, promettant d'ailleurs d'intervenir au nom

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 472.

[2] *Ibid.*, t. III, pp. 456 et 468. — RENON DE FRANCE, Mss, 3e part., chap. II.

de l'autorité royale. Mais déjà, tous les paysans des environs avaient couru aux armes. Le conseil d'État somma les mutinés de rentrer dans l'ordre, sinon, qu'il les tiendrait pour perturbateurs de la paix et les casserait. Ils répliquèrent qu'ils exposeraient leurs vies contre quiconque voudrait les offenser. L'irritation croissait dans Bruxelles. Quatre compagnies (enseignes) d'Espagnols y tenaient garnison, sous les ordres du mestre-de-camp Julian Romero. Les bourgeois, supposant qu'ils étaient d'accord avec les mutinés, fermèrent les boutiques, prirent les armes et allèrent garder les murailles et les portes. La plupart des membres des trois conseils se vêtirent en courte robe, « à la manière de guerre ». Roda même disait hautement que, si l'Espagnol menaçait Bruxelles, lui aussi se trouverait aux remparts, une arquebuse au poing.

Julian Romero, mandé au conseil d'État, assura qu'il n'y avait rien à craindre de ses gens. Accompagné de Rassenghien, il se rendit ensuite à l'hôtel de ville, pour que le magistrat apaisât le peuple. La tranquillité ne fut pourtant rétablie que vers le soir, par une proclamation annonçant la nomination du comte de Mansfeldt en qualité de gouverneur de la ville. Comme Mansfeldt était alors aussi agréable aux habitants qu'aux soldats, son élévation contenta tout le monde. Le 21, les chevau-légers s'étaient éloignés à la distance de cinq lieues, entre Louvain et Tirlemont. Julian Romero les suivit avec l'élite de ses soldats, chargé de leur faire des offres convenables, et, s'ils refusaient, de les harceler et de les assaillir. Le 31, ils acceptèrent enfin les conditions qui leur avaient été offertes par le conseil d'État. Restait à trouver l'argent qu'on leur avait promis en même temps que leur pardon [1].

[1] Le conseil d'État au Roi, Bruxelles, 31 mars 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 482.) — Roda au secrétaire Çayas, Bruxelles,

Les gouverneurs des provinces avaient été mandés à Bruxelles (28 mars), pour délibérer avec le conseil d'État sur les moyens de licencier une partie des gens de guerre et d'entretenir les autres. Ils constatèrent que les provinces se trouvaient chargées de la solde de plus de soixante mille hommes cantonnés « au centre et dans les entrailles du pays, à ne rien faire qu'à manger les sujets ». Aux troupes allemandes seules, composées de soixante-neuf compagnies de Hauts-Allemands et de trente-six de Bas-Allemands, formant ensemble trente-trois mille hommes, il était dû vingt-sept mois de solde. Le conseil d'État, n'ayant pas d'argent, avait demandé un répit au colonel Nicolas de Polweiler, leur délégué. Polweiler avait répondu qu'il voulait être payé ou mourir, et que, si le conseil tardait encore, on finirait par s'entre-tuer. Il était également dû vingt mois de solde à l'armée navale. Le baron de Hierges, venu à Bruxelles, faisait un sombre tableau des provinces maritimes. La Hollande était, par la rupture des digues et les inondations, en quelque sorte submergée : on ne voyait âme vivante, ni bétail, ni grains, ni herbages, seulement ciel et eau. Hierges demandait immédiatement cent quatre-vingt mille florins, menaçant, s'il ne les obtenait pas, de ne plus retourner en Hollande. On lui en remit vingt-quatre mille, tout ce qu'on avait, et on obtint, des Fugger et des Bonvisis d'Anvers, une avance de cinquante mille écus. En réalité, cette réunion des gouverneurs ne servit qu'à constater l'état presque désespéré des principales provinces [1].

21 mars 1576. (*Ibid.*, t. III, p. 472.) — Le même au Roi, 31 mars. (*Ibid.*, t. III, p. 475.) — *Responces de messire Jehan Sceyfve, chevalier,* etc., *sur certaines lettres du cardinal de Granvelle,* in-4°, sans pagination. (Anvers, 1580.) — *Notules du conseil d'État.*

[1] Le conseil d'État au Roi, 2 et 15 avril 1576. (*Correspondance de Philippe II,* t. IV, pp. 29 et 76.) — *Ibid.*, t. III, p. 475. — RENON DE FRANCE, Mss, 3e part., chap. III.

Les états de Flandre et de Hainaut venaient de déclarer, comme ceux du Brabant, que, si l'on voulait prévenir la ruine du pays, il fallait convoquer sans retard les états généraux et reprendre les négociations avec le prince d'Orange, moyennant la conservation de la religion catholique.

Le conseil d'État appuya énergiquement ces vœux. « Si l'on reprend la négociation de Breda, disait-il en substance, le 31 mars, le Roi donnera une grande satisfaction aux naturels, et, par là, fera cesser la guerre sanglante qui, depuis dix ans, dévore les *entrailles du pays,* sans rien avancer, mais amenant, au contraire, l'extinction et l'abolition de la religion catholique et la damnation de millions d'âmes. » Il suppliait ensuite Philippe II de se faire représenter sans retard par un gouverneur du sang royal, possédant les qualités requises pour que les naturels pussent l'aimer et l'estimer. Il ne doutait pas que le Roi ne reconquît tous les cœurs s'il envoyait aux Pays-Bas un des princes, ses fils, pour y être élevé; s'il ôtait les charges aux étrangers, retirait les garnisons des villes non frontières, assemblait les états généraux, abolissait le conseil des troubles.

Pour rédiger cette lettre, le duc d'Arschot avait réuni chez lui ses collègues, à l'exclusion de Roda. Lorsque la dépêche fut lue ensuite devant le conseil, Roda demanda quelques changements.

Il n'osa pas toutefois, dans sa correspondance confidentielle avec le Roi, contredire les assertions, ni s'opposer aux vœux de la majorité. Il constatait lui-même que la reprise des négociations de Breda était universellement désirée. Il déclarait que, si par quelque moyen, le Roi ne mettait fin à la révolte des provinces de Hollande et de Zélande, le pays n'était plus en état de supporter la guerre, et que la nation tout entière se soulèverait contre son autorité.

Déjà le peuple s'armait partout, jusqu'au fond de la Campine,

où les paysans de Desselt et de Moll avaient tiré sur les chevau-légers. Partout l'irritation croissait contre les soldats espagnols. A Bruxelles, l'exaspération était telle, que, de crainte de quelque malheur, le conseil d'État avait fait partir, le 31 mars, pour le château d'Anvers, le peu d'Espagnols des compagnies de Julian Romero qui se trouvaient encore dans la ville.

Enfin, Roda inclinait également pour l'assemblée des états généraux et considérait comme nécessaire la suppression du conseil des troubles. Au surplus, le conseil d'État avait, depuis le 26 mars, renvoyé toutes les causes au conseil de Brabant, en même temps qu'il abolissait les impôts si impopulaires du dixième et du vingtième denier [1].

Le 10 avril, au matin, le conseil d'État connut la décision de Philippe II. Par des lettres délivrées à Madrid, le 24 mars, le Roi lui remettait provisoirement le gouvernement des Pays-Bas et de la Bourgogne, ayant, disait-il, le dessein de nommer bientôt un gouverneur définitif qui serait de son sang. Il lui envoyait en même temps des commissions de conseiller d'État pour le baron de Rassenghien et Arnold Sasbout, président du conseil privé [2]. Par d'autres lettres du 3 avril, Philippe rejetait la proposition d'assembler les états généraux et n'autorisait point la reprise des négociations avec ceux de Hollande et de Zélande. Il mandait confidentiellement à Roda que, sur toutes choses, il se réjouirait beaucoup que les états généraux ne s'assemblassent point [3].

Si Philippe II s'était proposé de ruiner son autorité et de favo-

[1] Roda au Roi, 1er et 14 avril 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t. IV, p. 25.) — Les lettres du conseil d'État au Roi, du 31 mars et du 3 avril, lui furent envoyées par Baptiste Dubois, aide de sa chambre, parce que le conseil espérait que cette qualité lui donnerait un plus facile accès.

[2] *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 473, et t. IV, p. 5. — *Notules du conseil d'État.*

[3] *Correspondance de Philippe II*, t. IV, pp. 30 et 31.

riser le parti national, il n'eût pas agi autrement. Remettre le gouvernement à ce conseil d'État, dont il se défiait profondément, et non sans raison, c'était presque le partager avec le prince d'Orange, dont l'influence, dans les provinces réputées encore fidèles, devenait vraiment redoutable.

Roda seul avait la confiance de Philippe. Celui-ci venait de lui enjoindre de le tenir constamment au courant de l'état des choses au moyen du chiffre que devait posséder Balthasar Lopez, ancien secrétaire du grand commandeur. Pour plus de secret encore, il lui ferait passer ses lettres par le canal de don Diego de Cúñiga, ambassadeur d'Espagne à Paris. Si les membres du conseil ne le convoquaient pas à leurs assemblées, ou lui faisaient entendre qu'ils voyaient avec déplaisir sa participation aux affaires, Roda ne devait témoigner ni humeur, ni impatience. Il était en quelque sorte l'œil du Roi. — Pour ce motif, disait Philippe II, il convient à mon service que vous demeuriez provisoirement aux Pays-Bas [1].

La décision royale par laquelle le gouvernement était confié au conseil d'État devait déplaire aux chefs espagnols, jusqu'alors habitués à considérer les Pays-Bas comme d'autres Indes. Le duc d'Arschot, quoiqu'il eût été frustré de l'espoir d'être *ruwaert* du Brabant, et le comte de Berlaymont, quoiqu'il eût aspiré à la succession de Requesens, montraient, au contraire, beaucoup de satisfaction, car ils devenaient les premiers personnages de l'État. Les autres acceptèrent une part du pouvoir par obéissance, ou, comme ils disaient, pour assister leur pauvre patrie qui périssait. Viglius, alléguant son état maladif, aurait désiré pourtant d'être déchargé des fonctions de président du conseil d'État : toujours prudent, il aurait voulu se mettre à l'abri de l'orage qu'il prévoyait. Le conseil tout entier, d'ailleurs, représenta à

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 474, et t. IV, p. 30.

Philippe II qu'il était plus que temps de conjurer cette tempête par la prompte convocation des états généraux et la reprise des négociations avec la Hollande et la Zélande [1].

Le conseil s'assemblait régulièrement matin et soir; il avait même décidé, afin d'accélérer l'expédition des affaires, que la présence de cinq membres suffirait pour valider les résolutions. Toutefois, cette expédition était laborieuse, lente, irrégulière; lors même qu'on prenait une résolution, il n'y avait personne qui se donnât la peine de s'assurer si elle s'exécutait [2]. La plus grande méfiance, comme on devait s'y attendre, régnait entre Roda et ses collègues. Le duc d'Arschot laissait éclater ouvertement son aversion pour les Espagnols; et il était appuyé par Champagney qui était revenu d'Angleterre, très-mécontent d'avoir rempli, près de la reine Élisabeth, une mission inutile, et plus ulcéré que jamais contre les compatriotes de Roda. Aussi celui-ci le signalait-il à Philippe II comme l'homme le plus dangereux peut-être des Pays-Bas.

Arrivé à Bruxelles, le 31 mars, Champagney y fut retenu par le conseil d'État et appelé à ses délibérations. Le duc d'Arschot le soutenait avec âpreté. Champagney ayant réclamé, comme gouverneur d'Anvers, la prééminence sur le comte Annibal d'Altaemps, commandant des troupes allemandes, le duc d'Arschot appuya cette prétention avec une violence extraordinaire, et le conseil donna raison à Champagney [3].

[1] Renon de France, Mss, 3e part., chap. IV. — Roda au Roi, de Bruxelles, 13 avril; Viglius au Roi, 14 avril; le conseil d'État au Roi, 22 avril 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t. IV, pp. 62, 65 et 107.)

[2] B. de Mendoça, *Commentaires*, liv. XV, chap. III. — Roda au Roi, 13 avril 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t. IV, p. 63.)

[3] Le conseil d'État au Roi, 22 avril, et Roda au Roi, 16 avril 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t. IV, pp. 63 et 111.) — *Notules du conseil d'État.*

Celui-ci avait été suivi de près, à Bruxelles, par un envoyé de la reine d'Angleterre, Davison, gentilhomme de sa maison. Élisabeth l'accréditait près du conseil d'État à qui elle offrait sa médiation, comme elle l'avait offerte naguère à Philippe II et à Requesens. Introduit dans le conseil, Davison rappela d'abord les tentatives faites précédemment par la Reine, sa maîtresse, pour apaiser les troubles des Pays-Bas. Elle les renouvelait aujourd'hui, parce qu'elle redoutait que le prince d'Orange ne se plaçât sous la protection de la France et qu'elle ne voulait pas avoir les Français pour voisins dans les Pays-Bas. L'ambassadeur requérait donc le conseil d'entrer en arrangement avec la Hollande et la Zélande, de reprendre les négociations de Breda et de conclure immédiatement une suspension d'armes avec le prince d'Orange, afin qu'il ne fût pas contraint d'appeler les troupes françaises. L'ambassadeur ajouta que la reine Élisabeth avait parlé dans le même sens à Marnix et aux députés de la Hollande et de la Zélande, qui étaient venus en Angleterre et qu'elle les avait trouvés tout disposés à entrer en arrangement [1].

Roda était forcé de convenir que la demande de la reine d'Angleterre était celle de tout le pays ; que c'était le cri général. Mais il ne s'y associait point, parce qu'il importait avant tout, disait-il, de ménager l'autorité royale [2].

Le 16 avril, dans la matinée, le conseil d'État se réunit chez le président Viglius. A peine les membres avaient-ils pris place, qu'un greffier des états de Brabant apporta une requête par laquelle ceux-ci suppliaient le conseil de faire examiner les papiers de Requesens, pour y chercher un ordre royal qui l'avait autorisé

[1] Le conseil d'État au Roi, 15 avril 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t. IV, p. 71.) — *Notules du conseil d'État.*

[2] Roda au Roi, 13 avril 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t. IV, p. 65.)

à traiter avec les rebelles et à reprendre les négociations de Breda. Ils ajoutaient que, selon le bruit commun, le dernier gouverneur, au moment de sa mort, avait manifesté un grand repentir de n'avoir pas conclu cette pacification. Les Espagnols soupçonnaient Champagney, qui était présent, d'avoir inspiré cette démarche. Quant au duc d'Arschot, il en était prévenu. Aussi déclara-t-il qu'il fallait voir les papiers du grand commandeur. Puis, se mettant en colère, il demanda qui les avait. — Moi, repartit Roda; on me les a délivrés par le commandement du conseil d'État; le secrétaire Berty les a inventoriés et scellés de deux sceaux, et l'inventaire ne fait nulle mention d'un ordre tel que celui dont on parle. — La discussion s'envenimant, Roda dut finir par avouer qu'il avait ordre du Roi de garder les papiers de Requesens[1]. Alors les autres voulurent voir cet ordre, et il fut convenu qu'il le leur montrerait dans l'après-midi. Ce jour-là, dans l'après-midi aussi, l'ambassadeur d'Angleterre vint au conseil pour connaître la résolution qui avait été prise sur sa proposition. On lui répondit qu'on attendait les instructions du Roi et que, aussitôt qu'elles seraient arrivées, on s'empresserait de les communiquer à la reine d'Angleterre. L'ambassadeur objecta que la Reine, sa maîtresse, tenait pour certain que le Roi catholique avait envoyé un ordre pour la pacification, que cet ordre devait être dans les papiers du grand commandeur, et il pria, lui aussi, le conseil de l'y chercher. Le duc d'Arschot répliqua qu'il n'avait pas appris qu'un tel ordre existât, et qu'il ne croyait pas non plus qu'aucun autre ministre en eût entendu parler.

A peine l'ambassadeur eut-il quitté la salle, que Champagney

[1] Le Roi mandait à Roda, le 25 mars, que si l'on n'avait pas pris les précautions convenables, en ce qui concernait les papiers du grand commandeur, il devait prescrire qu'ils fussent mis dans des coffres et scellés, et qu'on les délivrât secrètement à Sancho d'Avila, pour qu'il les gardât dans la citadelle d'Anvers. (*Correspondance de Philippe II,* t. III, p. 474.)

reprit la querelle du matin, et Roda fut de nouveau requis de montrer le passage de la lettre royale sur lequel il se fondait pour garder les papiers de Requesens. Champagney dit alors que la reine d'Angleterre s'était grandement émerveillée de ce que le conseil ne s'était pas emparé des papiers du grand commandeur, à sa mort, car c'était là une règle observée dans tous les pays où il y avait de l'ordre et de la police. Il ajouta que ces papiers auraient dû être dans les mains de Viglius ou du président du conseil privé.— Ne suis-je pas digne de confiance? répliqua Roda. Cette question, d'ailleurs, ne regarde pas Champagney. — Puis, s'animant et s'adressant à tous les membres du conseil, il dit qu'il avait bien vu, ce jour-là, que sa compagnie devait leur être peu agréable; que, s'il était resté à Bruxelles, il ne l'avait fait que pour le service du Roi et pour celui du conseil ; qu'il suppliait ses collègues de se déclarer franchement à son égard, parce qu'il serait très-charmé de ne pas leur causer d'ennui et de se retirer de Bruxelles, si telle était leur volonté. Étonné de cette sortie, le duc d'Arschot répondit que Roda avait été mis dans le conseil par le Roi, et qu'il ne pouvait lui enjoindre de se retirer. Roda répéta que, si sa présence ne leur était pas agréable, il se retirerait. Tous gardèrent le silence. Sur ces entrefaites, on apporta du logis du secrétaire Balthasar Lopez, le déchiffrement du passage de la lettre royale qui concernait les papiers du grand commandeur. Roda en donna lecture, et le conseil parut satisfait [1].

Mais la bonne intelligence ne fut point rétablie entre Roda et ses collègues. Le duc d'Arschot, sous l'influence de Champagney, et ses adhérents continuaient de témoigner à l'Espagnol une

[1] Roda au Roi, Bruxelles, 20 avril, et le conseil d'État au Roi, 15 avril 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t. IV, pp. 74 et 94.) — *Notules du conseil d'État.*

méfiance insultante, lui disant, en face, qu'il était l'espion du Roi. Il arrivait souvent que, dans la salle des séances, les nationaux formaient à part de petits comités, afin que Roda ne pût les entendre, non plus que le comte de Mansfeldt, devenu également suspect. Alors Roda, dissimulant sa colère, feignait de s'approcher d'une fenêtre pour les laisser libres. Comme il se plaignait un jour à Viglius des mauvais procédés du duc d'Arschot, le président lui dit de ne point y prendre garde, parce que le duc était fou. Roda finit néanmoins par perdre patience et conseilla à Philippe II de faire enfermer son antagoniste dans un château-fort [1].

Le conseil, cependant, ne pouvait plus se dissimuler l'imminence d'une catastrophe. La pénurie du trésor rendait le gouvernement impossible. Telle était la détresse que les membres du conseil voulurent emprunter, sur leur crédit personnel, cent mille écus des marchands d'Anvers, afin d'apaiser les troupes qui menaçaient de se soulever. Les marchands répondirent qu'ils ne fourniraient pas les moyens de prolonger la guerre [2]. Alors les membres du conseil se virent réduits à mettre leur vaisselle en gage pour trouver quelques milliers de florins destinés au baron de Hierges, dont les troupes commençaient déjà à se mutiner en Hollande [3].

Pour contenir le peuple fatigué de la guerre et exaspéré par l'insolence croissante des bandes étrangères, le conseil d'État avait cherché à supprimer le conseil des troubles. Prétextant que les pouvoirs des membres de cet odieux tribunal avaient cessé par la mort du grand commandeur, le conseil leur avait enjoint, de la

[1] Roda au Roi, 18 mai et 1er juillet 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t. IV, pp. 140 et 219.)

[2] Le conseil d'État au Roi, 30 mai 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t. IV, p. 171.)

[3] Le même au même, 1er juin 1576. (*Ibid.*, t. IV, p. 184.)

part du Roi, bien qu'à son insu, de cesser leurs réunions et de fermer les portes de leurs chambres. Il avait décidé, en outre, que toutes les causes sur lesquelles il restait à statuer, seraient renvoyées devant les conseils provinciaux de justice. Cette concession, quoiqu'elle parût déjà une grande hardiesse aux yeux des ministres de Philippe II, fut encore dépassée. Par une ordonnance du 14 juin, le conseil d'État abolit définitivement le conseil des troubles [1].

Mais cette mesure, déjà tardive, ne pouvait plus apaiser les esprits. — Partout, à pleine voix, écrivait le conseil d'État au Roi, le peuple demande la convocation des états généraux et la paix avec la Hollande. — Aussi suppliait-il le souverain d'accueillir promptement ce vœu, afin de prévenir un soulèvement général. S'il rejetait les moyens de pacification, s'il refusait de réunir les états généraux, il ne lui restait qu'à envoyer sans retard une somme de deniers suffisante pour contenter les troupes, empêcher leurs déprédations qui exaspéraient les habitants, et reprendre vigoureusement la guerre contre les insurgés. Encore le conseil avertissait-il Philippe II que la reddition de Zierikzee ne terminerait pas la guerre ; qu'il serait moins facile de recouvrer l'île de Walcheren, ainsi que les ports d'Enkhuizen et de la Briele ; et qu'il serait peut-être impossible d'expulser l'ennemi de la mer. Or jamais, si l'on n'était maître de la mer, jamais les Hollandais ne seraient subjugués [2].

Roda était du même avis ; il tenait pour impossible d'en finir

[1] Roda au Roi, 7 mai, et le conseil d'État au Roi, 8 mai 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t. IV, pp. 127 et 128.) — *Discours sur le gouvernement du conseil d'État en 1576* (par Christophe d'Assonleville). (*Ibid.*, t. IV, p. 535.) — Notice sur le conseil des troubles, dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 2e série, t. II, p. 237.

[2] Le conseil d'État au Roi, 2 et 30 mai 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t. IV, pp. 123 et 171.)

avec la révolte des Pays-Bas par la force des armes. C'était aussi l'opinion du cardinal de Granvelle. De Rome, où il recevait des informations exactes, il écrivait à Philippe II : « Votre Majesté peut être assurée que jamais les Pays-Bas ne seront pacifiés par la force : ceux qui désirent la continuation de la guerre ne font que se bercer d'illusions, et ceux qui occupent des charges pour se faire valoir, et, dans leur intérêt particulier, consument les ressources de tous les royaumes et états de Votre Majesté [1]. »

Mais Philippe II ne se pressait point de prendre une résolution. Ce fut seulement le 12 juin qu'il annonça au conseil d'État que le marquis d'Havré [2] quitterait prochainement Madrid et qu'il ferait connaître, par lui, ses dernières résolutions. En attendant, il enjoignait de nouveau au conseil de ne point assembler les états généraux, ni de reprendre les négociations avec les états de Hollande et de Zélande [3].

Malgré sa faiblesse originelle, le conseil d'État gardait, vis-à-vis de la Hollande et de la Zélande, une attitude ostensiblement

[1] Roda au Roi, 21 mai, et le cardinal de Granvelle au Roi, 13 juillet 1576. (*Correspondance de Philippe II,* t. IV, pp. 149 et 236.)

[2] Charles-Philippe de Croy, marquis d'Havré, frère du duc d'Arschot.

[3] Le Roi au conseil d'État, 12 juin 1576. (*Correspondance de Philippe II,* t. IV, p. 195.) — Ces dépêches furent apportées par l'aide de chambre Baptiste Dubois.

Renon de France, Mss, 3e part., chap. VII, fait, à ce sujet, les réflexions suivantes : « La réception desquelles lettres fut cause que les seigneurs (du conseil) ne purent assembler les états, ni entrer en communication avec lesdits de Hollande et de Zélande : dont furent bien étonnés, se voyant frustrés pour lors des vrais remèdes qu'ils avaient attendu avec telle dévotion, et par faute desquels ils voyaient le tout s'aller perdre indubitablement... » Or, ces paroles se trouvent textuellement dans le *Discours sur le gouvernement du conseil d'État,* rédigé par Christophe d'Assonleville. C'est là une preuve évidente que Renon de France, président d'Artois, avait eu à sa disposition les papiers de ce membre important du conseil.

hostile. Il ne s'était point borné à renouveler la défense de commercer avec les provinces rebelles; dès le 5 mars, il avait donné l'ordre à Mondragon de poursuivre le siége de Zierikzee[1]. De son côté, le prince d'Orange s'était efforcé de délivrer cette place importante. Il était alors vigoureusement secondé par les deux provinces insurgées. Le 25 avril, la Hollande et la Zélande avaient enfin conclu, sous ses auspices et sa direction, une union intime. Toutes deux reconnaissaient Guillaume de Nassau non plus seulement comme stathouder, mais comme chef suprême, puisqu'elles lui conféraient le plein pouvoir d'ordonner tout ce qui concernerait la défense des provinces tant qu'elles seraient en guerre[2].

Le Taciturne avait compté sur l'appui de l'Angleterre. Mais Élisabeth persistait à n'offrir que sa médiation. Marnix et les envoyés des états revinrent sans avoir réussi à changer en résolutions viriles les continuelles hésitations de la Reine. Il est constant, toutefois, que, malgré cette attitude ambiguë d'Élisabeth, les Anglais, avec son assentiment tacite, aidaient les insurgés d'argent, de vivres, de munitions de guerre et de soldats[3].

Pour secourir et ravitailler Zierikzee, le prince d'Orange avait rassemblé trois cent cinquante bateaux et barques; il avait retenu tous les mariniers, au nombre de cinq mille, et il se proposait de

[1] Le conseil d'État à Mondragon, Bruxelles, 5 mars 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t. IV, p. 543.)

[2] Résolutions de Hollande (mars-avril 1576). — *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, pp. 340 et suiv. — A. Kluit, *Historie der hollandsche staatsregering*, t. 1er, pp. 115 et suiv.

[3] N. Bruuynck, secrétaire du prince d'Orange, au comte Jean de Nassau, 1er juin 1576. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V. p. 364.) — Roda au Roi, 20 mars et 30 mai 1576, d'après les lettres d'Antonio de Guaras, agent espagnol à Londres. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 471, et t. IV, p. 178.)

leur adjoindre un nombre égal de soldats [1]. Dans les derniers jours du mois de mars, le prince en personne se dirigea vers l'île de Schouwen avec un grand nombre de navires.

Le colonel Mondragon, chargé du commandement de l'armée de siége, venait de fermer le canal de Zierikzee par une estacade au bout de laquelle il avait construit un fort, protégés l'un et l'autre par les galères espagnoles. Le 24 mars, Mondragon avait repoussé une sortie essayée par les navires des assiégés. Le 12 avril, la flotte du prince d'Orange voulut à son tour forcer l'estacade; mais, après un combat acharné, elle dut également faire retraite. Une seconde tentative, renouvelée le surlendemain, n'eut pas plus de succès. Le prince ordonna une troisième tentative et voulut la diriger.

Il amenait deux grands vaisseaux nommés le *Job Janssen* et le *Lion,* et, en outre, une centaine d'autres navires de différentes dimensions. Il avait, au moyen d'un pigeon, averti les assiégés de faire sortir leur flotte par les campagnes inondées. En même temps il les prévenait que le *Job Janssen* et le *Lion* protégeraient le débarquement des marins et des soldats qui seraient chargés de couper la digue. Les Espagnols avouent que ce plan aurait indubitablement réussi, si le colonel Mondragon n'en avait pas été prévenu par un matelot de Saint-Martinsdyck. Après s'être concerté avec Sancho d'Avila, il prit les mesures nécessaires pour déjouer le projet de l'ennemi. Il creusa le centre de la digue sur une longueur de plus d'une lieue, et il garnit ce fossé d'une nombreuse infanterie, ainsi mise à couvert de l'artillerie des vaisseaux.

Le dimanche, 27 mai, le *Job Janssen,* vaisseau amiral monté par plus de cinq cents hommes, s'avança si près de terre qu'il toucha. Marins et soldats tiraient sur la digue, tant du tillac que

[1] Le conseil d'État au Roi, 31 mars 1576. (*Correspondance de Philippe II,* t. III, pp. 478 et suiv.)

de la hune. Quelques-uns s'emparèrent même de deux pièces de canon qui étaient dirigées contre eux et les tournèrent contre leurs adversaires. Toutefois, les chefs n'osèrent pas débarquer des troupes sur la digue, parce qu'ils apercevaient les têtes des soldats espagnols. Il est vrai que cette descente devait être combinée avec une sortie des assiégés, et que ceux-ci trompèrent l'attente du prince. Enfin, la marée commençant à manquer, le *Lion* se retira avec les autres navires. Les Espagnols reprirent les deux canons de la digue, les tournèrent contre le *Job Janssen* échoué et le coulèrent à fond. Plus de quatre cents hommes furent noyés. Parmi eux se trouvait le libérateur de Leyde, l'amiral Louis de Boisot. Après avoir lutté longtemps contre les flots, sur une planche dont il s'était saisi, il fut entraîné dans l'abîme.—Vaillant gentilhomme, disait de lui le prince d'Orange, en parlant de cette catastrophe, vaillant gentilhomme, affectionné au bien de la cause commune. —Les assiégés, qui avaient enfin essayé, mais trop tard, d'appuyer l'entreprise du prince, durent aussi battre en retraite [1].

L'issue funeste de cette suprême tentative, pour délivrer Zierikzee, découragea les assiégés. Le 9 juin, au matin, deux petites barques sortirent de la ville et, parvenues près d'un banc de sable, qui était situé en face d'un des forts occupés par les Espagnols, un soldat planta en terre une baguette fendue à l'extrémité et portant un billet. Averti par la sentinelle, le commandant du fort fit prendre le billet qui fut remis à Mondragon.

[1] B. de Mendoça, *Commentaires,* liv. XV, chap. IV et V. — N Brunynck à Jean de Nassau, de la Vere (pays de Walcheren), 1er juin 1576 ; Louise de Bourbon au prince d'Orange, Delft, 2 juin, et le prince d'Orange à Jean de Nassau, de Campher (Walcheren), 9 juin 1576. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. V, pp. 364 et suiv.) — Roda au secrétaire Çayas, 3 mai, et au Roi, 30 mai 1576. (*Correspondance de Philippe II,* t. IV, pp. 126 et 180.) — Correspondance du conseil d'État avec le colonel Mondragon. (*Ibid.,* t. IV, appendice, pp. 543 et suiv.)

C'était une lettre dans laquelle Arnould Van Dorp, gouverneur de la ville, manifestait l'intention de la rendre moyennant des conditions honorables. Informé avec une extrême promptitude de cet incident par un message de Mondragon, le conseil d'État l'autorisa, dès le lendemain, 10 juin, à négocier avec le gouverneur de Zierikzee. Après de longs pourparlers, la capitulation fut conclue le 29. Elle portait en substance que le gouverneur, les capitaines et gens de guerre sortiraient de la ville avec armes et bagages, mais les enseignes pliées, les mêches éteintes et le tambourin muet. La bourgeoisie s'engagea, de son côté, à payer deux cent mille florins pour être rachetée du pillage et conserver ses priviléges [1].

Le lendemain du jour où la capitulation fut signée et le jour suivant, Arnould Van Dorp eut sur la digue de *Sion* un intéressant entretien avec le chef espagnol. Van Dorp dit au colonel Mondragon qu'il était temps de tenter un nouvel accord sous le bon plaisir du Roi; que, pour sa part, il était tout disposé à seconder ce dessein et à travailler à son accomplissement avec ses parents et alliés principaux des états de Hollande et de Zélande, qui avaient accès près du prince d'Orange. Il était informé que, dans ces nouvelles négociations, on ne toucherait plus avec tant d'insistance « la corde de la religion », comme on l'avait fait à Breda. Il requérait donc Mondragon d'amener le conseil d'État à reprendre l'œuvre interrompue. Il représentait que, en Hollande et en Zélande, une grande partie de la population n'avait pas encore rompu avec son « prince naturel », ni avec la religion romaine. Enfin, il n'ignorait pas que le prince d'Orange, faute

[1] Le comte de Berlaymont au cardinal de Granvelle, Bruxelles, 10 juin 1576 (*Correspondance de Philippe II*, t. IV, p. 191), et correspondance du colonel Mondragon avec le conseil d'État. (*Ibid.*, t. IV, appendice, pp. 616 et suiv.)

d'autre appui, se verrait obligé de mettre entre les mains des huguenots de France les principales des places qu'il occupait. Or, lui, Van Dorp, déplorait une telle situation, parce qu'il avait peu d'inclination pour les Français [1].

La reddition de Zierikzee était, en effet, un grave échec pour le Taciturne. Il en témoignait son déplaisir et son irritation en termes fort vifs. De là de singulières interprétations, des rumeurs étranges. Les uns prétendaient que, poussé par le désespoir, Guillaume de Nassau voulait embarquer toute la population, percer les digues, rendre la Hollande à l'Océan, et aller, vers des régions inconnues, chercher une autre patrie. D'autres, moins crédules, disaient qu'il appellerait les Français, leur livrerait la Hollande et la Zélande, les mettrait aux prises avec les Espagnols, tandis que lui, pour ne pas être conducteur ou spectateur de cette nouvelle guerre, se retirerait en Écosse. Mais pourquoi le Taciturne aurait-il tout à fait désespéré de la cause qu'il avait soutenue avec tant d'héroïsme et une persévérance incomparable? Il n'ignorait pas que tout le pays, selon les expressions de son secrétaire, était bien résolu à tenir bon et à se défendre jusqu'au dernier homme [2].

En ce moment même, le Taciturne était désiré comme un libérateur par les provinces jusqu'alors réputées fidèles. Là, l'irritation et le désespoir du peuple, menacé par une soldatesque déchaînée, ne connaissaient plus de bornes. Déjà les chefs ne pouvaient plus contenir l'infanterie campée devant Zierikzee. Or le conseil d'État n'avait pas un sol pour payer Espagnols, Wallons, Hauts et Bas-Allemands qui tous, à l'envi, « demandaient argent ». Aussi, tous les habitants, sans excepter les catholiques

[1] Renon de France, Mss, 3e part., chap. VI.

[2] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, pp. 372 et suiv. — Renon de France, Mss, 3e part., chap. VI.

les plus fervents et les royalistes les plus fidèles, ne songeaient-ils qu'au moyen de se débarrasser au plus vite « de ces croque-florins et mangeurs des rois et princes. » En plein conseil d'État et de guerre, Julian Romero avait déclaré que les Espagnols, plus avides et plus impatients que les autres, marcheraient « têtes baissées et enseignes déployées » vers Bruxelles pour être payés [1].

En effet, pendant qu'ils campaient encore devant Zierikzee, les Espagnols de Sancho d'Avila disaient « à pleine bouche » qu'ils ne tarderaient point à venir en Brabant pour s'y rafraîchir. La capitulation conclue par Mondragon augmenta leur colère, car ils comptaient, avant de marcher sur Bruxelles, piller et saccager Zierikzee. Le 2 juillet, le régiment wallon de Mondragon entra dans la ville, non sans devoir lutter contre les Espagnols de Sancho d'Avila, furieux de la préférence accordée à leurs rivaux. Les enseignes du *tercio* de Francisco Valdès finirent par se mutiner ouvertement, chassèrent leurs officiers, pillèrent les villages et quittèrent l'île de Schouwen, se dirigeant vers le Brabant. Une autre compagnie espagnole abandonna le village de Lillo, à la vue des bateaux du prince d'Orange, pour se joindre aux mutinés de Zierikzee. Lorsqu'ils eurent franchi la frontière de Brabant, ils firent célébrer une messe pendant laquelle ils jurèrent solennellement de rester fidèles les uns aux autres. Entrés dans Herenthals, au nombre de seize cents, ils placèrent, selon les traditions des émeutes militaires, un *electo* à leur tête [2].

Le conseil d'État tenta de négocier avec eux. Il leur envoya le comte de Mansfeldt, qui leur offrit le pardon de ce qui s'était passé, cent mille florins sur la somme promise par les bourgeois

[1] Le conseil d'État au Roi, Bruxelles, 26 juin 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t. IV, p. 206-213.)

[2] *Discours véritable sur ce qui est advenu touchant l'alborote et esmotion des Espaignols mutinés ès isles de Zélande*, etc. (Bruxelles, 1576.) — Van Meteren, fol. 119. — Bor, liv. IX. — *Mémoires* de Champagney, p. 84.

de Zierikzee et, en outre, trois mois de solde à prélever sur le premier argent qui viendrait d'Espagne[1]. Ces propositions parurent insuffisantes. Les mutinés exigeaient tout ce qui leur était dû, c'est-à-dire vingt-deux mois de solde, une augmentation de gages, et, comme garantie, une bonne ville dont on les mettrait en possession. Convoitant Malines, ils écrivirent au conseil de la commune pour obtenir la permission d'y loger une seule nuit. Mais cette demande insidieuse fut repoussée. Le conseil d'État envoya d'ailleurs, au secours de Malines, une enseigne de Wallons et confia à George de Lalaing, baron de Ville, la mission de faire bonne garde dans cette place importante.

Ne pouvant s'emparer de Malines, les mutinés s'avancèrent jusqu'au village de Grimberghen, à deux lieues de Bruxelles, où le capitaine Montesdoca vint les trouver de la part du comte de Mansfeldt. Les mutinés lui promirent de ne bouger de là et d'y attendre la résolution du conseil d'État. Mais, loin de tenir parole, ils se rendirent à Assche et dans d'autres lieux qui les rapprochaient encore de Bruxelles. Montesdoca étant revenu dans leur camp, ils le chassèrent à coups d'arquebuse, parce qu'il n'apportait pas d'argent. Puis, ils feignirent de se raviser et lui écrivirent de revenir le lendemain, promettant de lui donner une réponse satisfaisante. Mais le jour même, c'est-à-dire le 25 juillet, ils s'approchèrent d'Alost et escarmouchèrent depuis le matin jusqu'au soir contre les villageois qui gardaient un pont sur la Dendre. Enfin, un traître leur indiqua, près de cette rivière, la porte d'une maison qui pouvait leur donner accès dans la ville. Cette porte ayant été brisée, les mutinés entrèrent dans Alost les uns après les autres, au nombre de deux mille. Il était alors dix heures du soir. Les bourgeois essayèrent de résister : trente

[1] Le conseil d'État au Roi, 15 juillet 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t. IV, p. 239.)

Espagnols furent tués; mais les mutinés étaient les plus forts. Ils prirent, comme otages, les habitants les plus notables et pendirent à la porte de la ville un sergent-officier du Roi.

Après cette facile victoire, ils régularisèrent leur occupation.

Les cent soixante et dix paroisses qui formaient le pays et comté d'Alost durent s'engager à payer, à chacun des mutins, deux réaux par jour. Bientôt une terrible inquiétude régna à Bruxelles et à Gand. Le 30 juillet, pendant la nuit, le beffroi appela tous les bourgeois de Gand aux armes, parce qu'on redoutait une attaque des Espagnols qui étaient sortis d'Alost [1].

Le conseil d'État, redoutant pour lui-même l'irritation croissante du peuple, voulut déraciner l'opinion qu'il était complice des mutinés. Il prit une résolution énergique : sans consulter ni Roda, ni don Alonzo de Vargas, général de la cavalerie légère, ni le mestre-de-camp Julian Romero, quoique ces derniers fussent du conseil de guerre, il mit en quelque sorte hors la loi les soldats de Philippe II. Par un manifeste du 2 août, qui fut publié à Bruxelles et dans toutes les provinces, le conseil d'État déclara les mutinés d'Alost désobéissants, rebelles, ennemis du Roi et du pays [2].

[1] Le conseil d'État au Roi, Bruxelles, 27 juillet 1576. (*Correspondance de Philippe II,* t. IV, p. 261.) — Van Meteren, fol. 120. — *Mémoires anonymes,* t. Ier, p. 195. — *Mémoires* de Champagney, p. 83. — *Memorieboek der stad Ghent,* 3e deel.

[2] Le Manifeste du conseil d'État, donné à Bruxelles, le second jour du mois d'août 1576, était intitulé *Discours véritable sur ce qui est advenu touchant l'alborote et esmotion des Espaignols mutinés ès isles de Zélande, incontinent après la prise de Zierikzee, le second de juillet 1576.* (Imprimé en la ville de Bruxelles, par Michiel de Hamont, imprimeur juré de Sa Majesté, l'an 1576.) — Roda au Roi, Bruxelles, 7 août 1576. (*Correspondance de Philippe II,* t. IV, p. 287.) — A propos de cette sédition, Renon de France (Mss, 3e part., chap. VIII), écrit ces remarques dignes d'attention :

« ... Bienheureux ces Espagnols, si Sa Majesté les eût rappelés ung an

La surprise d'Alost, par les mutinés, avait causé, à Bruxelles, une profonde émotion. Les portes de la ville furent fermées et les bourgeois se mirent en armes pour défendre les murailles. Ils étaient neuf mille environ sous la conduite de deux capitaines nommés par la commune : Corneille de Straten, avocat en la chancellerie de Brabant, et l'hôte de *l'Écu de Hongrie*. L'exaspération du peuple contre les Espagnols était au comble. Déjà, le 23 juillet, au matin, trois cents arquebusiers bourgeois s'étaient rendus à l'hôtel d'Egmont, occupé par Roda, s'en étaient fait ouvrir les portes et l'avaient fouillé depuis le haut jusqu'en bas. Pendant cette visite domiciliaire, Roda se trouvait au conseil d'État. Le 26, un de ses secrétaires fut arquebusé à la Cantersteen, parce qu'il s'était vanté qu'il laverait ses mains dans le sang des bourgeois de Bruxelles. On entendait retentir dans les rues ce cri menaçant : *Mort aux Espagnols!* Roda, Julian Romero et don Alonzo de Vargas, pour lesquels on pouvait redouter l'exaspération populaire, furent conduits au palais des souverains par le comte de Mansfeldt. Ils refusèrent ensuite de sortir de cet asile,

auparavant, pour servir ailleurs, parce que le peuple ne se fut armé pour sa défense, ni Sa Majesté receu les advis contraires et différens, pendant lesquels les affaires du prince d'Orange se redressèrent, le peuple s'aigrit, les estats se joindirent, eschauffèrent et embrassèrent les conseils pernicieux du prince d'Orange, ouvrant la porte (parmi les practiques et finesses des sectaires et héréticques) à tant de désordres et confusion que les catholicques, plusieurs officiers et serviteurs du Roy, aussi bien que les pervers et méchants, sont devenus fols par compagnie, par despit, par altération de bonne volonté et par contagion. Aultres (comme arrive aux divisions civiles) faisoient les temporiseurs, regardoient venir l'orage, s'accommodoient au temps, à la pluie, à la sédition et fureur populaire. Tout ceci a depuis petit à petit engendré et causé la désunion des provinces et espuisé toutes les richesses d'Espagne, ensemble consumé un tel nombre de capitaines et soldats que la postérité ne le croira jamais... »

quoique la commune leur eût offert de garantir leur sûreté en leur donnant une garde tirée des *Serments* de la ville. Les autres Espagnols qui habitaient Bruxelles s'étaient renfermés dans leurs maisons [1].

Les états de Brabant avaient, le 26 juillet, demandé au conseil d'État l'autorisation de lever des troupes nationales pour les employer contre les mutinés et autres qui se joindraient à eux [2]. Le conseil, en présence de l'agitation menaçante du peuple, autorisa, mais non de bonne grâce, la levée de six cents cavaliers et d'un régiment de deux mille fantassins. Le vœu exprimé par les états de Brabant était dû, d'ailleurs, aux suggestions du prince d'Orange, car il avait, à Bruxelles, trois ou quatre délégués par lesquels il correspondait avec des membres influents de l'assemblée. Les partisans du prince, ceux que l'on commençait à désigner sous le nom de « patriotes », triomphèrent des scrupules et des répugnances qui s'étaient fait jour sur le banc des prélats. Ce ne fut pas leur unique succès.

Les états de Brabant avaient décidé, à la pluralité des voix, que le commandement de leurs troupes serait donné au duc d'Arschot. Ce seigneur ayant refusé cette charge, sous prétexte qu'elle n'était pas compatible avec la dignité de conseiller d'État, les patriotes désignèrent un jeune gentilhomme issu de la noble maison de Gaesbeek, Guillaume de Hornes, S[r] de Hèze, filleul du prince d'Orange. Le 31 juillet, il fut nommé, sur la présentation des états de Brabant, colonel du régiment des gens de pied brabançons, et on lui adjoignit, comme lieutenant, Jacques de Glymes, bailli de Nivelles et du quartier wallon. Quelques jours

[1] B. DE MENDOÇA, *Commentaires,* liv. XV, chap. VI. — RENON DE FRANCE, Mss, 3e part., chap. VIII. — VAN METEREN, fol. 120. — Le conseil d'État au Roi, 27 juillet 1576, et Roda au Roi, même date. (*Correspondance de Philippe II,* t. IV, pp. 259 et 264.)

[2] *Notules du conseil d'État.*

après, le 5 août, le conseil nomma chef et capitaine de la cavalerie brabançonne, Adrien de Rubempré, baron de Rèves, Sr de Bièvre, gentilhomme honorable et courageux.

Hèze ne se contenta point de presser les levées des dix enseignes dont il allait avoir le commandement; il s'efforça de servir plus activement les desseins du prince d'Orange. Le 13 août, il s'était présenté aux états pour leur communiquer des lettres du prince; mais, par l'absence fortuite de quelques-uns de ses partisans, il ne put obtenir l'autorisation de faire lire publiquement ces lettres par le greffier. Il fut plus heureux le 23. La majorité décida que les lettres adressées par le prince d'Orange aux états de Brabant seraient lues. Le prince les exhortait à ne point laisser échapper l'occasion de se soustraire au joug des Espagnols et autres soldats étrangers; il manifestait ensuite le désir de contracter amitié avec eux et affirmait qu'il ne voulait point détruire la religion catholique, mais seulement défendre avec eux la liberté de la patrie. Il mettait donc en avant un projet d'alliance entre la Hollande et la Zélande et les autres provinces des Pays-Bas. Les adversaires du prince s'écrièrent qu'il n'appartenait qu'au Roi et à son conseil de traiter avec des rebelles; mais les patriotes répondaient hardiment que ceux qui ne voulaient pas consentir à traiter avec la Hollande et la Zélande, étaient des traîtres à la patrie. Après de violentes disputes, il fut décidé, à la pluralité des voix, qu'une réponse courtoise serait adressée au prince d'Orange, au nom des états de Brabant [1].

Les états de Flandre levèrent également six compagnies à cheval et un régiment d'infanterie qui fut placé sous les ordres du Sr de Noyelles. Le commandement supérieur resta néanmoins

[1] *Mémoire* de Laurent Metsius, évêque de Bois-le-Duc (membre des états de Brabant, en 1576). Bibliothèque royale de Bruxelles, no 17329, et *Correspondance de Philippe II*, t. IV, pp. 739 et suiv.

au comte du Rœulx, comme gouverneur de la Flandre, bien qu'on le soupçonnât de partialité pour les Espagnols [1].

Les mutinés, maîtres d'Alost, brûlaient les villages jusqu'à Gand. Ils n'épargnèrent même pas l'abbaye d'Affligem; ils exercèrent des violences atroces sur les moines et en pendirent même quelques-uns par les parties honteuses afin de découvrir le trésor de l'abbaye. Ces outrages eurent pour résultat de rendre plus odieux encore le nom espagnol. Partout les paysans se procuraient des armes et vendaient jusqu'à leurs vaches pour en acheter [2]. Les ecclésiastiques eux-mêmes considéraient alors les soldats du Roi comme des ennemis et des rebelles.

En présence des dangers qui les menaçaient, les trois provinces principales des Pays-Bas méridionaux (Brabant, Hainaut et Flandre) s'étaient étroitement rapprochées. Lorsque les soldats du régiment wallon de Mondragon, qui occupait Zierikzee, se furent également mutinés et eurent fait prisonnier leur colonel [3], les patriotes de Bruxelles envoyèrent des députés dans toutes les provinces pour exposer qu'il était temps de réunir les états généraux. Le Hainaut et la Flandre appuyèrent énergiquement ce vœu dont la réalisation devait amener, selon les prévisions du parti national, la chute de la domination espagnole.

Sancho d'Avila, châtelain du château d'Anvers, entreprit alors, d'après les suggestions de Roda, de concentrer sous sa main les vieilles bandes et de lutter contre le parti national.

[1] Van Meteren, fol. 120.

[2] « .... Pour acheter des armes, tous se sont endettés; les cultivateurs ont vendu jusqu'à leurs vaches. » Roda au Roi, 30 août 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t. IV, p. 331.)

[3] « .... Les Wallons du régiment du colonel Mondragon, demeurés aux îles de Zierikzee et de Duveland, se sont mutinés aussi, et tiennent prisonnier ledit colonel dans la ville ... » Roda au Roi, 15 et 16 juillet 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t. IV, p. 251.)

Avant la capitulation de Zierikzee, Champagney, gouverneur d'Anvers, était rentré dans cette ville, par ordre du conseil d'État, avec huit enseignes du régiment du comte Othon d'Eberstein qui venaient de la Flandre. Le comte de Mansfeldt, au nom du conseil d'État, remit au colonel Eberstein une déclaration portant que Champagney aurait dans la ville d'Anvers le commandement qui appartenait au gouverneur et capitaine, qu'il donnerait en conséquence le mot du guet et que les gens de guerre devraient lui obéir. Le comte d'Eberstein promit, de son côté, que ni lui ni ses compagnies n'accorderaient l'entrée dans la ville d'Anvers à nuls autres gens de guerre, quels qu'ils fussent, sans exprès commandement du conseil d'État [1].

Le comte d'Eberstein, retournant à Bruxelles, laissa à Anvers son lieutenant-colonel Hans Moussenham. Lorsque le conseil d'État eut déclaré rebelles les Espagnols mutinés, Champagney ne voulut point faire publier ce manifeste dans la ville d'Anvers, de peur d'indisposer les marchands étrangers, de crainte aussi de fournir aux mutinés un prétexte pour se rapprocher de la ville et à Sancho d'Avila une occasion pour les recueillir. Mais Roda, par l'entremise de Charles Fugger, colonel d'un autre régiment d'Allemands, fit conseiller à Sancho d'Avila de ne plus garder de ménagements. Le châtelain d'Anvers enjoignit alors aux galères royales de l'Escaut, qui étaient placées sous son commandement, de fournir des munitions de guerre aux mutinés d'Alost. En même temps le colonel Fugger faisait approcher d'Anvers quelques compagnies de son régiment. Un

[1] Toutefois Champagney écrivait au conseil, le 13 juillet 1576 : « ... Il vous plaira ordonner, afin que une proclamation soit faite de votre part par laquelle on commande à tous gens de guerre espagnols se retirer d'ici, car tous les jours le nombre croît davantage... » (Lettres inédites de Champagney. *Bydragen tot de oudheidkunde en geschiedenis, inzonderheid van Zeeuwsch-Vlaanderen,* t. V, pp. 238 et suiv.)

autre colonel d'Allemands, George Frunsberg, qui résidait également à Anvers, était d'accord avec Fugger. Mais ils ne parvinrent pas à suborner le lieutenant-colonel Moussenham.

Sancho d'Avila, cependant, s'efforçait de rallier autour de lui des forces imposantes. Il avait encore gagné le colonel allemand Nicolas de Polweiler et Cornelius Van Enden, nommé naguère par le conseil d'État chef des six compagnies restantes du régiment licencié du comte Annibal d'Altaemps. Ces colonels d'Allemands, réunis au mestre de camp Valdès, à Francisco Verdugo et au commissaire Olivera, tinrent à Anvers, sous la présidence de Sancho d'Avila, des réunions, au mépris des ordres du conseil d'État, qui, selon eux, n'était plus libre dans Bruxelles. Il fut résolu que chacun rassemblerait ses troupes aux environs d'Anvers, dans le plus bref délai, surtout la cavalerie, qui était disséminée et cantonnée dans des villes ouvertes. Le mestre de camp don Fernando de Tolède fut requis d'abandonner les quartiers qu'il occupait en Hollande, avec les enseignes de son *tercio,* et de venir en Brabant, accompagné de la cavalerie espagnole et italienne. Fernando de Tolède obtempéra à cette invitation [1].

Informé que les chefs militaires obéissaient à Sancho d'Avila, le conseil d'État écrivit à celui-ci pour lui demander comment, sans attendre ses ordres, il avait appelé les troupes hors de leurs quartiers. Sancho répondit qu'il n'avait pas été le seul à commander le rassemblement pour le service du Roi, que les colonels et les généraux s'étaient associés à cette mesure. Quelques jours après il écrivit insolemment au magistrat et à la ville de Bruxelles pour les avertir que, s'ils ne changeaient pas de conduite, les chefs de l'armée sauraient les mettre à la raison. Le conseil d'État répondit lui-même au châtelain d'Anvers qu'il

[1] *Mémoires* de Champagney, pp. 84 et suiv. — *Correspondance de Philippe II,* t. IV, *passim.*

n'était point prisonnier. Mais, lui, faisant allusion à Roda, toujours réfugié dans le palais des souverains, persista dans son allégation et déclara qu'il convenait de prendre les armes pour réduire la ville de Bruxelles en l'obéissance de Dieu et du Roi. Après un échange de nouvelles lettres, Sancho d'Avila manda au conseil d'État que, pour démontrer qu'il était vraiment libre, il n'avait qu'à déléguer quelques-uns de ses membres à Willebroeck. Quoiqu'il parût au conseil d'État assez humiliant d'obtempérer à ce désir, il finit par désigner, pour cette conférence, le baron de Rassenghien et Roda, qui avait été formellement indiqué par le châtelain d'Anvers; ils étaient accompagnés du secrétaire Vasseur [1].

Dans la conférence, qui eut lieu au delà de Willebroeck, Sancho d'Avila demanda, au nom des chefs militaires, que l'entrée et la sortie de Bruxelles fussent libres ou que le conseil d'État se transportât dans une autre ville; il demanda en outre que l'on fît cesser les levées de gens de guerre, ordonnées par les états de Brabant. Les mandataires du conseil répondirent que l'accès de la cour était libre et que, quant aux levées, rien ne se faisait au préjudice du Roi. Lorsqu'il fut question des mutinés d'Alost, Sancho d'Avila déclara hardiment que, au besoin, il leur donnerait son épée pour les défendre.

Les délégués firent leur rapport au conseil, le 10 août, et Roda indiqua ce qu'il fallait faire, suivant lui, pour maintenir les provinces dans l'obéissance jusqu'à l'arrivée du nouveau gouverneur. Le duc d'Arschot l'interrompit avec violence. « Quel nouveau gouverneur, s'écria-t-il, croit entrer en ce pays? S'il vient en armes, nous ne le laisserons pas entrer; nous sommes déterminés à ne plus souffrir ce que nous avons souffert jusqu'ici; nous mourrons plutôt tous que de nous laisser traiter de cette

[1] *Notules du conseil d'État* (8 août).

sorte, ou de le laisser entrer avec des troupes. » Le comte de Mansfeldt fut le seul qui cherchât à atténuer cette violente sortie. « Nous devons recevoir ce gouverneur, dit-il, de la manière que Sa Majesté nous l'ordonnera, et il n'y a pas lieu de s'occuper davantage de ces choses. » Les autres membres gardaient le silence [1].

Le marquis d'Havré était arrivé à Bruxelles le 30 juillet, de retour d'Espagne. Il apportait l'information officielle que don Juan d'Autriche était nommé gouverneur général des Pays-Bas, et, pour le surplus, des promesses équivoques, comme toujours. L'arrivée du marquis n'avait donc rien changé. Elle avait seulement eu pour résultat de renforcer la fraction du conseil d'État opposée aux Espagnols d'un personnage très-vain, ambitieux et entreprenant, bavard et inconséquent, comme son frère, le duc d'Arschot. Quoiqu'il n'eût pas la qualité de membre du conseil d'État, le marquis fut néanmoins associé à ses délibérations. Champagney était un homme d'une tout autre valeur. Pour ruiner les projets de Sancho d'Avila, il avait proposé au duc d'Arschot et à d'autres du conseil d'État, de faire cerner la maison où se réunissaient, à Anvers, le châtelain de la forteresse et ses auxiliaires, et de s'emparer d'eux; il se faisait fort de réussir, avec l'aide du lieutenant colonel Moussenham : mais ce conseil viril ne fut pas suivi [2].

Les adversaires de la domination espagnole commirent une

[1] *Notules du conseil d'État* (10 août). — Le conseil d'État au Roi, 12 et 14 août. (*Correspondance de Philippe II,* t. IV, p. 297.) — Roda au Roi, 15 août 1576. (*Ibid.,* t. IV, p. 312.) En rapportant à Philippe II les menaces proférées par le duc d'Arschot, Roda disait : « Don Alonzo de Vargas, Julian Romero et moi trouvâmes que c'étaient là des paroles qui auraient mérité, si les choses n'étaient pas dans l'état où elles sont, que nous en punissions sur-le-champ l'auteur, en le frappant de nos poignards. »

[2] *Mémoires* de Champagney, p. 91.

autre faute. Le 11 août, ils laissèrent sortir de Bruxelles Roda avec don Alonzo de Vargas et le mestre-de-camp Julian Romero. Or ceux-ci se rendirent à Anvers, sous divers prétextes, et n'en bougèrent plus. Roda annonçait d'ailleurs l'intention de ne plus retourner à Bruxelles, à cause du danger qu'y courrait sa personne [1]. Il devint le chef, le président d'un gouvernement militaire qui se composait d'Alessandro de Gonzaga, de Sancho d'Avila, du mestre-de-camp Francisco Valdès, du colonel Verdugo, de don Alonzo de Vargas, de Julian Romero, du commissaire général de la cavalerie Antonio de Olivera, et du provéditeur Juan de Issunca [2].

Feignant de se rendre à une invitation de Roda, le comte de Mansfeldt, le marquis d'Havré, le président du conseil privé et le Sr de Grobbendoncq, trésorier général, vinrent à Anvers le 24 août, comme mandataires du conseil d'État. Leur but ostensible était de se procurer de l'argent ; mais, en réalité, ils étaient chargés de négocier la soumission de Roda et de ses adhérents. Roda, stipulant au nom de ceux-ci, exigeait deux choses : la cessation des levées autorisées par le conseil et la translation du siége du gouvernement à Anvers ou à Malines. Les délégués parurent très-accommodants ; ils promirent de faire en sorte que les levées de troupes cessassent et, quant au déplacement du conseil,

[1] Roda au Roi, 15 août 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t. IV, p. 315.)

[2] Champagney, écrivant, le 18 août, au conseil d'État, disait que Roda et ses acolytes se moquaient de l'autorité du conseil. « ... A temporiser, poursuivait-il, avec gens si indiscrets et oultrecuydez, vous pouvez voir que vous perdez tous les jours davantage et que le nombre et audace croît jusqu'à s'égaler à vous, ou pour mieux dire à ne faire rien de ce que vous commandez... C'est une chose étrange de voir ce que nous passons et que une telle ville comme ceste-cy (dont la somme de toutes les affaires dépend) on la laisse ainsi au bénéfice de nature et à la volonté et service de ces séditieux... » (*Bydragen*, etc., t. V, pp. 238 et suiv.)

de tâcher, avec leurs collègues, d'avoir égard à des observations dont ils ne méconnaissaient pas la justesse. Dans une conversation particulière qu'il eut ensuite avec Roda, le marquis d'Havré se conduisit platement; il offrit à ce licencié de Murcie l'alliance des Croy, s'il voulait user de son influence près du Roi pour faire nommer le duc d'Arschot premier chef des finances et lui, marquis d'Havré, membre effectif du conseil d'État[1]. Le marquis ne mentionna point cet incident dans le rapport qu'il fit au conseil le 27.

Le 2 septembre, le Sr de Grobbendoncq retourna à Anvers pour négocier, avec l'aide de Roda, une avance de fonds sur des lettres de change venues d'Espagne. Il tâcha encore, en cette occasion, de faire cesser le schisme qui avait éclaté dans le conseil d'État et de guerre. Il promit à Roda que, du moment où les soldats mutinés auraient évacué Alost, Bruxelles lui offrirait toute sûreté, et il l'engageait, en conséquence, à y revenir. Mais Roda continuait à faire la sourde oreille [2].

Pour prévenir l'effet des informations inexactes ou calomnieuses que les ministres espagnols auraient pu transmettre au Roi et à don Juan d'Autriche, le conseil d'État chargea un de ses membres, le Sr de Rassenghien, de se rendre en Espagne, afin d'éclairer Philippe II sur la véritable situation du pays. Il partit le 1er septembre avec un ample mémoire dans lequel le conseil résumait les événements qui s'étaient passés depuis la mort de Requesens et indiquait les vrais remèdes à une situation si déplorable, c'est-à-dire : la retraite des Espagnols et des autres troupes étrangères, la convocation des états généraux, la paix

[1] Roda au Roi, d'Anvers, 30 août 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t. IV, pp. 331 et suiv.)

[2] *Relation* de Gaspard Schetz, seigneur de Grobbendoncq, dans les *Analectes historiques*, de Gachard, t. IV, pp. 52 et suivantes.

avec la Hollande et la Zélande, l'appel des bandes d'ordonnance qui formaient l'élite des troupes nationales, enfin, le maintien des priviléges, des droits et des lois du pays. Rassenghien avait charge expresse, s'il échouait, de déclarer au Roi que ceux du conseil d'État se démettraient de leurs fonctions. Le conseil ajoutait qu'il ne pourrait peut-être pas attendre, pour prendre une décision, le retour de son plénipotentiaire, tant était grand l'antagonisme entre les Espagnols, qui bravaient et menaçaient le peuple, et le peuple résolu, au péril de sa vie, de se défendre [1].

Cette vive peinture n'était nullement exagérée. Roda, de son côté, écrivait au Roi : « Les insolences des naturels du pays vont en augmentant chaque jour, jusqu'à ce point que les prédicateurs osent dire déjà qu'on peut, sans scrupule de conscience, tuer les Espagnols qui font tant de mal au pays; et c'est là le langage qui se tient communément dans toutes ces provinces [2]... »

La ville de Bruxelles, gardée par vingt mille bourgeois armés, était comme en pleine révolte. Le prince d'Orange y dominait par ses partisans. Le peuple, sous l'influence irrésistible du Taciturne, voulait non-seulement combattre les mutinés, mais aussi réduire à l'impuissance tous ceux qui refusaient de se déclarer ouvertement contre la prépotence espagnole et royaliste. Déjà le comte de Mansfeldt, gouverneur de Bruxelles, avait été obligé de rendre à la commune les clefs de la ville, et le peuple ne faisait pas plus de cas de lui et du comte de Berlaymont, que si ces seigneurs blanchis au service de l'État avaient été de misérables valets [3].

[1] Instruction du conseil d'État pour le Sr de Rassenghien. (31 août.) *Correspondance de Philippe II*, t. IV, p. 342.

[2] Roda au Roi, d'Anvers, 4 septembre 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t, IV, p. 347.)

[3] Le colonel François Verdugo à de La Margelle, lieutenant de son régiment, à Harlem, d'Anvers, 1er août 1576. *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, p. 386.

Roda, cependant, dans sa correspondance confidentielle avec Philippe II, mettait le comte de Berlaymont sur la même ligne que le duc d'Arschot pour son mauvais esprit contre les Espagnols. Il reprochait à Christophe d'Assonleville de montrer des « intentions pestilentielles » et au président Sasbout de parler quelquefois avec une liberté sans frein. Le comte de Mansfeldt même avait mal pris, disait-il, l'assemblée des colonels faite à Anvers par Sancho d'Avila ; il croyait, néanmoins, que Mansfeldt resterait fidèle au Roi [1].

Tel était aussi le sentiment de Philippe II, qui avait, par des lettres-patentes du 15 juillet, élevé le comte de Mansfeldt à la dignité de conseiller d'État, malgré l'opposition de Hopperus, garde des sceaux des Pays-Bas à Madrid. Celui-ci rappelait que Mansfeldt avait été un des principaux excitateurs des premiers troubles, qu'il était Allemand comme Guillaume de Nassau, et qu'il ne le combattrait pas. Mais Philippe II répliqua qu'il connaissait Mansfeldt depuis longtemps pour un homme de bien et très-bon chrétien [2]. Il aurait pu ajouter que Mansfeldt, pauvre et grand dépensier, selon les expressions de Requesens, était intéressé à conserver la faveur du roi d'Espagne. Quant aux patriotes, ils faisaient un grief à Mansfeldt de son trop vif attachement au Roi ; à Berlaymont et à Christophe d'Assonleville, de leurs hésitations, et à Viglius, de son incurable faiblesse.

Pour animer le peuple contre eux, les partisans du prince d'Orange répandaient le bruit que ces conseillers favorisaient les Espagnols mutinés. Peut-être y en avait-il qui regrettaient de s'être associés au manifeste du 2 août ; mais leur prétendue connivence avec les mutins d'Alost n'était qu'un prétexte. Pour

[1] Roda au Roi, d'Anvers, 15 août 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t. IV, p. 312.)

[2] Lettres de Hopperus. Bibl. de Bourgogne, nº 16093.

le Taciturne, le conseil dÉ'tat, composé de ses éléments actuels, était un obstacle, et cet obstacle, il voulait le détruire. Si Mansfeldt, Berlaymont, d'Assonleville et Viglius avaient déclaré rebelles les mutins d'Alost, iraient-ils au delà de cet acte qui leur semblait déjà une atteinte à l'autorité royale? Voudraient-ils, avec le prince d'Orange et les patriotes, l'alliance et l'union de tous les Pays-Bas, la suprématie des états généraux, l'expulsion éternelle des Espagnols? Comme on ne pouvait attendre d'eux des déterminations aussi énergiques, il fallait les mettre dans l'impossibilité d'entraver les desseins du parti national [1]. Or le Taciturne avait jeté les yeux sur son filleul, Guillaume de Hornes, s[r] de Hèze, pour l'exécution d'un projet qu'il croyait décisif.

Le 1[er] août, le Taciturne lui avait écrit afin de l'encourager, lui promettant son actif concours ainsi que l'appui des états de Hollande. Il lui avait aussi envoyé une personne de confiance [2]. Ce fut donc Hèze qui proposa secrètement aux partisans du prince d'Orange de s'emparer des membres du conseil d'État suspects d'*espagnolisme,* puis de convoquer formellement les états généraux.

Ce projet ayant été approuvé par les patriotes dans leurs conciliabules, Hèze et son lieutenant de Glymes envoyèrent presque tous les matins leurs nouvelles recrues de la porte du palais à celle de Caudenberg sous prétexte de les y exercer au tir à l'arquebuse [3]. Ils habituaient ainsi les conseillers menacés à voir marcher des soldats en armes dans la direction du palais.

[1] Le prince d'Orange au comte Jean de Nassau, Middelbourg, 9 septembre 1576. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. V, pp. 405 et suiv.)

[2] Le prince d'Orange au seigneur de Hèze, de Middelbourg, 1[er] août 1576. (*Correspondance de Guillaume le Taciturne,* t. III, p. 106.)

[3] On sait que le palais des souverains occupait une partie de la place connue aujourd'hui sous le nom de *place royale.*

Après avoir fait occuper par ses troupes, contre la volonté des comtes de Mansfeldt et de Berlaymont, le château et la ville de Vilvorde, Hèze jugea le moment venu de se débarrasser du conseil.

Le 4 septembre, vers neuf heures du matin, Jacques de Glymes, à la tête de trois cents mousquetaires, se dirigea vers le palais des souverains, où le conseil d'État délibérait dans la salle qui lui était réservée. Suivi de ses soldats à la file, de Glymes monta les degrés qui conduisaient à cette salle. La porte restant fermée, les mousquetaires la brisèrent à coups de hache et de marteau. Dans la salle étaient réunis les comtes de Mansfeldt et de Berlaymont, Christophe d'Assonleville, le président Sasbout, Jean-Baptiste Berty, secrétaire d'État, et Urbain Scharenberger, autre secrétaire d'État pour la langue allemande. Avec eux se trouvait le marquis d'Havré. Jacques de Glymes respecta celui-ci comme s'il avait été du complot, et, en effet, ce seigneur l'approuvait, car il disait, en souriant, au lieutenant de Hèze, qu'il faisait bien. Les autres ministres et les secrétaires ayant été déclarés prisonniers, Jacques de Glymes leur fit ôter assez brutalement les épées qu'ils portaient. Après avoir mis des gardes devant la chambre du conseil privé, il ordonna au comte de Berlaymont et à ses compagnons d'infortune de le suivre. Il les conduisit à pied, précédés et suivis de deux escouades d'arquebusiers, de trente hommes chacune, mèches allumées, par la grande rue (aujourd'hui Montagne de la Cour), sur le Marché, et les fit entrer dans l'édifice connu sous le nom de *Maison du Roi,* où les infortunés comtes d'Egmont et de Hornes avaient passé leur dernière nuit. Berlaymont et ses collègues furent enfermés séparément et sans pouvoir communiquer entre eux. En même temps des arquebusiers pénétrèrent dans la maison de Viglius et le gardèrent à vue. Quant au duc d'Arschot, on se contenta de placer une garde de mousquetaires devant et derrière son hôtel.

Cet acte audacieux excita dans Bruxelles une grande émotion. Les états de Brabant étaient alors réunis à l'hôtel de ville et pouvaient voir de leur balcon des ministres du Roi conduits à travers le Marché comme des criminels. Quelques membres, ayant fait appeler Jacques de Glymes, lui demandèrent par quelle autorité il avait accompli une action si téméraire. — Par commission, répondit-il. — De qui? — De M. de Hèze. — Il exhiba une « cédule » signée de celui-ci et où se trouvait la liste des prisonniers. On lui demanda encore pourquoi le bruit était répandu que cette arrestation avait été faite par le mandement des états; il resta muet.

Déjà le Sr de Beersel, colonel d'un régiment national [1], était monté à cheval pour porter aux états de Hainaut et de Flandre la nouvelle du grand événement accompli dans Bruxelles.

Vers midi le tumulte avait cessé. A une heure, Hèze, accompagné de quelques gentilshommes de sa faction, se rendit à l'hôtel occupé par l'abbé de Parc lez-Louvain, membre des états de Brabant. Celui-ci, quoique participant au complot, s'était absenté. Mais là se trouvait un autre prélat des états de Brabant, Jean Van der linden, abbé de Sainte-Gertrude (de Louvain aussi), que l'on regardait comme le chef même de la conspiration. Avec lui étaient les patriotes les plus marquants, entre autres l'avocat Liesvelt, qui avait été un des défenseurs du comte d'Egmont. Les délibérations se prolongèrent jusqu'à huit heures du soir. L'ordre fut enfin donné à Jacques de Glymes d'arrêter également le docteur Louis del Rio, le prévôt Fonck et Boisschot, gardés depuis le matin dans la chambre du conseil privé. On les conduisit dans la maison d'un sergent qui demeurait sur le Marché,

[1] Jean de Withem, baron de Bautersem, Sgr de Beersel, Braine-Lalleud, etc., avait été nommé par le conseil d'État, le 11 août 1576, colonel d'un régiment de dix enseignes de gens de pied.

d'où ils furent transférés trois ou quatre jours après dans la prison du Treurenberg et dans d'autres geôles. Les complices du S[r] de Hèze avaient eu soin, d'ailleurs, de s'emparer de tous les papiers du conseil d'État, surtout des minutes des lettres qu'il avait adressées au Roi et des réponses du souverain [1].

Après avoir accompli un acte vraiment révolutionnaire, les patriotes, qui en avaient eu l'idée, surent bien en démontrer la nécessité. Comme des bourgeois et gens d'église recherchaient le véritable auteur devant l'abbé de Sainte-Gertrude, celui-ci répondit : « Pourquoi vous enquérez-vous de l'auteur ? Dieu est l'auteur. Dieu est celui qui les a arrêtés, pour la conservation et la grande utilité de notre patrie, car autrement la paix ne se pourrait négocier avec le prince d'Orange ; autrement la patrie ne pourrait jamais être rétablie dans son ancien état [2]. »

Les promoteurs de l'épuration du conseil d'État s'empressèrent d'ailleurs de justifier publiquement leur œuvre par un écrit destiné à avoir un grand retentissement [3]. Ils affirmaient que, au lieu de punir les Espagnols mutinés et d'exécuter contre ceux-ci les édits publiés de leur autorité, les membres arrêtés du conseil étaient de secrète intelligence avec ces rebelles et voulaient que

[1] *Mémoires anonymes*, t. 1er, p. 204-206. — *Commentaires* de B. de Mendoça, liv. XV, chap. VIII. — *Brief recueil des choses mémorables passées ès Pays-Bas*, Mss, fol. 26 v°. — *Mémoire* de Laurent Metsius. — Le conseil d'État au Roi, 22 septembre. (*Correspondance de Philippe II*, t. IV, p. 384.) — Roda au Roi, d'Anvers, 6 septembre, et au duc Eric de Brunswick, 30 septembre 1576. (*Ibid.* t. IV, p. 353 et 404.) — *Discours sur le gouvernement du conseil d'État.* (*Ibid.*, t. IV, p. 541.) — Rapport des députés des états de Hainaut. (*Analectes historiques*, t. II, p. 370.)

[2] Cette conversation est rapportée dans le précieux mémoire de Laurent Metsius.

[3] *Justification du saisissement et séquestration d'aulcuns Srs du conseil d'Estat et aultres au Pays-Bas.* (Bruxelles, 1576), *passim.*

l'on s'accordât avec eux et qu'on leur pardonnât et leur rebellion et la surprise d'Alost. Ils leur imputaient, selon la rumeur publique, d'avoir même attiré ces troupes rebelles vers Bruxelles. Ils leur reprochaient encore d'avoir entravé secrètement la levée des gens de guerre nationaux par eux accordée aux états de Brabant et d'avoir voulu prendre à leur solde d'autres troupes pour les opposer à celles des états. Ils disaient enfin que leur but tendait à retenir les mutinés d'Alost, jusqu'à ce que de nouvelles troupes fussent arrivées d'Espagne. Alors on établirait sur le peuple une perpétuelle servitude qui aurait pour base l'inquisition espagnole, et l'on mettrait à mort plusieurs de la principale noblesse. « C'est, poursuivaient-ils, pour les empêcher d'exécuter cet abominable complot, et pour arrêter le peuple qui, dans sa fureur, se serait jeté sur le conseil d'État, que des hommes, animés d'un zèle ardent pour le bien du pays, ont trouvé nécessaire de séquestrer pour quelque temps certains membres du conseil et d'autres officiers, et de leur ôter les moyens de réaliser leurs coupables desseins. » Ils protestaient qu'ils n'entendaient nullement préjudicier à l'ancienne religion catholique ni à la grandeur du Roi, ou se détacher de son obéissance; qu'ils n'avaient pour but que d'affranchir leur patrie de l'inique gouvernement des Espagnols rebelles.

LIVRE XII.

Les états de Brabant convoquent les états généraux à Bruxelles. — Adhésion du Hainaut et de la Flandre. — Arrivée des députés de ces provinces. — Roda, menacé d'arrestation à Anvers, se retire à la citadelle et s'arroge l'autorité suprême, au nom du Roi. — Alonzo de Vargas projette de se réunir aux mutins d'Alost et aux troupes amenées de la Hollande par Fernando de Tolède. — Il est attaqué près de Vissenaeken par les fédérés. — Les mutins d'Alost repoussent les propositions des deux chefs Espagnols. — Le conseil d'État dénonce l'usurpation de Roda et proscrit les soldats espagnols, comme rebelles, ennemis du Roi et du pays. — Toutes les provinces se prononcent contre la domination étrangère. — Indigne conduite du Sr de Billy, gouverneur de la Frise. — Gilles de Berlaymont adhère au parti des états. — Organisation de l'armée fédérale. — Entrée triomphale du comte Philippe d'Egmont à Bruxelles. — Des députés de Namur, de l'Artois, de Tournay, etc., se joignent aux états généraux. — Ambassadeurs envoyés par les états généraux à l'Empereur, à la reine d'Angleterre et à l'évêque de Liége. — Projet de fédération avec la commune de Liége. — Prise de Maestricht par les troupes de don Alonzo de Vargas et de Fernando de Tolède. — Le prince d'Orange fait connaître ses intentions par l'entremise de ses agents confidentiels. — Exhortation qu'il adresse au comte du Rœulx et à Jean Hembyze. — Siége du château de Gand. — Les états de Flandre demandent des troupes et de l'artillerie au prince d'Orange. — Arrivée des troupes orangistes à Gand — Habileté du Taciturne. — Les états généraux se prononcent hautement pour une alliance avec la Hollande et la Zélande. — Négociations préliminaires. — Le duc d'Arschot — Les

ultra-catholiques. — Les états généraux désignent des commissaires pour traiter avec les plénipotentiaires du prince d'Orange et les mandataires de la Hollande et de la Zélande. — Arrivée de ces derniers. — Premières conférences tenues à l'hôtel de ville de Gand. — L'inclination du Taciturne pour le protectorat français n'est point généralement approuvée. — Les états généraux sont conjurés par le prince d'Orange de hâter la conclusion de la paix, attendu que les Espagnols menacent Anvers. — Terrible inquiétude parmi les états et leurs adhérents. — Projet de Sancho d'Avila et de ses auxiliaires. — Les troupes fédérales marchent au secours d'Anvers. — La *Furie espagnole*. — Horrible saccagement de la métropole commerciale des Pays-Bas. — Suite des négociations des états généraux avec le prince d'Orange. — Projet de traité. — Vives discussions sur les articles concernant la question religieuse. — Les ultra-catholiques doivent céder. — Le traité, connu sous le nom de *Pacification de Gand*, est signé. — Les Espagnols sortent du château de Gand. — Union des provinces. — Allégresse générale.



Le 8 septembre, les états de Brabant firent donner lecture, au grand balcon de l'hôtel de ville de Bruxelles, d'une déclaration qui appelait aux armes toutes les autres provinces. Les députés brabançons proclamaient que, dans des conjonctures aussi graves et aussi dangereuses, il n'y avait point de meilleur remède que le maintien de l'union des Pays-Bas accomplie, en 1548, par l'empereur Charles-Quint. Ils demandaient, en conséquence, une assemblée des gouverneurs et de représentants des états de toutes les provinces, pour continuer, de commun accord, les armements dont ils avaient pris l'initiative.

Au surplus, ils avaient déjà expédié les lettres de convocation [1].

Le comte Philippe de Lalaing, grand bailli du Hainaut,

[1] *Actes des états généraux des Pays-Bas* (1576-1585), notice chronologique et analytique, par Gachard, t. Ier, p. 2 et 421.

seconda, avec le plus d'énergie, les états de Brabant. D'accord avec les délégués du clergé et de la noblesse, il adressa aux autres provinces un manifeste déclarant que le Hainaut appuyerait, par la force des armes, les mesures qui seraient adoptées pour le salut de la patrie. Il exhortait les autres provinces à suivre cet exemple [1].

La première réponse vint de la Flandre. Le comte du Rœulx, gouverneur, et les états annoncèrent la résolution d'envoyer des députés à Bruxelles, pour délibérer, avec ceux des autres provinces, sur les moyens d'éloigner les troupes étrangères et de conclure une bonne paix avec la Hollande et la Zélande, en maintenant, toutefois, l'ancienne religion catholique et l'obéissance due au Roi.

Les députés flamands arrivèrent aussi les premiers à Bruxelles. Ils furent joyeusement reçus par vingt compagnies de soldats bourgeois qui allèrent à leur rencontre, accompagnés des seigneurs et des notables de la ville, et qui les escortèrent jusqu'à leur logis. Les députés du Hainaut ne tardèrent point à rejoindre ceux de la Flandre [2].

Le 5 septembre, les états de Brabant avaient envoyé, à Anvers, un officier de cette ville avec l'ordre de s'emparer de Roda et de réclamer, à cet effet, le concours de Champagney et du comte d'Eberstein, commandant des troupes allemandes. Roda, averti, quitta la maison qu'il occupait, monta dans un coche et se rendit à la citadelle. Quand il fut en sûreté dans cette forteresse, il pré-

[1] Ce manifeste, daté du 6 septembre, portait aussi les signatures de l'abbé de Saint-Ghislain, de l'abbé de Hasnon, de Charles de Gavre et d'Antoine de Gongnies. *Lettres inédites de Philippe, comte de Lalaing*, publiées par DIEGERICK dans le *Bulletin de la commission royale d'histoire*, 2e série, t. VIII, p. 433.

[2] *Actes des états généraux*, t. 1er, p. 3. — *Mémoires anonymes*, t. 1er, p. 321. — *Analectes historiques*, t. II, p. 370.

tendit que, lui seul, depuis l'emprisonnement des membres du conseil d'État et la trahison du duc d'Arschot, représentait légalement le roi d'Espagne, souverain du pays. Il s'intitula gouverneur et capitaine général et, s'adjoignant le conseil de guerre, voulut faire reconnaître son autorité par les états des provinces et les conseils des villes [1].

Les vieilles bandes espagnoles occupaient la citadelle d'Anvers, la ville de Maestricht, le château de Gand, le château de Valenciennes et celui d'Utrecht. Les chefs ne se dissimulaient pas que leurs adversaires chercheraient à s'emparer de ces derniers refuges de la domination étrangère. Aussi don Alonzo de Vargas, dès qu'il fut arrivé au château d'Anvers, se proposa-t-il de rassembler toute la cavalerie espagnole, afin de la conduire au-dessus de Bruxelles, de passer la Senne, d'entrer en Flandre, d'apaiser et de rallier les mutins d'Alost et de marcher au secours du château de Gand, déjà bloqué par le comte du Rœulx.

[1] *Mémoires* de Champagney, p. 96 — VAN METEREN, fol. 121. — Roda au Roi, d'Anvers, 6 et 18 septembre 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t. IV, pp. 353 et 380.). — « . . . Je ne suis pas ambitieux, quoi qu'ils en disent, écrivait-il au Roi, mais extrêmement désireux de remplir mes devoirs et mes obligations, et j'aurais été heureux que ce ne fût pas, comme c'est pour moi, une impérieuse nécessité de soutenir le nom et l'autorité dudit conseil, eu égard au service de Votre Majesté, car ainsi j'aurais été quitte des soucis et des fatigues qui m'accablent aujourd'hui. Mais voyant que, suivant droit et raison, le conseil se conservait en ma personne, qui était libre, et que, pour les ministres de Votre Majesté et ceux qui sont attachés à son service, il était nécessaire d'avoir un chef, il a paru à tous qu'ils devaient me déclarer tel, car le duc d'Arschot n'est pas libre, retenu qu'il est à Bruxelles; et, fût-il libre, il est notoirement rebelle à Votre Majesté, puisqu'il assiste aux assemblées des états et y préside; c'est lui et son frère, Monsieur d'Havré (au dire de tous ceux qui viennent de Bruxelles), avec le comte de Lalaing et Monsieur de Hèze, qui conduisent ces danses... »

Il devait être rejoint, près d'Alost, par don Fernando de Tolède qui, revenant de la Hollande, avec son *tercio,* avait l'intention de passer l'Escaut à Saint-Bernard.

Alonzo de Vargas réunit ses capitaines dans la petite ville de Léau, autour de laquelle étaient cantonnées dix-sept compagnies de cavalerie formant douze cents combattants. Il fut décidé que dix de ces compagnies marcheraient rapidement sur Alost, et que le reste demeurerait dans le Brabant. Mais déjà étaient sortis de Bruxelles deux mille fantassins environ et huit cents cavaliers, sous le commandement de Jacques de Glymes et du Sr de Bièvre. Le 15 septembre, don Alonzo de Vargas rencontra la gendarmerie des états près du village de Vissenaeken, entre Louvain et Tirlemont. Il fit faire halte à ses cavaliers et envoya un trompette aux chefs des troupes fédérales, pour demander passage. On accueillit ce messager à coups de mousquet. Consulté par Vargas, Mendoça lui dit que, si on évitait le combat, toute la population des campagnes qui remplissait les hauteurs et les bois et faisait le guet, les armes à la main, attaquerait les Espagnols et les massacrerait dans leurs quartiers, avec l'assistance de la gendarmerie des états. Or celle-ci ayant chassé une seconde fois le trompette qui lui était envoyé par Vargas et continuant de s'avancer contre les Espagnols, le combat s'engagea bientôt. Les troupes fédérales, composées en grande partie de nouvelles recrues, furent refoulées et mises dans une complète déroute par les vétérans espagnols. Des bourgeois de Bruxelles et de Louvain et un grand nombre d'étudiants de cette ville avaient suivi la troupe pour voir battre les Espagnols, disaient-ils, et acheter le butin. Ils virent, au contraire, une défaite dont eux-mêmes devinrent les victimes, car les valets des soldats égorgèrent froidement et les fédérés qui avaient jeté leurs armes et les bourgeois qui étaient venus pour assister à leur victoire. Plus de cent étudiants furent tués ou pris. La cavalerie espagnole, qui n'avait

pas perdu un homme, poursuivit l'ennemi jusqu'à l'abbaye de Parc, aux portes de Louvain. Le lendemain, Alonzo de Vargas se remit en marche et se dirigea vers Alost, où était déjà arrivé Fernando de Tolède avec son régiment. Mais ils ne parvinrent point à faire rentrer les mutins dans le devoir : ces vétérans, cantonnés dans le pays d'Alost, ne voulaient obéir qu'à leur *electo*[1].

L'échec éprouvé à Vissenaeken, par les troupes fédérales, n'avait point découragé les adversaires de la domination espagnole. Le 15 septembre, Viglius, le président Sasbout et les deux secrétaires, Berty et Scharenberger, recouvrèrent leur liberté[2]. Or ces personnages eux-mêmes, naguère si timides ou si serviles, étaient d'accord avec le duc d'Arschot, lorsque celui-ci, s'étant rendu, le 17, dans la salle des états de Brabant, déclara que la retraite des Espagnols était le seul moyen de rétablir la paix[3].

Le 23, le conseil d'État, avec l'assentiment des députés déjà réunis à Bruxelles, signala l'usurpation accomplie par Hieronimo de Roda, déclara qu'il s'arrogeait indûment le titre de gouverneur général et défendit de lui obéir[4]. Par un autre édit, publié le même jour, le conseil d'État déclarait, *au nom du Roi,* que les Espagnols étaient des rebelles, des ennemis du souverain et du pays. Il était ordonné à chacun de s'armer et de les « offenser en corps et en biens. » Il était également enjoint aux soldats des autres nations de se détacher des bandes espagnoles, à

[1] B. DE MENDOÇA, *Commentaires,* liv. XV, chap. XI et XII. — VAN METEREN, fol. 121 v°. — *Mémoires anonymes,* t. Ier, p. 211.

[2] Le conseil d'État au Roi, 22 septembre 1576. (*Correspondance de Philippe II,* t. IV, p. 384.)

[3] *Correspondance de Philippe II,* t. IV, p. 378.

[4] Voir *Placart sur l'indue usurpation de Hieronimo de Roda au faict du gouvernement des pays de par deça. — Par consentement des Estatz. — Imprimé en la ville de Bruxelles, par Michiel de Hamont, imprimeur juré de Sa Majesté, l'an 1576.*

peine de « forfaire corps et biens, » et de se ranger « sous le serment et la solde » du conseil d'État et des états de Brabant [1].

Le pays, tout entier, se prononçait avec un admirable élan pour les états et contre la domination étrangère. Mendoça avoue que, dans tous les Pays-Bas, il n'y eut que Peter Peterzoon, bourgmestre d'Amsterdam, qui vint au château d'Anvers, pour remplir, disait-il, ses devoirs de vassal [2]. Et Roda mandait au Roi que, de tous les gouverneurs, de tous les fonctionnaires, de toute la noblesse, il n'y avait que Gaspard de Robles, Sr de Billy, qui eût annoncé le dessein de soutenir le parti des Espagnols [3].

La conduite de Robles, gouverneur de la Frise, fut révoltante. Les états de Brabant avaient chargé un bourgeois notable de Bruxelles, François Martini Stella (Vandersterre), de porter leur manifeste aux états de la Gueldre, de Zutphen, d'Over-Yssel, de Lingen, de Drenthe, de Frise, de Groningue et des Ommelandes. Arrivé à Groningue, Martini fut immédiatement arrêté par Fernando Lopez [4], capitaine de la ville, et conduit près du gouverneur. Robles, sans égard pour les cheveux blancs de l'envoyé brabançon, l'outragea, le souffleta, le frappa au visage du pommeau de son épée, et finit par le livrer à deux bourreaux, qui le torturèrent avec des raffinements de cruauté. Mais du fond de la prison, où le gouverneur le fit ensuite jeter, Martini parvint à gagner les soldats qui le gardaient, et par eux à rallier au parti des états toute la garnison, qui d'ailleurs était composée de Wallons. Le dénoûment ne se fit pas trop attendre. Les soldats

[1] Voir *Placart sur la rebellion des Espaignols et leurs adhérents et la résistance à l'encontre d'iceux et ce qu'en dépend. — Publié à Bruxelles, le 23 septembre* 1576.

[2] B. de Mendoça, *Commentaires,* liv. XV, chap. IX.

[3] Roda au Roi, du château d'Anvers, 28 septembre 1576.

[4] Fernando Lopez était fils d'un Espagnol d'Anvers.

délivrèrent Martini et emprisonnèrent gouverneur, capitaine, officiers, tous ceux enfin qui tenaient pour les Espagnols [1].

L'arrestation du gouverneur de la Frise fit réfléchir Gilles de Berlaymont, baron de Hierges, commandant de l'armée royale en Hollande. Redoutant un sort pareil, et tremblant aussi pour son père, qui était prisonnier des patriotes de Bruxelles, depuis le 4 septembre, Hierges était en outre ébranlé par une exhortation éloquente que le prince d'Orange lui avait adressée, le 23 août, pour l'engager à prendre parti contre les Espagnols et à n'avoir en vue que le bien de la patrie. Il suivit enfin ce conseil, et, donnant un témoignage de sa bonne foi, mit le siége devant le Vredenburg (château) d'Utrecht [2].

Le 19 octobre, il informa, d'Arnhem, le comte de Boussu, prisonnier à Hoorn, depuis 1573, qu'il se joignait aux états et il adjura l'ancien gouverneur de la Hollande de l'imiter [3]. Boussu répondit à Gilles de Berlaymont qu'il avait été bien aise d'apprendre son adhésion au parti des états. « J'espère, ajou-

[1] *Mémoires anonymes*, t. Ier, pp. 213 et suiv. — *Brief recueil des choses plus mémorables passées ès Pays-Bas*, mss, fol. 28.

[2] Le prince d'Orange au Sr de Hierges, de Middelbourg, 23 août 1576. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, p. 395.) — *Brief recueil, etc.*, Mss, fol. 29. L'auteur était alors près de Gilles de Berlaymont, et il rapporte les aveux que lui fit ce seigneur. « Selon que lors il me dict de sa bouche. » Telles sont ses expressions formelles.

[3] Il s'exprimait en ces termes : « ... Les états de par deça se sont la plupart joints ensemble pour la liberté du pays, la conservation de la religion catholique et romaine, service de Sa Majesté et partement des Espagnols avec leurs adhérents ; et, voyant une cause si juste, me suis déterminé me joindre aussi aux susdits estats, ne veuillant estre instrument pour mettre ma patrie en perpétuelle servitude et couper la gorge à tous mes parents et amis... J'entends qu'il ne tient qu'à vous de sortir de prison, pourvu que vous comptiez avec lesdits estats... » *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, p. 448.

tait-il, que Dieu favorisera une si juste cause [1]. » Le baron de Hierges vint ensuite à Bruxelles, où les états lui firent bon accueil.

Les représentants du Brabant, du Hainaut et de la Flandre, réunis à l'hôtel de ville de Bruxelles, poursuivaient leurs délibérations. Le 25 septembre, ils avaient remis, avec l'approbation du conseil d'État, la direction des affaires de la guerre au duc d'Arschot, auquel le comte Philippe de Lalaing était adjoint comme lieutenant général. Le marquis d'Havré fut nommé, le 27, général de la cavalerie, et son commandement s'étendit ensuite sur les bandes d'ordonnance. Antoine de Gongnies, seigneur de Vendegies-au-Bois, eut la charge de grand maréchal du camp. Il fut résolu, le 1er octobre, que l'on nommerait aussi un général pour l'infanterie, et les députés du Hainaut proposèrent le Sr de Hèze. Mais comme on ne put s'entendre, on différa la désignation du titulaire. Le comte d'Arenberg obtint enfin (29 octobre) la charge de chef ou général de toute l'infanterie [2].

Parmi les gentilshommes qui s'étaient mis au service des états, on remarquait le comte Philippe d'Egmont. Ce jeune seigneur était le fils aîné de l'infortuné Lamoral d'Egmont, décapité sur la

[1] Le comte de Boussu au Sr de Hierges, de Hoorn, dernier d'octobre 1576. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, p 469.)

[2] *Résolutions des états généraux des Pays-Bas, etc.*, mises en ordre et publiées par J. C. DE JONGE (La Haye, 1828), t. Ier, *passim*. — *Actes des états généraux*, t. Ier, *passim*. — A propos de la nomination du duc d'Arschot, Laurent Metsius révèle les particularités suivantes : « ... Quant au duc d'Arschot, il accepta la charge soubz ceste condition : que tous les deputez des estatz des provinces, après la messe et la procession, disneroyent avec luy, ce qui fut ainsy faict (car il avoit faict accoustrer et parer un disner royal). Fut disputé aussy longtemps des gages des officiers, car personne ne vouloit estre content de ces gages que l'on trouvoit, ès anciens registres, assignés pour telles charges ; et, à la parfin, furent les gages augmentés pour la qualité d'un chascun... »

Grand'Place de Bruxelles, le 5 juin 1568. Élevé à la cour de l'empereur Maximilien II, Philippe d'Egmont avait toujours marqué beaucoup de froideur à Requesens; lorsqu'il revint dans les Pays-Bas, pendant l'hiver de 1575, il ne rendit pas même visite au lieutenant de Philippe II; il avait ensuite quitté précipitamment Bruxelles pour se retirer en France dans un de ses châteaux. Le 13 septembre, à midi, Philippe d'Egmont rentra dans Bruxelles comme un triomphateur. Accompagné du comte de Lalaing, du Sr de Montigny, de George de Hornes, comte de Houtkercke [1], qui avait épousé Éléonore d'Egmont, et de beaucoup d'autres gentilshommes, reçu par des membres des états de Brabant et par le magistrat de la ville, escorté par trente compagnies de bourgeois armés d'arquebuses et de piques, qui étaient allés à sa rencontre hors la porte de Hal, le comte Philippe fut d'abord conduit à l'église de Sainte-Gudule, où une messe fut solennellement chantée, puis à l'hôtel d'Egmont, naguère occupé par Hiéronimo de Roda. Le Sr de Hèze le prit sous son patronage et le mena à l'assemblée des états : le comte d'Egmont leur offrit son épée. Malgré l'opposition de quelques membres, il fut, le 24 septembre, nommé colonel de dix « enseignes » des troupes nationales [2].

Pendant le mois d'octobre, les députés de Namur, de Tournay, de la Flandre wallonne (Lille, Douai et Orchies), de l'Artois, de Valenciennes, de Malines et d'Utrecht vinrent successivement s'adjoindre à l'assemblée de Bruxelles, ou annoncèrent leur prochaine arrivée. Des résolutions importantes avaient déjà été prises. Pour pouvoir accomplir leur œuvre

[1] C'était le frère aîné du Sr de Hèze.

[2] *Mémoires anonymes,* t. 1er, p. 208. — Roda au Roi, citadelle d'Anvers, 14 et 18 septembre 1576. (*Correspondance de Philippe II,* t. IV, pp. 375 et 382.) *Voir* aussi *ibid.,* t. III, p. 272. — *Mémoire* de Laurent Metsius.

nationale, les états avaient fait appel au dévoûment de tous les habitants ; ils les avaient requis tous, tant ecclésiastiques que séculiers, de s'associer, par des contributions volontaires, à l'expulsion des Espagnols et à l'affranchissement des Pays-Bas [1].

Ils avaient envoyé Gauthier Vander Gracht, Sr de Malstede, en qualité d'ambassadeur, vers l'empereur Maximilien II, pour lui exposer les changements survenus dans les Pays-Bas et obtenir la protection de l'empire. Arrivé à Ratisbonne, le 12 octobre, Malstede apprit que l'empereur était mort entre sept et huit heures du matin. Le lendemain, il fut reçu par Rodolphe II, et, quoique le nouvel empereur fût un zélé catholique, l'envoyé des états généraux n'eut pas à se plaindre de son accueil [2]. Gilles de Lens, baron d'Aubigny, fut envoyé en Angleterre pour exposer à la reine Élisabeth les motifs qui avaient engagé les états généraux à prendre les armes contre les Espagnols et la prier de leur prêter deux à trois cent mille *angelots* [3]. Un autre ambassadeur, Philippe Vander Meeren, Sr de Saventhem, s'était rendu à Liége sous prétexte d'y contracter un emprunt, mais, en réalité, pour former une alliance offensive et défensive avec les Liégeois contre les Espagnols. Les trente-deux métiers, qui constituaient la commune de Liége, accueillirent avec empressement la propo-

[1] *Instruction* (arrêtée par les états, le dernier jour de septembre et approuvée par le conseil d'État, le 2 octobre) pour ceux qui seront par les magistrats et lois des villes et villages des Pays-Bas commis à la levée des deniers comptants, etc. Recueil Mss de la Bibliothèque royale. (*Pièces curieuses touchant les troubles des Pays-Bas.*) — On lit dans les *Résolutions des états généraux* (t. Ier, p. 68) que, le 25 octobre, l'évêque de Bois-le-Duc et d'autres membres des états sont députés, afin de persuader certains seigneurs et dames, habitant Bruxelles, de donner de l'argent ou leur vaisselle pour la défense de la patrie.

[2] Le Sr de Malstede aux états généraux, de Ratisbonne, 14 octobre 1576. *Actes des états généraux*, t. Ier, p. 22.

[3] *Ibid.*, t. Ier, p. 25-28.

sition des états généraux. Mais il n'en fut pas de même de l'évêque Gérard de Groesbeck ; sa réponse fut réservée, froide et dilatoire [1].

Les vieilles bandes du duc d'Albe, menacées de toutes parts, se préparaient à une résistance énergique. Bientôt même elles reprirent l'offensive.

Quatre enseignes du régiment de Hauts-Allemands du comte d'Eberstein étaient chargées de garder Maestricht, ville importante qui appartenait d'une manière indivise à l'évêque de Liége et au roi d'Espagne, comme duc de Brabant. Or, Francisco de Montesdoca, gouverneur de Maestricht, se défiant de ces Allemands, avait mis, dans les tours de la porte de Bruxelles, quelques soldats espagnols pour s'en assurer, en cas que les soldats d'Eberstein fissent défection. Pour lui, il était passé dans le faubourg de Wyck, relié à Maestricht par un pont célèbre et situé sur la rive droite de la Meuse, du côté de l'Allemagne. Wyck avait pour garnison la compagnie d'Espagnols de Martin de Ayala. On a vu que don Alonzo de Vargas et don Fernando de Tolède, après leur victoire de Vissenaeken, avaient vainement essayé de rallier les mutins d'Alost pour les conduire avec eux au secours du château de Gand. Ils venaient de rentrer dans le Brabant, lorsqu'ils apprirent que les Hauts-Allemands en garnison à Maestricht projetaient d'introduire les troupes des états dans cette ville. Don Alonzo de Vargas et don Fernando de Tolède se mirent aussitôt en marche. Mais ils étaient encore à six lieues de Maestricht que déjà les Allemands, d'accord avec les bourgeois,

[1] *Actes des états généraux*, t. Ier, p. 15. — *Quelques lettres de Gérard de Groesbeck*, publiées par DIEGERICK. (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. III). — *Mémoire* de LAURENT METSIUS. — *La Belgique et le pays de Liége, en* 1576, par F. HENAUX. Dans cet opuscule, M. Henaux a commenté et reproduit les documents inédits qu'un hasard heureux lui avait fait découvrir

s'étaient déclarés pour les états. Le faubourg de Wyck seul restait au pouvoir de Montesdoca. Le magistrat de Maestricht le fit appeler sous prétexte de négocier avec lui. Mais lorsqu'il fut arrivé à l'hôtel de ville, on l'y retint prisonnier. Martin de Ayala accourut avec cinquante arquebusiers pour le réclamer. Les Allemands et les bourgeois prirent les armes et obligèrent don Martin de repasser le fleuve et de rentrer dans le faubourg.

Le 19 octobre, les états généraux avertirent l'évêque de Liége que les Espagnols avaient le projet de s'emparer de Tirlemont et de Maestricht; ils annonçaient la résolution de pourvoir à la sûreté de Tirlemont et priaient l'évêque de porter secours à Maestricht. Mais cet avertissement venait trop tard. L'armée, commandée par don Alonzo de Vargas et Fernando de Tolède, arriva le lendemain en vue de Maestricht. Ayala envoya un soldat pour faire connaître l'état des choses aux deux commandants. Sur cet avis, Fernando de Tolède passa la Meuse, avec toute l'infanterie, sur des bateaux, pour entrer dans le faubourg de Wyck. En même temps quelques chevau-légers, sous le commandement de Pierre de Taxis, mirent pied à terre, et, soutenus par l'infanterie de l'arrière-garde, s'approchèrent de la porte de Bruxelles, dont les tours, comme on sait, étaient gardées par des Espagnols. Après avoir pratiqué dans ces tours une trouée, ils rejoignirent leurs compatriotes et mirent le feu aux deux portes. Ne trouvant plus d'obstacle, la gendarmerie et la cavalerie espagnole s'engagèrent dans les rues et forcèrent les barricades élevées par les bourgeois. En ce moment don Fernando de Tolède et Martin de Ayala débouchaient sur le pont qui reliait le faubourg de Wyck à la ville. C'était une entreprise difficile, attendu que la tête de ce pont était défendue par une redoute. Mais les chefs s'avisèrent d'un stratagème jusqu'alors inconnu. Chaque soldat força une femme de Wyck de marcher devant lui, pour lui servir de bouclier, et tirait en mettant l'arquebuse par-dessus les

épaules ou sous les bras de sa prisonnière. Sur ces entrefaites, Alonzo de Vargas, ayant incendié la porte de Bruxelles, entra dans la ville avec sa cavalerie, mit le feu aux maisons et répandit une si grande terreur que les défenseurs du pont quittèrent leur poste pour faire face aux nouveaux assaillants. Alors les Espagnols qui venaient de Wyck, toujours précédés de leur avant-garde de femmes, franchirent le pont et pénétrèrent aussi dans la ville. Les bourgeois, cependant, se défendaient avec héroïsme : quinze cents furent tués ou noyés. Quant aux Allemands, ils s'étaient rangés en escadron sur la place Saint-Servais et n'avaient prêté aucune aide aux bourgeois; ils se rendirent aux Espagnols sans opposer la moindre résistance. Ceux-ci s'étaient d'ailleurs empressés de délivrer Montesdoca, retenu à l'hôtel de ville, et Montesdoca libre avait ordonné le pillage, auquel participèrent même les Allemands qui s'étaient réconciliés avec les Espagnols. Don Fernando de Tolède se logea enfin dans la ville avec les compagnies de son *tercio,* et Alonzo de Vargas cantonna sa cavalerie dans les villages environnants [1].

Pour lutter victorieusement contre les bandes espagnoles, encore si redoutables, il fallait l'union réelle de toutes les provinces des Pays-Bas; il fallait une alliance sincère avec le prince

[1] B. de Mendoça, *Commentaires,* liv. XV, chap. IX et XIII. — *Mémoires anonymes,* t. Ier, p. 227. — P. Colins, *Histoire des seigneurs d'Enghien,* p. 560.— Van Meteren, fol. 123.— Les états généraux écrivirent à l'évêque de Liége, le 26 octobre : « Nous ne saurions assez déplorer la fortune et lamentable désastre de la ville de Maestricht, tant pour la douleur extrême et ruine des habitants, comme de l'importance de la place, et nous revient à grand regret qu'elle n'a été secourue ni assistée à temps, d'une part ni d'autre, spécialement qu'elle a été ainsi abandonnée ou bien livrée par les Allemands qui s'y trouvaient, contre leur propre devoir, obligation, promesse et serment... » Les états généraux conjuraient ensuite l'évêque de joindre ses forces aux leurs, pour reprendre Maestricht.

d'Orange ; il fallait la puissance irrésistible d'un patriotisme général, à la fois prévoyant et énergique. Or, depuis le commencement du mois de septembre, les « vrais patriotes » avaient cherché à nouer des rapports étroits avec Guillaume de Nassau et les états de Hollande et de Zélande.

Un avocat au conseil de Flandre, Michel de Backere, adressa, le 3 septembre, une communication importante à l'ancien gouverneur de Zierikzee, Arnould Van Dorp, qui se trouvait à Middelbourg près du prince d'Orange. Il affirmait que le conseil d'État, dont il se disait autorisé, était résolu de traiter rondement les préliminaires de la pacification et de la conclure vite, en peu de paroles et d'articles. Il demandait même que le prince d'Orange désignât dès lors une place propice pour les négociations [1]. Quoiqu'il ne fût point vraisemblable que le conseil d'État, dont la majorité était royaliste, eût, avant son épuration, donné l'autorisation formelle de traiter de la paix avec le prince d'Orange, Van Dorp feignit d'ajouter foi entière à la communication de son correspondant. Il répondit, le 7, qu'il en avait référé au prince d'Orange et que ce dernier, ne désirant rien tant au monde que de voir la paix assurée, s'adresserait aux états de Hollande et de Zélande, afin qu'une bonne et prompte résolution fût prise sur les offres venues de Gand [2].

Le lendemain, Guillaume informait effectivement les états de Hollande que Van Dorp leur communiquerait différentes lettres, desquelles il résultait clairement que le conseil d'État avait l'intention d'entrer en communication avec lui pour traiter de la paix. En même temps il s'adressait directement aux agents

[1] Michel de Backere, de Tamise, à Van Dorp, Sgr de Tamise (Theemsche), Gand, 3 septembre 1576. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. V, p. 400-402.)

[2] Van Dorp à Michel de Backere, Middelbourg, 7 septembre 1576. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. V, p. 402.)

dévoués qu'il avait à Bruxelles et par lesquels il dominait déjà cette ville ainsi que les états de Brabant.

Parmi ces « vrais patriotes » on distinguait d'abord l'ancien défenseur de l'infortuné comte d'Egmont, l'avocat Liesvelt, que les ultra-catholiques désignaient comme un autre Architophel [1]. Les états de Brabant le chargèrent, après le grand événement du 4 septembre, de se rendre en Flandre et ailleurs, pour presser la réunion des états généraux. Liesvelt, qui devait recevoir un jour comme récompense la haute dignité de chancelier de Brabant, avait pour coopérateurs Henri de Bloyere, colonel de la bourgeoisie de Bruxelles, en 1579, et premier bourgmestre, l'année suivante; Jean de Pennants, conseiller et maître des comptes en Brabant, et Christophe Roels, de Louvain, dit Jean de la Sale, pensionnaire des nobles de la Zélande, et qui se disait lui-même « amoureux et observateur des vertus des deux frères, feu le Sr de Thoulouse et le Sr de Sainte-Aldegonde, » et naturellement enclin, dès qu'il était venu en âge de participer à l'administration des affaires publiques, à servir le prince d'Orange [2].

Le 10 septembre, Jean Théron, autre agent confidentiel du prince, partit de Middelbourg avec des lettres qui avaient pour but de stimuler et d'encourager les « vrais patriotes [3]. » En

[1] L'évêque Metsius le dépeignait en ces termes: « Il estoit auprès de tous en ceste réputation en laquelle jadis fut Architophel au temps d'Absalon, car son conseil estoit estimé un divin oracle; et n'a esté rien attenté, pendant tous les troubles, sans son advis et conseil... »

[2] Christophe Roels au prince d'Orange, 22 septembre 1576. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, p. 417.)

[3] Jean Théron, mêlé à la conspiration d'Anvers, de 1574, fut « détenu, — comme il le disait lui-même, — en une misérable captivité, l'espace d'un an, gehenné et tourmenté en telle sorte, qu'il en étoit presque perclus de ses membres, et, finalement, condamné à une mort ignominieuse de laquelle il avoit été délivré contre toute espérance humaine. » *Documents historiques inédits*, publiés par Kervyn de Volkaersbeek et Diegerick, t. II, p. 162.

effet, Guillaume promettait de les seconder de tout son pouvoir. Mais, conservant quelques doutes sur la sincérité du conseil d'État, il priait Christophe Roels de lui mander si l'on ne voulait pas amuser le peuple et si les démarches faites près de lui étaient connues et approuvées des états de Brabant. Il remettait aussi à Jean Théron, pour être communiqué à Henri de Bloyere et à Roels, son avis sur la situation des Pays-Bas et les moyens d'y remédier. Il conseillait une union étroite et indissoluble, impliquant obligation générale pour chacun de maintenir et d'avancer la cause nationale de toutes ses forces, et sans pouvoir reculer, quelque difficulté qui pût se présenter. Il lui semblait que le vrai et souverain moyen d'atteindre ce résultat était la création d'une confédération ou compromis, par lequel toutes les provinces en général, et chacune en particulier, ainsi que tous les seigneurs et gentilshommes les plus notables, s'obligeraient à jamais, par serment et signature, à maintenir la liberté de la patrie contre la tyrannie des Espagnols et de leurs adhérents « jusqu'à la dernière goutte de leur sang, » et de chasser ces étrangers, sous peine d'éternelle infamie. Il fallait rechercher ensuite et décréter les mesures les plus efficaces pour subvenir aux besoins de la guerre [1].

Le Taciturne s'efforce en même temps d'encourager le comte du Rœulx, gouverneur de la Flandre, et d'exciter le patriotisme de Jean Hembyze, le puissant et célèbre échevin de Gand [2].

Il rappelle au comte du Rœulx l'amitié qui les unissait depuis

[1] Le prince d'Orange à Henri de Bloyere et à Ch. Roels, de Middelbourg, 14 septembre 1576. (*Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, p 110, et *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, p. 409 et 436.)

[2] Pour 1576, Hembyze était second échevin de la *Keure* de Gand. L'année précédente, il figurait le troisième sur la liste.

l'époque où ils étaient de compagnie « nourris en la chambre de feu l'empereur Charles. » Il ajoute qu'il s'était grandement réjoui de voir la déclaration que, d'accord avec les quatre *membres* de Flandre [1], le gouverneur avait publiée pour amener la pacification générale du pays, montrant ainsi la bonne affection qu'il avait au bien de la patrie. « Et comme, en toutes mes actions, poursuivait-il, je me suis toujours proposé ce même but, à savoir que les étrangers et les perturbateurs du repos public s'étant retirés, le pays pût recouvrer son ancienne liberté et sa prospérité, j'estime être tenu d'aimer et de servir ceux qui poursuivent le même dessein [2]. »

Le langage que Guillaume tient à Hembyze est plus émouvant, plus énergique, plus pathétique. N'ayant en vue que de délivrer la patrie de la tyrannie espagnole, il l'exhorte à user de toute son influence pour que la Flandre se joigne étroitement au Brabant. «Il faut, dit-il, ou se préparer à servir, sur un échafaud, à toute la postérité, de misérable exemple de désunion mal avisée, ou bien courageusement et unanimement repousser la violence étrangère, qui ne se peut supporter sans infamie éternelle et entière ruine. » Il ajoute qu'il travaillera à la délivrance de la patrie « tant que l'âme lui demeurera au corps [3]. » Sublime et prophétique engagement!

Une grande agitation régnait dans la capitale de la Flandre. On appréhendait que la garnison espagnole du château ne fît cause commune avec les « mutinés » d'Alost et ne leur livrât la ville. Pour se précautionner contre cette éventualité redou-

[1] Bruges, Gand, Ypres et le Franc de Bruges.

[2] Le prince d'Orange à Jean de Croy, comte du Rœulx, gouverneur de la Flandre ... septembre 1576. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t.V, p. 416.)

[3] Le prince d'Orange à Jean de Hembyze, échevin de Gand, 17 septembre 1576. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, p. 413.)

table, le comte du Rœulx avait appelé un corps d'infanterie wallonne des vieilles garnisons des frontières et levé seize nouvelles compagnies, outre les six que l'on avait tirées de la bourgeoisie. Ces troupes occupèrent Bruges et Gand et s'emparèrent de tous les passages qui conduisaient vers Alost. Le comte du Rœulx et les chefs de la commune gantoise tâchaient en même temps d'endormir la vigilance d'Antoine de Alamos Maldonado, lieutenant du château, en l'absence du colonel Mondragon, alors prisonnier de ses propres soldats à Zierikzee. Mais aussitôt que le comte du Rœulx et le magistrat de Gand eurent réuni de vingt-cinq à quarante « enseignes, » ils passèrent l'Escaut, firent occuper le faubourg de Saint-Bavon et commencèrent les retranchements [1].

Le 16 septembre, la redoutable citadelle, élevée par Charles-Quint pour tenir en bride la capitale de la Flandre, était investie. Mais quoiqu'il n'eût sous ses ordres qu'une poignée de soldats, le lieutenant de Mondragon annonçait le dessein de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Il fit tourner ses canons contre la ville, et, le 20, le feu commença. Comme les assiégeants manquaient de grosse artillerie pour répondre à celle du château, il était à craindre que le siége ne traînât en longueur. D'autre part, les patriotes qui dominaient dans les états de Flandre, dans les conseils de la ville de Gand et dans la bourgeoisie, se défiaient du comte du Rœulx et des régiments wallons (Rœulx et Noyelles) qui avaient toujours servi avec les Espagnols. Aussi étaient-ils d'avis de solliciter l'assistance du prince d'Orange. Ils connaissaient, par les mariniers et d'autres voyageurs qui venaient de la Zélande, les dispositions favorables du Taciturne. Ils n'ignoraient pas non plus les offres qu'il avait faites à Jacques de Hennin, Sr de Haussy, qui, avec le consentement du conseil d'État,

[1] B. DE MENDOÇA, *Commentaires,* liv. XV, chap. XI.

s'était rendu à Middelbourg, pour traiter de la délivrance de son frère, le comte Maximilien de Boussu [1].

Jacques de Hennin commandait au siége du château de Gand la bande d'ordonnance de son frère [2]. Il fut mandé à l'hôtel de ville avec Michel de Backere, et les états de Flandre les invitèrent à se rendre près du prince d'Orange. Le 21, ils reçurent leurs instructions qui portaient les signatures du comte du Rœulx lui-même et de trois membres du conseil de guerre. Ils étaient chargés de demander au prince d'Orange des soldats et de l'artillerie, moyennant certaines garanties et sous condition que la religion catholique serait respectée par ses gens. Le prince, ayant entendu les mandataires des états de Flandre, donna immédiatement l'ordre d'embarquer à Flessingue, pour le Sas de Gand, six compagnies d'infanterie. Elles devaient être suivies de vingt-deux autres et de l'artillerie nécessaire. Le Sr de Haussy se trouvait à Flessingue avec l'avant-garde lorsqu'il reçut des états de Flandre des lettres par lesquelles ceux-ci l'informaient qu'on n'avait plus besoin des troupes du prince d'Orange, que deux compagnies de cavaliers, échappés à la déroute de Vissenaeken, étaient entrées à Gand. Jacques de Hennin retourna aussitôt à Middelbourg et montra au prince d'Orange les dépêches qu'il venait de recevoir. Le Taciturne n'eut pas de peine à deviner que le contre-ordre était dû à certains personnages qui, par crainte de son ascendant, prétextaient le salut de la religion

[1] *Vlaemsche Kronyk of Dagregister, etc.*, p. 165 et suiv. — *Gendsche geschiedenissen*, t. 1er, pp. 256 et suiv. — Van Meteren, fol. 121.

[2] Roda disait du frère du comte de Boussu : « M. de Haussy est celui qui, le premier, à Bruxelles, a commencé à s'emparer des biens des Espagnols et de ceux qui suivent le parti du Roi : il est allé à la maison où demeurait Alessandro de Gonzaga et s'est approprié ses chevaux. » G. de Roda au Roi, citadelle d'Anvers, 14 septembre 1576. (*Correspondance de Philippe II*, t. IV, p. 375.)

catholique. Il n'en tint compte et engagea Jacques de Hennin à ne pas se préoccuper non plus de cette intrigue à laquelle le conseil d'État donna d'ailleurs, par son approbation, une importance sérieuse [1].

Lorsque, le 26 au matin, Olivier van den Tympel arriva devant la ville avec l'avant-garde, composée de huit enseignes, l'ordre fut donné de tenir les portes fermées. Mais un des chefs des patriotes, Guillaume de la Kethulle, Sr d'Assche, ne sachant point que les états s'étaient ravisés, demanda pourquoi on voulait reléguer au-dehors les amis qu'on avait appelés. Il fit ouvrir les portes, et Olivier van den Tympel entra dans la ville, à la tête de ses compagnies dont les drapeaux portaient cette devise : *Pro fide et patria.* Les soldats du prince d'Orange vinrent se ranger en bataille sur le marché du Vendredi, où ils firent une salve de mousqueterie en signe de bienvenue. Le surlendemain, ils furent rejoints par une nouvelle compagnie. Parmi les « orangistes » se trouvaient un assez grand nombre de Gantois, qui avaient été bannis sous la tyrannie espagnole; ils furent bien accueillis par leurs amis. Du reste, le prince d'Orange avait fait recommander à ses soldats d'observer une exacte discipline, de respecter les catholiques et de ne pas être à charge aux habitants. On reconnaissait là sa haute prévoyance et son habile politique [2].

[1] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t V, p. 421. — VAN METEREN, fol. 121. — *Mémoire* de LAURENT METSIUS. — *Gendsche geschiedenissen.* — *Relation* de GASPAR SCHETZ, Sgr de Grobbendoncq.

[2] *Memorieboek der stad Gent*, 3e Deel. — VAN METEREN, fol. 121. — *Vlaemsche Kronyk of Dagregister, etc.*, p. 169. — *Gendsche geschiedenissen*, t. I, p. 264. — Le prince d'Orange écrivait aux états généraux, le 3 octobre : « ... Sur le poinct où je fus requis de ne permettre aux soldats exercice de leur religion, je l'ai acordé, moyennant que l'on ne cherchât occasion ni prétexte de les maltraiter, sur ce que l'on les pourroit trouver avoir chanté des psaulmes ou faict des prières en leurs maisons et hors de garde ... » Le lendemain, il écrivait au colonel Van den Tympel : « ... Je vous prie

Les députés des provinces déjà représentées à Bruxelles (Brabant, Flandre et Hainaut) n'eurent garde de repousser la main que leur tendait Guillaume de Nassau. Le 25, ils demandèrent formellement au conseil d'État que l'on se mît en communication avec le prince d'Orange et les états de Hollande et de Zélande. Le conseil suprême donna son assentiment le lendemain, mais en exprimant le vœu que les délégués hollandais et zélandais vinssent se joindre aux autres représentants des Pays-Bas. Pour faciliter l'ouverture des négociations désirées de part et d'autre, la majorité des états généraux fit choix d'un messager qui devait être agréable au prince : c'était un gentilhomme brabançon, autrefois banni par sentence du duc d'Albe, Jean de Mol, S^r d'Oetingen. Il était chargé, par une commission du 27 septembre, de faire connaître au prince que, s'il lui plaisait d'envoyer des députés à Bruxelles, ceux-ci seraient les bienvenus. Mais il ne devait point lui dissimuler que cet envoi ne porterait aucun fruit, s'il ne donnait, conformément à l'intention exprimée par les états généraux, l'assurance de ne vouloir rien innover « au fait de la religion ancienne » et de l'obéissance due au roi. Le S^r d'Oetingen s'empressa de s'acquitter de cette mission, et, quelques jours après, il était de retour, rapportant la nouvelle que le prince d'Orange n'avait rien de plus cher que de traiter avec les états généraux, et que, depuis longtemps, il désirait que cette intention bien sincère fût connue [1].

aussi de faire entendre à ceulx du magistrat de Gand, que mes gens sont payés de huit jours en huit jours, et que partant ceulx qui les logent ne sont tenus de leur bailler aucune chose, et que je ne les ay envoyés pour donner quelque charge, ains seulement pour les aider et secourir contre leurs ennemis... » (*Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, pp. 119 et 123.)

[1] *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, p. 113. — *Mémoire* de LAURENT METSIUS. — *Résolutions des états généraux*, t. Ier, pp. 5 et 16.

Le Taciturne était tenu soigneusement au courant, par ses correspondants, de la situation des esprits à Bruxelles. Christophe Roels lui mandait, le 22 septembre, qu'il lui importait de ménager encore le duc d'Arschot et de ne point exciter sa jalousie. Les états généraux et les jeunes seigneurs qui les soutenaient (Hèze, Egmont, etc.) montraient la meilleure volonté ; mais l'épuration du conseil d'État avait excité des appréhensions qui n'étaient pas encore calmées. On désirait et on redoutait à la fois la venue du prince. Enfin, on était tombé d'accord qu'elle ne se ferait que du su et gré des états. Quant à la pacification, elle était dans les vœux du plus grand nombre, moyennant la promesse préalable faite par les agents du prince qu'il se conformerait à la décision de l'assemblée générale.

Ces recommandations ne furent point perdues. Le 26 septembre, le prince écrivit au duc d'Arschot pour l'engager à provoquer une résolution énergique des états généraux, promettant, sur sa conscience, qu'il ne prétendait à aucune innovation dans l'État ni dans la religion [1]. Le lendemain, il écrivit d'une manière très-pressante à Jean Hembyze, qu'il appelait son « bien bon ami, » afin de l'exhorter à employer toute son influence pour établir l'union des provinces. — La désunion, disait-il, serait pernicieuse, non-seulement à la généralité du pays, mais plus particulièrement à la Flandre, à qui les ennemis communs et les perturbateurs du repos public attribuent les changements intervenus [2].

Le Taciturne allait être satisfait. Le 29, les états généraux lui renvoient le S[r] de Haussy pour lui expliquer que la demande tendante à retenir ses troupes en Zélande avait été le résultat d'un malentendu. Ils le remerciaient maintenant du secours

[1] *Bulletin de la commission royale d'histoire*, 3e série, t. III, p. 57.

[2] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, 1re série, supplément, p. 189.

qu'il avait envoyé à Gand et le priaient de nommer, dans le plus bref délai, ses députés, pour traiter de la pacification. Le Sr de Haussy devait s'entendre avec le prince et les états de Hollande et de Zélande sur le lieu qu'ils jugeraient le plus convenable pour les négociations, Bruxelles, Gand ou Bruges [1].

Le 3 octobre, le prince d'Orange fit savoir aux états généraux qu'il était prêt à leur envoyer des députés, tant de sa part que de celle des états de Hollande et de Zélande; mais il demandait que les conférences eussent lieu à Gand et non à Bruxelles, parce que l'accès de cette ville présentait de grandes difficultés, à cause de la longueur et du danger des chemins. Il réclamait d'ailleurs un sauf-conduit bien ample pour ses mandataires. Il déclarait ensuite, en ce qui concernait le maintien de la religion catholique hors de la Hollande et de la Zélande, qu'il avait toujours promis de laisser les choses en l'état où elles étaient, jusqu'à ce que, les Espagnols partis, tous les différends pussent être amiablement vidés en une assemblée libre des états généraux représentant toutes les provinces. Il protestait, en outre, qu'il ne prétendait en aucune façon soustraire les Pays-Bas à l'obéissance légitime qui était due au Roi, mais qu'il voulait seulement les délivrer de la tyrannie inique et insupportable par laquelle les étrangers avaient voulu « leur mettre le pied sur la gorge [2]. »

Une démarche inattendue et énergique du duc d'Arschot allait hâter la détermination des états généraux. Le 6 octobre, vers dix heures du matin, le duc se rendit dans la chambre des états de Brabant, à l'hôtel de ville, et, après avoir demandé le

[1] Les états généraux au prince d'Orange, Bruxelles, 29 septembre, et instructions pour le Sr de Haussy, 30 septembre 1576. (*Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, pp. 115-117.)

[2] Le prince d'Orange aux états de Brabant, de Flandre et de Hainaut, Middelbourg, 3 octobre 1576. (*Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, pp. 117-120.)

silence, exposa les raisons pour lesquelles il lui paraissait désirable que la paix avec le prince d'Orange fût conclue sans retard. Il demanda que, toutes autres affaires cessantes, on mît incontinent en délibération par quels moyens la paix pourrait se faire. Quelques ultra-catholiques, alléguant la gravité de cette proposition, exprimèrent l'avis de remettre la délibération à un autre jour. Mais la majorité s'éleva contre cette motion, qui fut également combattue par le duc d'Arschot. Après une assez courte délibération, on décida que les commissaires qui seraient délégués pour les négociations reprendraient celles-ci au point où elles étaient demeurées imparfaites, au congrès tenu à Breda. Les actes de cette assemblée furent lus. Il en résultait que les commissaires du prince d'Orange, d'accord avec les plénipotentiaires de la Hollande et de la Zélande, avaient demandé que les propositions concernant la religion fussent ajournées pour être définies et discutées par une assemblée générale de toutes les provinces des Pays-Bas, et que, cette demande ne leur ayant pas été accordée, le congrès avait été dissous. Le parti qui inclinait à la paix opinait pour que la concession réclamée à Breda fût faite, sinon il serait impossible, prétendait-il, de traiter. Sur quoi un des prélats (on suppose que ce fut l'évêque de Bois-le-Duc) répondit avec aigreur : « Mieux vaudrait poursuivre encore la guerre pendant dix ans, attendu qu'il n'appartient point aux membres des états d'empiéter sur les droits du saint-siége apostolique, et ceux qui sont d'une autre opinion doivent à bon droit être réputés hérétiques. » Mais la majorité étouffa par ses murmures la voix de ce fanatique et passa outre à la nomination des commissaires [1].

[1] *Mémoire* de LAURENT METSIUS. — Éclaircir tout à fait les relations qui existaient alors entre le duc d'Arschot et le prince d'Orange, serait difficile. On sait toutefois que, vers cette époque, Jean Théron servait d'intermédiaire entre eux. Le duc donnait à son futur rival et dominateur des assurances de bon vouloir. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. V,

Guillaume de Nassau avait exprimé le désir que ces commissaires fussent « des gens non passionnés et cherchant surtout le seul bien de la commune patrie [1]. » Il allait être satisfait, car parmi les commissaires élus se trouvaient plusieurs de ses partisans les plus dévoués. Le Brabant avait désigné : Jean Van der Linden, abbé de Sainte-Gertrude, à Louvain; Jean de Mol, Sr d'Oetingen, lieutenant des fiefs en Brabant, et le docteur Elbertus Leoninus, professeur à l'université de Louvain, quoiqu'une requête émanant des bourgeois de Bruxelles eût protesté contre le choix de cet ancien agent de Requesens. Les mandataires de la Flandre étaient : Ghislain Timmermans, abbé de Saint-Pierre, à Gand; François de Halewyn, Sr de Sweveghem, gouverneur et capitaine d'Audenarde, et le conseiller Pierre de Bevere. Le Hainaut avait délégué : Mathieu, abbé de Saint-Ghislain, élu évêque d'Arras; Charles de Gavre, Sr de Fresin, et Quintin du Pret, chef des échevins de la ville de Mons. Jean de Pennants, conseiller et maître des comptes en Brabant, fut adjoint, en qualité de secrétaire, à la députation [2].

Les instructions de ces plénipotentiaires furent arrêtées par les états généraux, le 11 octobre, et approuvées, le 13, par le conseil d'État. Ils étaient particulièrement chargés de reprendre les négociations entamées naguère à Breda, et d'insister pour obtenir l'accomplissement des demandes qui avaient été alors formulées

p. 461.) Mais l'ambassadeur espagnol, à Paris (don Diégo de Cuñiga), allait bien loin lorsqu'il écrivait à Philippe II, le 16 septembre : « Le prince d'Orange a fait dire au roi (Henri III) et à la reine-mère, que les états des Pays-Bas se confédèrent avec lui, par l'entremise du duc d'Arschot; qu'il a la promesse dudit d'Arschot, munie de sa signature, de l'aider jusqu'à la mort... » (*Correspondance de Philippe II*, t. IV. p. 377.)

[1] A. Van Dorp à ...., Middelbourg, 16 septembre 1576. *Archives de la maison* d'*Orange-Nassau*, t. V, p. 411.

[2] *Résolutions des états généraux*, t. Ier, pp. 6 et 10.

par les commissaires royaux. Pendant les délibérations pour la paix, les soldats calvinistes du prince d'Orange et les marchands qui se trouvaient en-deçà de l'Escaut ne donneraient aucun scandale, et, d'autre part, les catholiques de Hollande et de Zélande auraient le libre exercice de leur religion [1].

Le Sr d'Oetingen était déjà retourné vers le prince d'Orange avec la mission de faire hâter l'envoi de ses députés, de lui accorder pour son assurance le Sas de Gand, de le prier de mettre à la disposition des états généraux ses forces de terre et de mer, de l'engager enfin à ne point retirer les auxiliaires qu'il avait envoyés à Gand et à maintenir parmi eux la plus exacte discipline « afin de clore la bouche à tous calomniateurs et mauvais esprits [2]. »

Le 11, le Sr d'Oetingen adressa, de Middelbourg, aux états généraux, des informations satisfaisantes. En effet, le 12 et le 14 octobre, le prince d'Orange et les états de Hollande et de Zélande nommèrent leurs délégués. Ils étaient au nombre de neuf : Philippe de Marnix, Sr du Mont-Sainte-Aldegonde ; Arnould Van Dorp ; Guillaume de Zuylen de Nyvelt ; Paul Buys, avocat-pensionnaire de Hollande ; le docteur Adrien Van der Mylen ; le licencié Corneille Coninck ; Pierre de Rycke, bailli de Flessingue ; Antoine Van der Zickelen, conseiller en Zélande, et André de Jonghe, bourgmestre de Middelbourg [3].

Ces plénipotentiaires arrivèrent à Gand dans l'après-midi

[1] *Résolutions des états généraux,* t. Ier, p. 238.

[2] *Résolutions des états généraux,* t. Ier, p. 235. — « ... Ils ont, par diverses fois, envoyé vers moi et lesdits états nous déclarer la volonté et bonne délibération qu'ils avaient, pour une fois mettre fin à tant de misères et calamités passées, d'entrer avec nous en une bonne et ferme paix... » Le prince d'Orange à Jean de Nassau. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. V, p. 472.)

[3] Selon Renon de France, Mss, 3e part., chap. XI, ces plénipotentiaires étaient « des personnes subtiles et raffinées. »

du 18 octobre, accueillis avec allégresse par le peuple et suivis de beaucoup d'habitants qui, en d'autres temps, avaient été ou proscrits ou avaient fui leurs persécuteurs. Les commissaires de l'assemblée de Bruxelles étant arrivés également, les conférences commencèrent le lendemain, 19 octobre, à l'hôtel de ville [1]. On débuta par signer une trève ou armistice entre la Hollande et la Zélande, d'une part, et les autres provinces, de l'autre. La ville de Nieuport fut remise au prince d'Orange comme sûreté et garantie pour les secours envoyés à Gand.

La prise de Maestricht, le siége de la citadelle de Gand, les déprédations continuelles des Espagnols qui venaient encore de saccager Grammont : tout engageait à presser la réconciliation des provinces. Le peuple, d'ailleurs, s'impatientait : déjà la bourgeoisie de Bruxelles requérait les états généraux d'inviter le prince d'Orange à se rendre près d'eux [2].

Le jour même où commençaient les importantes conférences de Gand, le prince d'Orange s'était efforcé d'avancer son œuvre en s'adressant au roi de France et au duc d'Anjou. Il travaillait activement à nouer l'alliance française ; mais comme il n'ignorait point les répugnances, les préventions et les susceptibilités d'une fraction notable des états généraux, il s'attacha d'abord à convaincre ses partisans les plus dévoués de la nécessité de ce protectorat [3]. Toutefois les états généraux continuaient de montrer

[1] *Gendsche geschiedenissen*, t. Ier, p. 271.

[2] *Résolutions des états généraux*, t. Ier, p. 71.

[3] Le prince d'Orange écrivait, le 19 octobre, à l'abbé de Sainte-Gertrude : « Quant à la défiance naturelle que la plupart de notre nation ont de la nation française, puisque les affaires que nous avons à démêler avec les Espagnols se présentent au milieu du pays, les conduisant droit vers l'ennemi, comme ils ne fauldront de le demander, nous ne serons en peine de nous tenir sur nos gardes pour nos villes de frontières ; que, si l'occasion s'offrait, ou pour le mauvais temps d'hiver, ou pour quelques accidents

peu de propension pour une étroite alliance avec la France. La plupart des membres repoussaient même avec indignation le projet d'appeler le duc d'Anjou comme protecteur.

De son côté, Guillaume de Nassau, quoiqu'il se fût empressé de saisir l'occasion de traiter avec l'assemblée de Bruxelles, ne pouvait aussi se défendre d'une grande défiance. Il était averti que tous les membres des états généraux ne marchaient point de bon pied en cette affaire, qu'il y avait des hypocrites qui ne cherchaient qu'à gagner du temps pour attendre la réponse qui devait être remise à un courrier parti pour l'Espagne. Or le Taciturne mandait à ses commissaires qu'on devait traiter avec eux à la flamande et non à l'italienne et à l'espagnole. D'autre part, il conjurait l'abbé de Sainte-Gertrude d'user de toute son influence afin que la conclusion des négociations fût poussée si loin que rien ne pût l'entraver désormais. — Gardons-nous, disait-il, de favoriser par tant de longueurs les projets de l'ennemi. Déjà il s'approche d'Anvers, et Dieu veuille que nous n'en ayons de mauvaises nouvelles ; mais je le crains fort ! Et si vous ne prenez garde à vous, — ajoutait-il, en s'adressant aux représentants de l'assemblée de Bruxelles, — il est à redouter que vous n'ayez bientôt aussi l'Espagnol aux portes de Gand [1].

Anvers surtout était alors la préoccupation dominante du

de la guerre, qui est subjecte à beaucoup de révolutions, de les placer en garnisons, je ne vois pas que, leur donnant leur garnison dedans les grandes villes du milieu du pays, comme Louvain, Malines, Tirlemont, Enghien, Nivelles et semblables, les répartissant commodément, il nous en peut arriver aucun inconvénient, ni qu'à bon droit quelqu'un en peut entrer en jalousie ; comme aussi cette nation qui demande surtout d'estre caressée et honorée, n'auroit aucune occasion de mécontentement.... » (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, p. 445.)

[1] Le prince d'Orange à ses députés, à Gand, et au prélat de Sainte-Gertrude, 28 octobre 1576. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, pp. 465 et 467.)

Taciturne, et il avait décidé que quatorze ou quinze compagnies de Hollande iraient au secours de la grande métropole [1]. Mais déjà il était trop tard.

Sancho d'Avila occupait la citadelle d'Anvers, alors réputée sans égale dans le monde et reconnue comme le vrai boulevard de la domination espagnole dans les Pays-Bas [2]. Par les galères qu'il commandait sur l'Escaut, le châtelain d'Anvers communiquait librement avec la rive gauche où, d'après les suggestions de Roda, le mestre de camp Valdès avait élevé le fort de la *Tête de Flandre.* « De ce lieu, écrivait Roda au Roi, le 28 septembre, on tient la ville d'Anvers sujette plus que du château. » La ville contenait au moins cent cinquante mille habitants, tandis que la garnison de la forteresse ne dépassait pas d'abord deux cents hommes [3]. Il est vrai que, par la *Tête de Flandre,* Sancho d'Avila et Roda pouvaient correspondre avec les mutinés d'Alost et les autres détachements de l'armée espagnole.

Une vague inquiétude régnait dans la grande cité qui était comme l'entrepôt du monde [4]. Les habitants, redoutant les Espagnols qui occupaient la citadelle, avaient peu de confiance dans les compagnies allemandes qui formaient la garnison de la ville, et cherchaient à deviner les intentions de l'escadre hollandaise qui, sous le commandement de l'amiral Treslong, croisait silencieusement non loin de la *ville neuve,* au tournant de l'Escaut. [5] Le commerce était languissant. Ne se croyant plus

[1] Le prince d'Orange à ses députés, à Gand, Middelbourg, 31 octobre 1576. (*Correspondance de Guillaume le Taciturne,* t. III, p. 139.)

[2] Brantôme, *Sancho d'Avila*, dans les *Capitaines estrangers,* t. II.

[3] *Mémoires* de Champagney, p. 120.

[4] *Voir* une description d'Anvers, dans la 1re partie de notre *Histoire de la révolution des Pays-Bas,* t. 1er, p. 205-221.

[5] Guillaume de Bloys et Treslong avait été fait amiral de Hollande et de Zélande, après la mort de Louis de Boisot.

en sûreté dans Anvers, les marchands de toutes nations, principalement les Italiens, émigraient en foule vers Liége ou Malines.

Un des chefs castillans, le mestre de camp Julian Romero avait voulu persuader à Champagney de sortir aussi d'Anvers sous prétexte que les Espagnols s'armaient contre lui. Champagney répondit que le roi lui avait confié le gouvernement de la ville et qu'il resterait à son poste. [1] Il s'efforça donc de s'y maintenir, malgré les chefs espagnols qui méconnaissaient sans cesse son autorité et qui s'efforçaient de miner aussi celle du comte Othon d'Eberstein, commandant des Allemands. Quant aux ordres du conseil d'État, ils ne s'en souciaient, disant que le conseil n'était pas libre.

Le 23 septembre, Champagney avertissait le conseil d'État que les Espagnols, ne se dissimulant point que les armements ordonnés à Bruxelles étaient dirigés contre eux, prendraient sans doute l'initiative de l'attaque. Maîtres de Hoogstraeten et de Lierre, il se concentraient autour d'Anvers et s'efforçaient d'attirer à eux les colonels allemands. La citadelle était bien fournie d'artillerie et de munitions, tandis que Champagney ne disposait que de quelques canons pour défendre la rivière. Telle était déjà la méfiance du peuple que, ayant soupçonné les théatins (c'est-à-dire les jésuites) d'être de connivence avec la citadelle, la *maison d'Aix,* où se trouvait leur monastère, fut cernée par une foule menaçante, et il fallut, pour contenir ces gens exaspérés, l'énergique intervention de Champagney et du comte d'Eberstein. A la suite de cette émeute, les « guldes » s'assemblèrent dorénavant la nuit dans leurs chambres et dans la maison de ville [2].

[1] *Mémoires* de Champagney, p. 101 et 107. — Roda au Roi, citadelle d'Anvers, 28 septembre 1576. (*Recueils d'Arétophile.*)

[1] Fréddéric Perrenot, Sr de Champagney, au conseil d'État, d'Anvers,

Le comte d'Eberstein, quelquefois suspect aussi à la bourgeoisie, était un homme faible et de médiocre intelligence, mais non déloyal [1]. Les colonels Fugger et Polweiler, ainsi que le lieutenant-colonel Cornelius Van Enden subissaient, au contraire, l'influence de Roda. Le comte d'Eberstein eut alors l'idée malheureuse de renforcer la garnison de la ville, en y appelant quatre compagnies de Cornelius Van Enden [2]. Elles entrèrent à Anvers, le 29 septembre, malgré les représentations de Champagney, qui regardait Cornelius Van Enden comme faisant partie de la conjuration du château. La crainte qu'il exprimait était fondée à tous égards. A peine les nouvelles compagnies furent-elles entrées dans la ville que, par leur indocilité, elles corrompirent les troupes, jusqu'alors fidèles, du comte d'Eberstein. Celles-ci, excitées aussi par des émissaires du château, voulurent

23, 24, 25 et 28 septembre 1576. Lettres inédites publiées par Van Vloten. (*Bydragen tot de oudheidkunde, etc.*, t. V.)

[1] Roda écrivait au Roi, du château d'Anvers, le 22 octobre : « Que Votre Majesté tienne pour chose sûre que ce comte d'Eberstein est un traître avéré .. Ici, il n'est pas douteux qu'il n'agisse contre Votre Majesté et son service. Cela est notoire, car il laisse entrer par toutes les portes les gens de la flotte ennemie ; il permet aux bourgeois de communiquer avec celle-ci, et de faire transporter par elle leurs marchandises et leurs meubles en Zélande et en Hollande ; il souffre que les navires du prince d'Orange arrivent jusqu'à tout près des remparts et ne fait pas tirer sur eux ; il montre une inimitié ouverte contre notre nation, en refusant à tous nos soldats l'entrée de la ville... Il a laissé s'armer tout le peuple, et lui a permis de monter la garde et de faire les rondes avec ses soldats ; enfin, il a commis et commet tant d'actes d'hostilité déclarée, qu'il nous a forcés, ces jours derniers, d'envoyer huit ou dix volées de canon à la ville, parce que, une heure avant le jour, ils avaient fait de nombreuses décharges d'arquebuses et qu'ils ne tiraient pas sur la flotte ennemie. » (*Correspondance de Philippe II*, t. IV, p. 443.)

[2] Cornelius Van Enden était, dit Van Meteren (fol. 121), « un Allemand contrefait, natif de Bruxelles. »

savoir pourquoi elles servaient et comment elles seraient payées. Elles finirent, le 27 octobre, par se mutiner ouvertement et menacèrent de prendre comme otages leur colonel et Champagney lui-même. Mais ces deux chefs réussirent à se soustraire à la captivité dont ils étaient menacés. Champagney, d'accord avec certains membres du magistrat, s'empressa de recueillir quelque argent et le distribua aux Allemands d'Eberstein. Tout ce tumulte paraissait apaisé lorsque le chef lui-même se laissa circonvenir par les autres colonels allemands et surtout par Charles Fugger, que Champagney désignait comme le « Mercure » de Roda. Ils représentèrent à cet honnête mais faible commandant que les troupes des états arriveraient bientôt pour expulser toutes les bandes étrangères, tandis que les Espagnols s'avanceraient de leur côté pour reprendre Anvers. S'il ne voulait pas se trouver entre les uns et les autres, il y avait donc nécessité de se concerter avec le château.

Dans la soirée du 29 octobre, le comte d'Eberstein apposa sa signature sur un écrit en langue espagnole que lui présentaient les colonels Fugger et Polweiler. C'était un pacte d'alliance offensive et défensive avec Sancho d'Avila et les seigneurs du conseil d'État et de guerre qui résidaient en la citadelle d'Anvers.

Afin d'assurer l'autorité royale en même temps que la sécurité et le repos de la ville, les contractants [1] se juraient union et

[1] Le traité portait les signatures de : Nicolas, baron de Polweiler, — Carlos Fugger, — Otto G. zu Eberstein, — Cornelius Van Enden, — Germo de Roda, — I. Isunça, — Alessandro Gonsaga, — Sancho d'Avila, — Francisco Verdugo.

« Nicolas, baron de Polweiler, était un homme de qualité, natif d'Alsace, où il avait de belles terres, gouverneur de Haguenau et colonel entretenu du service d'Espagne, à la manière de ce temps-là. Il était hardi, entreprenant et intrigant autant qu'homme de son siècle. » (*Mémoire* Mss, de l'abbé de SAINT-VINCENT.) (Bibliothèque de Bourgogne.)

amitié réciproque. Eberstein et Van Enden s'engageaient ensuite à désarmer les bourgeois, que Champagney avait adjoints aux Allemands pour la garde d'Anvers, et à faire déposer à la citadelle les armes des « guldes. » Ils devaient, en outre, s'opposer à l'admission dans la ville d'autres troupes que celles qui s'y trouvaient déjà, si ce n'était avec le consentement des seigneurs du conseil résidant dans le château. Cornelius Van Enden aurait la garde de la *ville neuve*, et le comte d'Eberstein exercerait son commandement sur l'autre partie d'Anvers. Enfin, ils reconnaissaient Sancho d'Avila pour leur général et lui promettaient obéissance [1].

Les états généraux continuaient leurs armements et leurs négociations. Ils avaient ordonné aux compagnies wallonnes du colonel Mondragon de quitter Zierikzee et de venir dans le Brabant. Ils avaient même proposé au conseil d'État de révoquer Mondragon, de le déclarer ennemi du Roi et du pays, de même

[1] *Mémoires* de Champagney, pp. 115 et suiv. — Les états généraux s'étaient efforcés de déjouer les desseins de Sancho d'Avila et de ses acolytes. On lit dans les *Résolutions* (t. Ier, p 58) : « 20 octobre 1576. M. de Havré fait rapport aux députés des états, que les colonels d'Allemands ont résolu d'obéir à MM. du conseil d'État et à servir les états contre tous, *excepté contre les Espagnols,* et que le comte d'Eberstein, outre ce, est résolu d'aussi combattre contre les Espagnols. » A la suite de cette communication, les états généraux décident d'envoyer au comte d'Eberstein l'obligation de 10,400 écus qui lui a été promise par le duc d'Arschot, plus, une chaîne d'or de cent écus à son maître d'hôtel. — Mais la convention du 29 octobre vint annuler l'engagement contracté précédemment par Eberstein. — Le Sr de Gobbendoncq s'exprime en ces termes dans sa *Relation :* « Depuis a envoyé le comte d'Everstain (Eberstein) son maistre d'hôtel, pour déclarer que, pour un mieux, il avoit fait un accord avec ceux du chasteau d'Anvers que, de sa part, la ville d'Anvers seroit tenue pour Sa Majesté, sans y admettre ny Espaignols ny gens des estats, pour ainsi préserver ladicte ville de tous inconvéniens; *mais n'a esté trouvé bon.* »

que Sancho d'Avila et Charles Fugger, et de donner à Jacques de Glymes le commandement de son régiment. En même temps ils réitéraient leur déclaration de ne plus vouloir traiter avec les troupes espagnoles, si ce n'était pour déterminer leur sortie du pays. Quant aux Allemands, comme il paraissait impossible de s'assurer de tous les colonels, les états voulaient au moins que l'on gagnât le comte d'Eberstein, en lui promettant un pot-de-vin de cinquante mille florins. L'intention de l'assemblée de Bruxelles était d'ailleurs de licencier les compagnies suspectes, au fur et à mesure qu'elles recevraient les arrérages qui leur étaient dus [1].

Déjà l'autorité du colonel de Polweiler avait été méconnue à Termonde. Trois compagnies de son régiment occupaient cette place importante. Pour empêcher que ces Allemands ne se joignissent aux Espagnols, François de la Kethulle, Sr de Ryhove, au nom des états de Flandre, se mit en rapport avec eux et les gagna au moyen d'une somme convenue. Les soldats arrêtèrent leur colonel et laissèrent rompre le pont sur l'Escaut, refusant ainsi le passage à la cavalerie de Fernando de Tolède, qui se proposait d'aller au secours du château de Gand. Polweiler, relâché par ses soldats, informa le conseil d'État que les « écharpes » du prince d'Orange se voyaient de plusieurs côtés. Il s'enquérait en conséquence si le conseil tenait encore le prince pour ennemi du Roi [2].

Malines, qui couvrait le Brabant, avait pour les états généraux une importance encore plus grande que Termonde. Aussi Roda s'était-il efforcé de les y supplanter. Dès le 12 septembre, il avait

[1] Résolutions et actes des états généraux (octobre 1576). Mss.

[2] Van Meteren, fol. 120 v°. — Roda au Roi, château d'Anvers, 28 septembre 1576. — Le baron de Polweiler au conseil d'État, de Termonde, 1er octobre 1576.

exhorté le grand conseil à se défier des états de Brabant et l'avait engagé à accepter, pour garnison, des soldats allemands, au lieu des deux compagnies wallonnes qui gardaient la ville. Informé de cette communication, le conseil d'État défendit aux autorités de Malines de correspondre encore avec les chefs rebelles d'Anvers. Le grand conseil, le magistrat, les doyens des métiers, les bourgeois, tous auraient bien voulu garder la neutralité, car ils se souvenaient de l'horrible sac de 1572. Craignant à la fois d'irriter Julian Romero, qui se trouvait à Lierre avec des forces assez considérables, et de mécontenter les états généraux, qui rassemblaient leur armée, le grand conseil, les gens d'église, le magistrat, les bourgeois, tous demandaient que leur situation ne fût pas changée. Ils s'engagèrent d'ailleurs à ne laisser entrer dans Malines aucun soldat espagnol ou autre, tenant le parti de Hieronimo de Roda. Mais cet engagement ne satisfit point le conseil d'État. Obéissant aux réquisitions de états généraux, il exigea que Malines se déclarât pour eux et reçût les troupes qui allaient se mettre en marche. Une députation fut envoyée près du conseil d'État; ses sollicitations échouèrent. Le conseil et les états généraux déclarèrent que, de gré ou de force, leurs troupes entreraient dans Malines pour prévenir l'occupation de la ville par les Espagnols. Le magistrat et les bourgeois cédèrent enfin et envoyèrent de nouveaux députés à Bruxelles, avec la mission d'adhérer à l'union des provinces. Le 15 octobre, Malines faisait définitivement partie de la confédération, et, quelques jours après, le S[r] de Capres était nommé gouverneur de la ville [1].

Les troupes fédérales, commandées en chef par le marquis

[1] Correspondance du grand conseil de Malines, etc., avec H. de Roda et avec le conseil d'État (septembre-octobre 1576), dans le *Rapport sur les archives de Lille,* par Gachard, p. 229-235.

d'Havré, se rapprochaient alors d'Anvers. Quelques compagnies du régiment de Jean de Withem, baron de Beersel, étaient venues occuper le village de Waelhem, avec l'intention de s'emparer du pont sur la Nèthe, afin de s'assurer le passage et de couper les communications du château d'Anvers avec les Espagnols de Lierre. Informé de cette expédition, Julian Romero sortit de Lierre, le 18 octobre, avec cinq ou six cents arquebusiers et la compagnie de cavalerie de Mendoça. Malgré une vive résistance, la première avant-garde de l'armée fédérale fut taillée en pièces [1]. Julian Romero battit également et fit prisonnier Florent de Berlaymont qui, avec cinq enseignes de son régiment, s'avançait entre Herenthals et Lierre [2].

Mais, le 26 octobre, Romero essaya vainement d'arrêter devant le pont de Duffel le comte Philippe d'Egmont qui, avec sept compagnies de son régiment et trois cents vieux soldats français, s'acheminait vers Anvers. Le pont, miné par les Espagnols, se rompit et une quarantaine de soldats se noyèrent. Les fédérés ne reculèrent pas cependant ; ils refirent le pont avec quelques bateaux, le traversèrent et continuèrent leur chemin [3].

Le marquis d'Havré, qui s'était transporté à Malines, hâtait la marche de ses troupes. Les états généraux venaient de l'avertir que les mutinés d'Alost se préparaient à sortir de cette ville, et ils lui recommandaient, « pour encourager les bien affectionnés et étourdir les autres », de publier que la paix avec la Hollande et la Zélande était faite [4].

Le vendredi, 2 novembre, dans l'après-midi, les troupes

[1] *Mémoires anonymes,* t. Ier, p. 229.

[2] B. de Mendoça, *Commentaires,* liv. XV, chap. XV.

[3] Van Meteren, fol. 123. — *Mémoires anonymes,* t. Ier, p. 232. — B. de Mendoça, *Commentaires,* liv. XV, chap. XVI.

[4] Les états généraux au marquis d'Havré, de Bruxelles, le pénultième d'octobre 1576.

fédérales, commandées par le marquis d'Havré, arrivèrent à Borgerhout. Elles se composaient de vingt et une compagnies de gens de pied, dont sept sous les ordres de Philippe d'Egmont, et de quatre bandes d'ordonnance, indépendamment des six compagnies de chevau-légers qui obéissaient au Sr de Bièvre. Le marquis d'Havré était accompagné du Sr de Capres et du Sr de Goignies, ce dernier faisant l'office de maréchal de camp. Il eût fallu ouvrir immédiatement les portes d'Anvers à l'armée qui se proposait, bien tardivement déjà, de prévenir une effroyable catastrophe.

Champagney, qui était venu s'aboucher avec le marquis d'Havré, eut des scrupules, en l'absence d'un ordre exprès du conseil d'État. Il engagea toutefois les troupes fédérales à garder les passages hors de la ville, de manière à isoler la citadelle, promettant de leur envoyer tout ce dont elles auraient besoin.

Cependant les chefs espagnols, réunis à la citadelle, n'étaient pas restés inactifs. Dès qu'ils avaient connu l'approche des troupes fédérales, ils avaient envoyé des émissaires porter cette nouvelle à l'*electo* des mutinés d'Alost, avec lesquels ils n'avaient cessé d'ailleurs d'être en communication; à Julian Romero, qui occupait Lierre, et à don Alonzo de Vargas qui, après avoir laissé à Maestricht une garnison suffisante, se trouvait déjà dans le voisinage de Lierre, à trois lieues d'Anvers, avec une partie de sa cavalerie et les quatre compagnies allemandes qui, naguère, à Maestricht, avaient abaissé lâchement leurs piques devant les Espagnols.

Champagney parlementait encore avec les chefs des troupes fédérales lorsqu'on lui apporta une lettre interceptée. C'était une missive que l'*electo* des mutinés d'Alost adressait à Sancho d'Avila pour l'informer qu'il se mettait en chemin selon son désir[1].

Tandis que les troupes fédérales attendaient devant les portes

[1] *Mémoires* de Champagney, pp. 113-129.

d'Anvers la décision du conseil d'État, les colonels Polweiler, Frunsberg et Fugger, venus de la citadelle dans la ville, s'efforçaient de soulever le régiment d'Eberstein. Polweiler apprit aux soldats l'accord qui avait été fait par leur colonel avec le château et somma Eberstein de tenir sa parole. Mais Eberstein, soit qu'il regrettât sa défection, soit qu'il eût été effectivement gagné par les états généraux, défendit à Polweiler de parler à ses gens pour les débaucher. Les soldats d'Eberstein prirent le parti de leur colonel, baissèrent les piques contre les auxiliaires de Roda et les obligèrent de regagner la citadelle [1].

Le conseil d'État ayant fait parvenir à Champagney l'ordre d'ouvrir les portes d'Anvers aux troupes fédérales, le gouverneur obéit. Elles entrèrent donc dans la ville le 3 novembre, avant midi.

On disposait alors, pour la défense d'Anvers, de plus de huit mille hommes de pied (Wallons et Allemands) et de mille cavaliers. Ceux-ci se logèrent près du marché aux chevaux, tandis que l'infanterie wallonne s'acheminait vers l'abbaye de Saint-Michel. Pleins d'effroi, des marchands espagnols et italiens cherchèrent un refuge à la citadelle. Ayant appris par ces fugitifs l'entrée des troupes fédérales, Sancho d'Avila, sans avertissement préalable, commença aussitôt à canonner la ville. Un détachement, commandé par le capitaine Gaspard Ortis, sortit aussi de la citadelle pour faire une reconnaissance; mais il fut repoussé par la compagnie des vétérans français qui formait l'élite du régiment de Philippe d'Egmont. Le marquis d'Havré, d'accord avec Champagney, avait ordonné à ses Wallons de creuser un retranchement sur l'esplanade de la citadelle et de barricader les rues aboutissantes. En moins d'une heure, dix à

[1] Roda au Roi, château d'Anvers, 6 novembre 1576. — *Mémoires* de Champagney, p. 126. — VAN METEREN, fol. 123.

onze mille ouvriers étaient venus les seconder. Mais, par la nonchalance des capitaines, plus soucieux de trouver de bons logements que de surveiller leurs soldats, ces travaux n'avançaient guère. Redoutant les suites de cette négligence, Champagney résolut de faire appel aux bourgeois pour la défense commune. Pendant la nuit, et avec leur aide, il plaça au jardin des Escrimeurs une batterie d'où l'on commença le matin à répondre à l'artillerie du château [1].

Le temps pressait. Le 4 novembre, à trois heures du matin, les mutinés d'Alost étaient sortis de cette ville, au nombre de deux mille, sous la conduite de leur *electo,* Jean de Navarèse, de Baeca. Celui-ci était à leur tête, portant un étendard sur lequel étaient représentés, d'un côté, le Sauveur crucifié, et, de l'autre, la Vierge Marie. Alléchés par l'espoir de piller la plus opulente ville de l'Europe, ces vétérans de la guerre des Pays-Bas marchaient allègrement. Comme présage de victoire, chacun avait pendu un rameau de chêne sur son morion ou sa bourguignotte. Tous aussi avaient juré de ne boire ni ne manger avant qu'ils fussent entrés dans la citadelle d'Anvers [2]. Au point du jour, ils arrivèrent sur les bords de l'Escaut, au-dessus de l'abbaye de Saint-Bernard. Là ils passèrent le fleuve sur les galères et les pontons que Sancho d'Avila leur avait envoyés.

Or, tandis que les mutinés franchissaient l'Escaut à Saint-Bernard, Alonzo de Vargas, avec sa cavalerie et les compagnies allemandes de Maestricht, et Julian Romero, avec ses arquebusiers, arrivaient sur la route de Malines, au point où elle rencontrait celle de Lierre, à une petite lieue d'Anvers.

Vers onze heures, ils entrèrent tous ensemble dans la citadelle

[1] *Mémoires* de Champagney, pp. 133 et suiv. — Van Meteren, fol. 123.

[2] B. de Mendoça, *Commentaires,* liv. XV, chap. XVII. — Brantôme, *Sancho d'Avila.*

par la porte de secours. Les fantassins espagnols étaient au nombre de deux mille deux cents ; les quatre enseignes d'Allemands donnaient huit cents hommes, et la cavalerie s'élevait à environ mille chevaux. Les chefs firent immédiatement distribuer, à chacun, une bouchée de pain et un trait de vin, poudre et mèche. Sancho d'Avila les passa ensuite en revue et leur donna des ordres pour l'attaque [1].

Le marquis d'Havré et les autres chefs de l'armée fédérale se trouvaient réunis en conseil lorsque, vers midi, on vint leur apprendre que les Espagnols étaient entrés dans la citadelle. Ils se montrèrent d'abord incrédules; surtout, ils ne pouvaient croire à l'arrivée des mutinés d'Alost, parce qu'ils supposaient que des navires de guerre surveillaient le passage de l'Escaut. Mais un habitant notable de Schelle vint leur affirmer qu'il avait vu les navires de guerre se retirer et les mutinés d'Alost franchir le fleuve sans rencontrer d'obstacle. Alors Champagney se dirigea à cheval vers l'esplanade et fit publier dans toute la ville que les bourgeois devaient prendre les armes. Il inspecta ensuite les retranchements confiés à la garde des Wallons [2].

Au château, les Espagnols étaient impatients de se gorger des dépouilles d'Anvers. Cependant Roda fit publier un *ban* destiné sans aucun doute à mettre sa responsabilité à couvert. Cette proclamation défendait aux soldats, sous peine de mort, d'entrer dans aucune maison tant que la ville ne serait pas entièrement soumise. Elle leur recommandait de ne faire aucun mal aux bourgeois, femmes et enfants, sinon aux personnes qu seraient armées. Elle leur interdisait de toucher aux églises

[1] B. DE MENDOÇA, *Commentaires*, liv. XV, chap. XVII. — Roda au Roi, 6 novembre 1576. — RENON DE FRANCE, Mss, 3e partie, chap. XII. — *Chronycke*, d'ADRIANUS VAN MEERBEEK (Anvers, 1620, in-fol.), p. 423.

[2] *Mémoires* de Champagney, pp. 140 et suiv. — VAN METEREN, fol. 123.

et aux monastères. Enfin, elle leur promettait que, après qu'ils auraient gagné la ville, on ferait avec elle une composition de telle sorte que les soldats auraient contentement, sans que cette indemnité vînt même en décompte de leur solde arriérée. Les soldats promirent, selon Roda, de se conformer à ces ordres. Mais il est plus que vraisemblable que Sancho d'Avila les avait déjà excités par d'autres promesses. En effet, Champagney soutint plus tard que Sancho était convenu avec eux qu'il mettrait Anvers à leur discrétion pendant huit jours [1].

Entre midi et une heure, les Espagnols sortirent du château en poussant leur vieux cri de guerre : *Saint Jacques et en avant Espagne* [2]. Les mutinés, leur *electo* en tête, après avoir traversé le pont du château, s'engagèrent dans la rue de Saint-Michel, suivis de trois compagnies allemandes des régiments de Frunsberg et de Fugger, qui les commandait en personne. Julian Romero et Francisco Valdès, avec leurs gens, pénétrèrent dans la rue Saint-Georges. Les compagnies allemandes de Maestricht étaient entre deux. Près des soldats s'agitait une multitude de goujats et de courtisanes portant des bottes de paille et des torches allumées. La cavalerie, sous Alonzo de Vargas, suivait Romero dans la rue Saint-Georges.

L'*electo* atteignit l'un des premiers le haut des barricades et tomba mortellement blessé. Les Wallons et les Allemands, soutenus par les bourgeois, se défendaient avec bravoure sur l'esplanade et dans les rues voisines. Mais la défiance se glissa dans leurs rangs lorsqu'ils surent que les quatre compagnies

[1] Roda au Roi, 6 novembre 1576, avec les notes de Champagney, sur cette lettre interceptée. — Champagney s'exprime en ces termes : « Mesme avant que les amutinés d'Alost voulurent assaillir la ville, Sancho d'Avila leur consentit le sac huit jours de long, d'accord fait (comme on a su depuis), ne s'ayant voulu contenter les amutinés de quatre ni de six. »

[2] *Sant Iago y cierra España.*

allemandes de Cornelius Van Enden, qui gardaient la rue Saint-Georges, avaient baissé leurs armes devant Alonzo de Vargas. S'avançant avec une sorte de furie, les Espagnols s'emparèrent enfin de la rue de Saint-Michel et de l'abbaye, où ils firent prisonniers le comte d'Egmont, le Sr de Capres, le Sr de Goignies et d'autres gentilshommes wallons.

Les troupes fédérales essayèrent alors de se rallier au delà de la Bourse, sur la place de Meir; mais elles furent de nouveau dispersées par les vétérans espagnols, qui, avec la cavalerie d'Alonzo de Vargas, se dirigèrent ensuite vers la Grand'Place et l'hôtel de ville. Les arquebusiers des « guldes », mêlés à des soldats allemands des compagnies fidèles d'Eberstein, occupaient l'hôtel communal ainsi que les maisons voisines, d'où ils ajustaient les Espagnols aussitôt que ceux-ci se montraient. Déjà même la cavalerie de Vargas avait été mise en fuite. Pour faire cesser cette résistance, les Espagnols n'hésitent point à mettre le feu au palais communal et dans les maisons avoisinantes, toutes remplies d'épiceries et d'autres marchandises. L'incendie se propage avec une effrayante rapidité. Le magnifique hôtel de ville, les maisons de la Grand'Place et des rues voisines, tout ce splendide quartier, une des merveilles de cette époque, est bientôt la proie des flammes. Pour échapper à la mort, les arquebusiers des « guldes » se jettent des fenêtres de l'hôtel de ville; ailleurs on voit des bourgeois périr dans leurs maisons en feu; on en voit d'autres que les soldats égorgent froidement. Le soir était venu, et les flammes du palais communal projetaient une lueur sinistre sur les innombrables fuyards, bourgeois et soldats, qui se précipitaient pêle-mêle, et dans un effroyable désordre, vers la ville neuve, afin de se sauver par l'Escaut.

Champagney faisait des efforts magnanimes pour rallier les Wallons près de la maison Hanséatique. Mais déjà pénétrait dans la ville neuve la cavalerie espagnole. Tout le monde voulut se

sauver. On voyait des cavaliers wallons armés de toutes pièces se jeter du haut en bas des murailles dans les fossés. Le comte d'Eberstein, en voulant sauter d'un pont sur un bateau, fut entraîné de côté par le poids de son armure et se noya. Le Sr de Bièvre eut le même sort. Plus heureux, le marquis d'Havré et Champagney, avec d'autres gentilshommes, parvinrent à gagner les vaisseaux du prince d'Orange qui, pendant la lutte, s'étaient rapprochés de la ville. Treslong avait l'intention de se joindre aux fédérés, si ceux-ci avaient eu le dessus; mais n'ayant point de gens de guerre, il ne pouvait se mêler activement au combat. Il s'empressa de recueillir les fugitifs et les transporta en Zélande[1].

Lorsque le colonel Verdugo conduisit à la citadelle ses prisonniers, c'est-à-dire le comte d'Egmont, le Sr de Capres et le Sr de Goignies, ceux-ci trouvèrent Roda assis « en une chaire » sous la galerie. Un contemporain rapporte que Capres lui ayant fait une profonde révérence, Roda lui donna du pied sur la poitrine, disant qu'il n'avait que faire de ses salutations et qu'il n'était qu'un traître. Il fut plus courtois à l'égard du comte d'Egmont. Quoique celui-ci ne l'eût pas même salué, Roda lui dit, mais sans se lever : « Monsieur, je suis marri de votre malheur. »

Anvers, dans cette horrible nuit du 4 au 5 novembre, fut livré sans défense à une soldatesque irritée, avide, excitée par la luxure et l'avarice. On n'entendait plus, dans toutes les maisons, que d'affreux hurlements. Tous les soldats wallons qu'ils trouvaient cachés, les Espagnols les massacraient. Quant aux bourgeois, ils leur promettaient la vie s'ils payaient une grosse rançon;

[1] *Mémoires* de Champagney, pp. 144 et suiv. — Renon de France, Mss, 3e partie, chap. XII. — B. de Mendoça, *Commentaires*, liv. XV, chap. XVII. — J.-B. de Tassis, *Commentaires*, liv. III. — *Relation* du Sr de Grobbendoncq. — Le cadavre du comte d'Eberstein fut retrouvé, le 10, entre deux ponts de la cité et transporté dans le chœur de l'église de Notre-Dame. (*Annales antverpienses*, t. III, p. 338.)

mais lorsqu'ils trouvaient de la résistance ou qu'ils n'étaient point satisfaits, ils infligeaient des tortures inouïes à leurs victimes, hommes ou femmes, les pendant, les fouettant, les brûlant. Ils n'épargnaient même pas les enfants[1].

Roda descendit dans la ville, le 5, et voulut faire cesser ces atrocités; mais il ne fut pas écouté. Le lendemain, les chefs de l'armée, Sancho d'Avila, don Alonzo de Vargas et Julian Romero, virent aussi leurs ordres méconnus[2].

Le sac continua. Les plus belles rues de la ville n'offrirent bientôt plus que des monceaux de décombres, et les cadavres s'amoncelaient partout. Des incidents horribles signalaient le saccagement. Quelques soldats, étant entrés dans une maison où l'on célébrait des noces, enlevèrent la mariée, la conduisirent à la citadelle, la dépouillèrent de ses vêtements et de ses bijoux, et, après l'avoir fustigée, la ramenèrent nue hors de la porte et la poignardèrent. En vain les magistrats communaux tentèrent-ils d'arrêter le carnage : la plupart furent égorgés de sang-froid, car les Espagnols ne respectaient même pas ceux qui tenaient leur parti. Le bourgmestre Jean Van der Meeren, quoique bon royaliste, eut le sort de l'écoutête Goswin Van Warick, des échevins Jean Van de Werve et Gérard Despommeraulx, et d'autres patriciens ou anciens magistrats consulaires, tous massacrés par les soldats de Philippe II[3]. Parfois les bourgeois, surpris dans leurs maisons, essayaient de résister aux bandits qui venaient les dépouiller. Ils les tuaient et jetaient ensuite leurs cadavres dans

[1] Bornons-nous à citer DE THOU, dont le témoignage ne peut être suspect : « ... Les femmes suspendues en l'air, toutes nues, ayant aux pieds des pierres d'un poids immense, les hommes attachés et étendus contre le plancher, éprouvèrent tout ce que la brutalité peut imaginer de plus honteux et de plus cruel, etc. » *Histoire universelle*, liv. LXII.

[2] Roda au Roi, citadelle d'Anvers, 6 novembre 1576.

[3] Voir *Annales antverpienses*, t. III, p. 328.

les rues. Ce n'était point, selon la remarque d'un ancien annaliste, le courage et la hardiesse qui avaient manqué aux bourgeois; mais, faute d'une direction intelligente et énergique, ils avaient été en quelque sorte livrés aux mercenaires qui convoitaient leurs richesses.

Moins de quatre mille vétérans, après avoir mis en déroute les troupes des états, purent ainsi se rendre maîtres d'une ville qui tenait alors le troisième rang en Europe. Ils avaient pu réduire à l'impuissance les milliers d'habitants qui avaient pris les armes. Et leurs pertes furent insignifiantes : à peine si le nombre des tués s'éleva à cent quarante [1].

Spectacle horrible! Les cadavres des soldats fédérés et des bourgeois remplissaient les rues. L'ordre ayant été donné aux paroisses de les enlever et de les enterrer, on en compta deux mille cinq cents. On les jeta dans deux grands fossés qui furent creusés dans le cimetière de Notre-Dame. Mais on ne retrouva point les dépouilles de ceux qui avaient été la proie des flammes ou qui avaient trouvé la mort dans l'Escaut. On estimait au double le chiffre de ceux-ci, et on n'exagérait point. Plus de six mille personnes, pour rester encore au-dessous de la vérité, avaient été ou massacrées, ou noyées, ou brûlées. [2].

[1] Van Meteren dit trois cents tués et deux cent cinquante blessés, et Van Meerbeek prétend que le nombre des Espagnols tués ne s'éleva qu'à cent quarante. — Le cardinal Bentivoglio soutient que les troupes victorieuses ne perdirent pas deux cents hommes. D'après B. de Mendoça, les Espagnols n'auraient même eu que quatorze soldats tués et les blessés n'auraient guère dépassé une vingtaine. Balthasar Lopez, ancien secrétaire de Requesens, écrivit au secrétaire d'État Çayas (citadelle d'Anvers, 7 novembre 1576), que les Espagnols avaient eu cinquante tués et cent blessés. — En résumé, d'après les estimations les plus élevées, la perte des Espagnols ne dépassa point deux cents tués.

[2] B. de Mendoça (liv. XV, chap. XVII) mentionne deux mille cinq cents

Après s'être d'abord livrés à tous les emportements de leur haine, les Espagnols, fatigués de tuer, organisèrent, le quatrième jour, un pillage général. En effet, ils n'exceptèrent de leurs extorsions ni les marchands étrangers, pas plus les banquiers espagnols et italiens que les allemands et les anglais, ni le clergé séculier et régulier. La maison Hanséatique et la maison des Anglais durent acquitter des rançons considérables. Les curés et autres gens d'église furent également contraints de racheter leur vie et leurs biens par une bonne somme de deniers qu'ils allèrent emprunter dans les villes voisines. Les religieux et les religieuses de tout ordre, à l'exception pourtant des jésuites et des récol-

cadavres dans les rues, outre, dit-il, les brûlés et les noyés, dont on estimait le chiffre au double. — Dans sa lettre au Roi, du 6 novembre, Roda s'exprimait en termes assez clairs : « Enfin, Dieu fut servi que, *avec grande mortalité de gens,* la ville se gaigna, ayant (les fédérés) plus de huit mille hommes de pied, Allemands et Wallons, et mille chevaux. On coupa la gorge à toute la cavalerie. » De son côté, J.-B. DE TASSIS (*Commentaires,* liv. III) dit : « *Periere ex Antverpiensibus innumeri, multi ferro, multi flammis...* » Citons aussi RENON DE FRANCE (Mss, 3e partie, chap. XII): « Le nombre des tués, tant d'Allemands, Wallons que de bourgeois, passa dix à douze mille hommes. » Le cardinal BENTIVOGLIO (*Guerres de Flandre,* liv. IX) dit sept mille. VAN METEREN ne va pas si loin ; selon lui, il en demeura bien quatre ou cinq mille de ceux de la ville. A. Van MEERBEEK porte ce chiffre à sept mille. Le *Journal* (contemporain) de P. DE L'ESTOILE indique « sept à huit mille personnes de morts, de tous âges, sexes et qualités. » Enfin, l'auteur du *Brief recueil des choses mémorables,* évalue (Mss, fol. 32) à plus de dix-huit mille le chiffre des morts. « Selon, ajoute-t-il, que Thomas Gramaye escrivoit lors d'illecq (Anvers) à un sien ami, moy estant à Utrecht. » Écoutons encore la requête adressée quelque temps après, par les habitants d'Anvers, aux états généraux : « Ce massacre, disaient-ils, sera abominable tant que le monde durera, non-seulement pour la quantité indicible du sang innocent qui y a esté respandu, mais aussi pour les injures, tant secrètes que publiques, inférées aux corps et à la pudicité des pauvres captifs et captives, pires que la mort... »

lets, étaient conduits à la citadelle pour y être taxés [1]. Les prisons mêmes n'étaient point respectées. Le capitaine Gaspard Ortis s'était installé dans le *Steen* et avait mis à rançon tous les prisonniers. Il rendait libres ceux qui pouvaient le satisfaire, et, sans se soucier des décrets de l'Inquisition, relâchait à ce prix luthériens, calvinistes, et jusqu'aux anabaptistes. De son côté, Roda finit par rançonner les blessés. Il enjoignit aux doyens des chirurgiens d'Anvers de remettre la liste des blessés qu'ils avaient soignés ou qu'ils soignaient, avec désignation de leur demeure, annonçant qu'il avait le droit de les emprisonner et de confisquer leurs biens, parce que, selon lui, ils avaient reçu leurs blessures en combattant les Espagnols. Or il était avéré que la plupart avaient été, dans leurs maisons mêmes, victimes de la fureur des pillards [2].

Brantôme dit, avec vérité, que trois mille hommes « butinèrent » une ville assez riche pour rassasier une armée de cinquante mille hommes. Les soldats s'emparaient de tout, argent comptant, joyaux, vaisselle, meubles, etc. Gorgés de richesses, il se rendaient à la Bourse ou ailleurs et risquaient jusqu'à dix mille écus dans une partie. Les plus prévoyants ou les plus sages, dans l'espoir de conserver leur gain, faisaient faire de pur or la garde de leurs épées ou de leurs poignards. Ils faisaient même fabriquer, avec ce précieux métal, des corselets entiers, qu'ils avaient soin ensuite de brunir, pour ne point exciter des convoitises dangereuses. En résumé, le pillage seul coûta à la ville d'Anvers quarante tonnes d'or ou au delà de huit millions de florins (c'est-à-dire soixante millions de francs) [3].

[1] *Annales antverpienses*, t. III, p. 336.

[2] Mémoires d'aulcuns points qui passent en la ville d'Anvers. (*Pièces curieuses touchant les troubles des Pays-Bas*, mss.)

[3] Laissons parler Champagney : « J'ai veu les lettres originales du facteur des Fugger, Momprot, qui estoit alors à Anvers, lequel escrivit à ses

Le dommage occasionné par le feu était plus considérable encore. De l'hôtel de ville, célèbre dans le monde entier, il ne restait plus que les murailles; et autour des murs calcinés de ce magnifique palais étaient amoncelés les décombres des hôtels des Serments et des Corporations, les débris de plus de huit cents maisons qui formaient naguère le quartier le plus opulent d'Anvers [1].

Sur ces ruines régnait Hieronimo de Roda, se prétendant gouverneur général, au nom de Philippe II. Les principaux magistrats avaient été égorgés; les wykmeesters, centeniers et dizainiers étaient, ou arrêtés, ou menacés; suspects aussi étaient tous les anciens secrétaires, greffiers, messagers. Roda voulut les remplacer. Il délégua donc, pour administrer l'ancienne métropole du commerce, un capitaine de chevau-légers [2]!...

Tandis que les états généraux envoyaient leurs troupes à Anvers pour empêcher que cette riche cité ne tombât au pouvoir des Espagnols, ils poursuivaient activement les négociations entamées avec le prince d'Orange. Le 22 octobre, ils pressent les délégués des quatre « membres » de Flandre réunis

maîtres que l'argent et or monnoyé seul, qui estoit venu au pouvoir des pillards, passoit de deux millions, sans les vaisselles et autres joyaux, meubles et marchandises, qu'emporte plus *que toutes les Indes et l'Espagne ne rendent au Roi catholique en quelques années.* » Il affirme en outre que, pour sa part, il perdit en meubles, vaisselle, joyaux et argent, pour plus de 60,000 écus d'or.

[1] L'hôtel de ville fut rebâti en 1581, tel qu'il existe encore aujourd'hui.

[2] Mémoire d'aulcuns points qui passent en la ville d'Anvers. (*Pièces curieuses touchant les troubles des Pays-Bas,* Mss). — D'après le *Journal* de L'Estoile, le sac d'Anvers dura quinze jours. En défalquant les trois jours qui furent d'abord consacrés aux scènes de carnage et de dévastation, on peut donc supposer que le pillage organisé, toléré et dirigé par les chefs, dura encore dix jours au moins.

à Gand de désigner la ville qu'il convenait de remettre au prince pour son assurance, afin d'aboutir plus vite à cette paix, qui, seule, pouvait prévenir la ruine du pays [1]. La paix, la paix immédiate : tel était aussi le vœu ardent du Taciturne. Informé que don Juan d'Autriche traversait alors la France pour venir prendre possession du gouvernement des Pays-Bas, il pressait, de son côté, les commissaires réunis à Gand, de cimenter l'union des dix-sept provinces avant l'arrivée du nouveau lieutenant de Philippe II. Mais la conclusion de la paix était encore subordonnée à deux points importants. Les commissaires du prince d'Orange et de la Hollande demandaient si l'assemblée de Bruxelles recevrait, soit don Juan d'Autriche, soit tout autre personnage « armé ou désarmé » que le roi d'Espagne enverrait pour gouverner le pays; ils voulaient savoir, en outre, si l'assemblée souffrirait que l'exercice de la religion catholique fût suspendu dans les provinces de Hollande et de Zélande jusqu'à l'entière pacification du pays, et la déclaration des états généraux, convoqués et réunis selon les traditions du règne de Charles-Quint.

Ces deux points avaient une importanee capitale. Aussi, dès que les lettres de leurs plénipotentiaires eurent été reçues à Bruxelles, les membres des états généraux furent-ils immé-

[1] Il résulte d'un acte du 23 octobre 1576, que les députés des états de Brabant, Flandre, Hainaut, Lille, Douai et Orchies, Namur, Tournai, Tournaisis et Malines avaient pouvoir de résoudre, approuver, recevoir et avouer la pacification « avec le prince d'Orange et les états de Hollande et de Zélande. » — Les députés d'Artois, de Valenciennes et d'Utrecht étaient simplement autorisés « pour adviser sur les moyens de ladite pacification, attendant de leurs commettants des pouvoirs plus amples, lesquels ils ont l'espoir de recevoir prochainement. » *Recueil de documents inédits sur les troubles de Pays-Bas*, fol. 62. (Mss. de la Bibliothèque royale.)

diatement convoqués, sous peine de grosse amende, afin de délibérer sur les demandes des commissaires hollandais. Plusieurs députés étaient d'avis qu'il ne fallait pas recevoir don Juan d'Autriche. On pouvait les regarder ou comme des partisans dévoués de Taciturne ou comme des approbateurs de ces patriotes indépendants qui, depuis le commencement des troubles, disaient à chaque crise : « Pourquoi ne pourrions-nous parvenir, en ces pays, en la liberté dont les Suisses jouissent ? » Toutefois personne n'osait encore soutenir publiquement qu'il fallait interdire à don Juan d'Autriche l'entrée des Pays-Bas. La plupart des membres déclaraient, au contraire, qu'il convenait de le recevoir, attendu qu'on ne pouvait alléguer de justes raisons pour ne pas l'admettre; mais son admission devait pourtant être subordonnée à certaines conditions. En premier lieu, don Juan devrait approuver tout ce qui avait été fait ou se ferait encore par les états jusqu'au moment où le gouvernement lui serait remis. En outre, il devrait lui-même, avant sa réception, coopérer à l'expulsion des Espagnols et autres soldats étrangers, et jurer, lorsqu'il prendrait le gouvernement au nom du Roi, que jamais il n'appellerait des soldats étrangers dans les Pays-Bas, sans le consentement exprès des états des dix-sept provinces. Il devrait également promettre de gouverner la patrie avec le seul concours des nationaux, et à l'exclusion absolue des étrangers. Les états généraux pourraient se réunir une ou deux fois par an sans avoir besoin de l'assentiment royal, et il leur serait permis d'avoir leurs orateurs et ambassadeurs près du pape et de l'empereur, près du roi de France, près de la reine d'Angleterre et près des autres potentats. Certains députés voulaient aussi que le nouveau gouverneur jurât de démolir et de raser tous les lieux fortifiés et tous les châteaux qui avaient été construits dans les villes « emmurées. » Enfin, tous étaient d'accord qu'il fallait empêcher le roi d'Espagne de faire retomber

en servitude ces provinces autrefois renommées pour leurs libertés et leur splendeur [1].

Un tel esprit d'indépendance prévalant dans l'assemblée, il était difficile que celle-ci ne répondît pas d'une manière satisfaisante aux deux questions soulevées par les plénipotentiaires hollandais. La réponse, envoyée à Gand, le 28 octobre, fut adoptée à l'unanimité. L'assemblée mandait à ses commissaires que, faisant profession de persister en l'obéissance due au roi, elle ne pouvait rejeter celui qui, de sa part, serait envoyé légitimement pour gouverner les provinces, pourvu que la pacification fût préalablement arrêtée et accomplie, et le pays absolument délivré des Espagnols et autres étrangers. De même, le lieutenant du Roi serait tenu de gouverner les provinces par le conseil, l'avis et l'assistance des seigneurs et personnages « naturels », sans pouvoir en introduire d'autres, ni directement ni indirectement, rétablissant et observant les anciens usages, prérogatives, droits et libertés de chacun, tant en général qu'en particulier, et avouant tout ce qui serait accompli, sans pouvoir rechercher personne pour cause de la présente entreprise. Il devrait, en outre, jurer de maintenir et d'observer tous les articles de la pacification et tout ce qui avait été décidé par les états généraux; même il promettrait de se conduire et régler, après la paix, par le bon avis et avec l'assistance du prince d'Orange ainsi que des états de Hollande et de Zélande. L'assemblée écrivait à ses commissaires que les débats avaient été plus vifs sur la demande qui concernait la suspension de l'exercice de la religion catholique dans les deux provinces où la réforme prédominait. Mais ils avaient enfin abouti à une sorte de transaction. L'assemblée avait décidé que les commissaires pourraient

[1] *Mémoire* de LAURENT METSIUS, qui assistait, comme prélat de Brabant, aux délibérations des états.

« glisser sur ce point » encore que plusieurs le trouvassent assez dur; mais ils espéraient que bientôt, par la déclaration des états généraux réunis selon les anciennes traditions, « le tout serait redressé [1]. »

Les commissaires des états généraux, ayant reçu cette décision, s'empressèrent de la communiquer aux plénipotentiaires hollandais qui s'en contentèrent. Le projet de traité fut alors accepté de part et d'autre [2].

Le dernier jour d'octobre, le docteur Leoninus et le Sr de Fresin, partis de Gand à franc étrier, l'apportèrent à Bruxelles et le communiquèrent aux états généraux. L'assemblée en fit donner lecture.

Cet acte mémorable proclamait d'abord une amnistie absolue et générale pour toutes les offenses commises à l'occasion des troubles passés : il n'en serait jamais fait mention et personne

[1] Les états généraux à leurs commissaires, à Gand, Bruxelles, 28 octobre 1576.

[2] On lit dans la lettre écrite de Gand, le 28 octobre, par les commissaires des états généraux : « ...Ce matin, les quatre membres de Flandre, assemblés en cette ville, après plusieurs communications, ont remis à Vos Seigneuries de dénommer telle ville qui leur plaît pour être délivrée ès mains des députés dudit Sr prince, et comme celle de Nieuport est la moins dommageable, combien que lesdits députés font grande instance d'avoir le château, port et ville de l'Écluse, néanmoins, avons tant fait, qu'ils se contenteront dudit Nieuport, avec condition expresse que ledit Sr prince entend faire fortifier ladite ville et port ainsi qu'il trouvera être nécessaire pour sa sûreté et contre l'invasion des ennemis communs .. Depuis ceste escripte, il a plu à Dieu inspirer les députés de notre partie de s'accommoder et tomber d'accord ès points principaux, lesquels seront mis incontinent en ordre et dépêchés deux de nous, pour le tout rapporter et en oyr le bon plaisir et conclusion de Vos Seigneuries et des états, ce que n'avons voulu laisser leur en advertir afin que vos Seigneuries le puissent communiquer partout.... »

ne pourrait être recherché pour la part qu'il aurait prise à ces événements. Une ferme union et inviolable paix était conclue entre les provinces représentées à Bruxelles, d'une part, le prince d'Orange et les états de Hollande, de Zélande et leurs associés, de l'autre. Cette confédération avait pour objet d'unir leurs forces pour chasser des Pays-Bas et tenir hors de ces provinces les soldats espagnols et autres étrangers qui s'étaient efforcés d'ôter la vie aux seigneurs et nobles, de s'approprier les richesses du pays, et de réduire et tenir la nation en perpétuelle servitude. Pour résister, s'il en était besoin, à ceux qui contrarieraient cette volonté formelle, les confédérés et alliés promettaient de s'imposer tous les sacrifices nécessaires. Incontinent après le départ des Espagnols et de leurs adhérents, et lorsque la tranquillité serait entièrement rétablie, les deux parties convoqueraient une assemblée des états généraux, dans la forme qui avait été usitée pour l'abdication de l'empereur Charles-Quint. Cette assemblée serait chargée de mettre ordre aux affaires du pays, tant en général qu'en particulier, de statuer sur le fait de l'exercice de la religion dans les pays de Hollande et de Zélande, et de se prononcer sur la restitution des forteresses, bateaux, artillerie, etc., dont ceux de Hollande et de Zélande s'étaient rendus maîtres pendant les troubles. Désormais, les communications seraient entièrement rétablies entre les habitants des diverses provinces. Ceux de Hollande et de Zélande devront, hors de leur territoire, respecter la religion catholique romaine, sous peine d'être punis comme perturbateurs du repos public [1]. Mais pour que personne ne soit légèrement exposé à

[1] Le projet de traité (art. 14) contenait ce qui suit : « Il n'est permis, hors des païs de Hollande, Zélande et places alliées, d'attenter quelque chose contre le repos et la paix publique, notamment contre la religion catholique romaine. »

quelque surprise ou danger, seront suspendus, jusqu'à décision ultérieure des états généraux, les anciens placards concernant l'hérésie, ainsi que les ordonnances criminelles faites par le duc d'Albe. Le prince d'Orange était maintenu en l'état d'amiral général et de gouverneur en Hollande et Zélande, dans l'île de Bommel et autres places associées, avec les prérogatives dont il jouissait. Les prisonniers détenus à cause des troubles passés seront relâchés sans payer rançon. Les confiscations ordonnées depuis l'an 1566 seront abolies, et les biens séquestrés restitués à leurs possesseurs ou héritiers. On abattra et démolira les colonnes, trophées et effigies dressées par le duc d'Albe au déshonneur de ceux qui avaient pris les armes contre lui. Les biens ecclésiastiques seront restitués à leurs anciens possesseurs, à l'exception de ceux qui sont situés en Hollande et en Zélande ; quant à ces derniers, leurs détenteurs seraient tenus de payer des pensions viagères aux anciens bénéficiers et religieux. Enfin, les pays, seigneuries et villes qui n'avaient pas encore adhéré à la cause nationale seraient privés des avantages résultant du présent traité, jusqu'à ce qu'ils eussent rompu à leur tour avec les étrangers pour se joindre à la confédération.

Pendant la lecture de ce projet de pacification, les catholiques ardents avaient eu peine à contenir leur impatience. Ils étaient scandalisés qu'il n'y eût point d'articles stipulant formellement pour la religion catholique et pour l'autorité royale. Ils finirent par censurer assez aigrement les commissaires, blâmant leur condescendance et leur faiblesse. Mais ceux-ci répondirent que, sans les concessions auxquelles ils avaient adhéré, la paix ne pouvait être conclue [1].

Les ultra-catholiques et les royalistes sincères pouvaient-ils se faire illusion ? Non ; car ils voyaient clairement que le traité

[1] *Mémoire* de LAURENT METSIUS.

négocié avec les agents du prince d'Orange humiliait Philippe II et détruisait en même temps l'ancienne prédominance du catholicisme. Comment auraient-ils pu adhérer sans hésitation, sans angoisse, à un pacte qui suspendait, dans toutes les provinces des Pays-Bas, les édits punissant l'hérésie et qui maintenait, en Hollande et en Zélande, l'exercice public de la religion réformée, à l'exclusion du catholicisme? En abolissant les placards de Charles-Quint et les ordonnances criminelles du duc d'Albe, n'ouvrait-on pas la porte aux ministres d'Augsbourg et de Genève, aux factieux, aux bannis, aux exilés qui reviendraient en foule pour pervertir le peuple? Les hérétiques, n'étant plus retenus par les lois, sûrs de l'impunité, ne persévéreraient-ils point dans leurs erreurs? Ne s'efforceraient-ils pas de les propager et de ruiner le catholicisme[1]?

Oui, sans aucun doute, les concessions faites au prince d'Orange et aux réformés étaient considérables. Elles étaient si grandes, selon un contemporain, que, trois mois auparavant, le Taciturne n'eût jamais espéré en obtenir le tiers. Mais, si l'on voulait se soustraire au joug abhorré des Espagnols, si l'on voulait reconstituer en quelque sorte les Pays-Bas, il fallait bien contenter les vaillantes populations de la Hollande et de la Zélande, les combattants de Harlem, les héros de Leyde, les vétérans de Walcheren. Puis, il importait de ne pas oublier que, si l'exaction du dixième denier avait été le prétexte du soulèvement, la véritable cause, de l'aveu des catholiques eux-mêmes, fut la liberté de religion. C'était pour conquérir l'exercice libre de leur culte, que la Hollande et la Zélande luttaient, depuis 1572, contre

[1] Renon de France, Mss, 3e partie, chap. XI. — *Discours sur les causes et remèdes des troubles et calamités des Pays-Bas,* traduit du latin, de D. Pierre de Vuallon-Capelle, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, par Nicolas de L'Ardeur, secrétaire du révérend évêque de Namur (Liége, 1585), chap. XVIII.

le maître des Espagnes et des Indes. Le sang répandu à flots, loin d'étouffer la religion réformée dans ces deux provinces, l'avait fécondée.

Le prince d'Orange avait eu soin de rassurer ceux de son parti, principalement les ministres de Leyde, lesquels lui objectaient que cette convention ne serait que provisoire, qu'elle pourrait être annulée par une autre assemblée générale. Il répondit que cette autre assemblée générale ne se tiendrait pas de longtemps. Le calvinisme resterait donc le culte public et dominant de la Hollande et de la Zélande, tandis que le catholicisme conserverait la suprématie dans les quinze autres provinces. Mais de même que, en Hollande et en Zélande, les catholiques devaient être tolérés, de même, dans les autres provinces, les protestants, pourvu qu'ils ne se livrassent point à des actes publics, étaient à l'abri des anciens inquisiteurs. Le prince d'Orange aurait voulu davantage. Un de ses plénipotentiaires avait demandé formellement plus de liberté réelle pour les réformés qui habitaient les provinces dites catholiques ; mais cette ouverture n'avait pas été accueillie, sous le prétexte que ni le Brabant, ni la Flandre, ni les autres provinces ne demanderaient jamais un changement dans l'état de la religion. Le prélat de Sainte-Gertrude et le Sr d'Oetingen disaient aux plénipotentiaires hollandais : « N'exigez rien là-dessus, en ce moment; soyons seulement d'accord pour chasser l'ennemi, et, le pays délivré, vous obtiendrez tout ce que vous voudrez. » Le prince n'insista point. Il savait bien qu'un jour viendrait où le traité de Gand pourrait être étendu, et, en attendant ce jour, il prévoyait que, partout, les peuples accueilleraient cette pacification comme le fondement de leurs libertés[1].

[1] *Apologie de Guillaume de Nassau, prince d'Orange, etc., passim.*—*Le Renart découvert* (Mons, 1580, in-8o, sans pagin.). — *Discours contenant le vray entendement de la Pacification de Gand* (imprimé en 1579), pp. 13 et 16.

Pendant deux jours, les catholiques ardents résistèrent, dans l'assemblée, au parti nombreux qui les interrompait par ce cri : « Que la paix soit parfaite et arrêtée ! » Le 2 novembre, les articles du traité ayant été de nouveau lus et proposés à l'agréation des états, certains catholiques voulurent encore manifester leur opposition ; mais on ne les écouta plus. Un gentilhomme déclara même à haute voix que le peuple réuni sur le Marché, devant l'hôtel de ville, massacrerait celui qui empêcherait l'approbation. Les voix furent ensuite recueillies par provinces, et, dans toutes, la pluralité se prononça pour l'acceptation du traité [1].

Le 4 novembre, tandis que les mutinés d'Alost entraient dans la citadelle d'Anvers, le conseil d'État délibérait à son tour sur l'acceptation du traité négocié à Gand. Hésitant, lui aussi, il voulait, avant de le ratifier, que les états généraux déclarassent préalablement, et par écrit, qu'ils trouvaient bons et raisonnables les points et articles insérés dans l'acte. Bientôt les nouvelles du sac d'Anvers parvinrent à Bruxelles. Le peuple fut sur le point de se soulever d'horreur, d'indignation et de colère. Dans la ville, même près de l'assemblée des états, on entendait les « patriotes » s'écrier que le prince d'Orange devait être appelé pour présider à la guerre et gouverner le pays. Les états généraux se hâtèrent. Le 5 novembre, ils déclarèrent que, eu égard aux circonstances, ils trouvaient bons et admissibles les articles arrêtés à Gand. Le lendemain, les représentants du Brabant, de la Flandre, de l'Artois, du Hainaut, de Valenciennes, de Lille, de Douai et d'Orchies, de Namur, de Tournay, du Tournaisis, d'Utrecht et de Malines déclarèrent accepter, agréer et approuver, sous le bon plaisir du conseil d'État, tous les points

[1] *Mémoire* de LAURENT METSIUS, évêque de Bois-le-Duc. — Ce prélat, qui était, ce semble, le chef de l'opposition catholique, avait été doyen de l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles.

et articles convenus à Gand entre leurs commissaires et les plénipotentiaires du prince d'Orange et des états de Hollande et de Zélande. Le même jour, le conseil d'État donna son approbation. Le Sr de Fresin et Leoninus retournèrent à Gand, avec pouvoir de conclure, signer, jurer et sceller le traité, au nom de tous les états réunis à Bruxelles. Deux ou trois de leurs commissaires devaient ensuite être délégués pour prendre le serment du prince d'Orange, à moins qu'il ne l'eût envoyé de Zélande par écrit et acte public [1].

Leoninus et Fresin, de retour à Gand, trouvèrent cette grande commune profondément agitée. Depuis quinze jours, la grosse artillerie battait la citadelle de Charles-Quint, et le siége n'avançait point. Deux cents hommes, enfermés dans cette forteresse, tenaient en échec et menaçaient Gand. Le commun peuple murmurait hautement contre le comte du Rœulx et d'autres chefs wallons; on disait qu'ils retenaient leurs bandes devant le château, pour ne pas aller au secours d'Anvers. Le 6 novembre, le magistrat appela aux armes tous les hommes de dix-huit à soixante ans. Deux brèches ayant été pratiquées le lendemain, le comte du Rœulx ordonna de disposer les troupes pour l'assaut. A onze heures de la nuit, par un beau clair de lune, trois mille hommes se rangèrent devant chaque brèche, tandis que les

[1] *Résolutions des états généraux*, t. Ier, p. 95. — *Actes des états généraux*, t. Ier, pp. 37 et 38. — *Mémoire* de Laurent Metsius. — On lit dans l'*Apologie de Guillaume de Nassau :* « Ceux qui traictoient la pacification avec mes députés et ceux de Hollande et Zélande, en la traictant, jetoient à la traverse tous les empeschemens à eux possibles pour la faire mourir en herbe : à quoy, sans contredit, ils fussent parvenus, s'ils n'eussent craint de tomber en danger, et si le peuple et toutes les provinces qui sentoient et prévoyoient de loin ceste pacification devoir estre le fondement de leur liberté et la restitution de leurs anciens priviléges, ne les eussent, comme d'une voix, contraints à la conclure. »

bourgeois armés gardaient la ville. Mais les défenseurs du château, animés par la femme de leur gouverneur absent, Guillemette de Chastelet, et par son lieutenant, Antoine de Alamos Maldonado, résistèrent avec une héroïque bravoure aux troupes qui avaient tenté l'escalade. Celles-ci battirent enfin en retraite vers trois heures du matin [1].

Le 8 novembre, vers neuf heures du matin, tandis que les plénipotentiaires des états des Pays-Bas et du prince d'Orange se réunissaient à l'hôtel de ville, dans la salle dite de l'*Arsenal*, les batteries dirigées par le Sr de Trelon recommençaient leur feu contre la citadelle. Au bruit de ces canons, qui faisaient crouler l'un des derniers « nids de la tyrannie espagnole [2], » les plénipotentiaires, en présence des états de Flandre et de la plupart des notables de Gand, apposèrent leurs signatures sur l'acte qui était destiné (on l'espérait alors) à relever les libertés politiques et à préparer la liberté religieuse des Pays-Bas. A onze heures, les plénipotentiaires, es états de Flandre et les notables se dirigèrent vers le grand balcon. Quatre trompettes sonnèrent pour annoncer la paix. Puis lecture fut donnée au peuple du traité qui était destiné à une si éclatante célébrité sous la dénomination de *Pacification de Gand* [3].

Le même jour, un nouvel assaut fut donné à la citadelle. Les

[1] B. de Mendoça, *Commentaires*, liv. XVI, chap. II. — Van Meteren, fol. 126 v°. — *Notice* par P. Van Duyze. (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, t. XXIII, pp. 173 et suiv.). — *Vlaemsche Kronyk of Dagregister*, etc., p. 173. — B. Lopez écrivait à Gabriel Çayas (citadelle d'Anvers, 7 novembre 1576), que le colonel Mondragon était dans ce château ; qu'il avait requis les Espagnols de marcher au secours de la citadelle de Gand, et que ceux-ci n'avaient pas voulu l'entendre.

[2] *Apologie* de Guillaume de Nassau.

[3] *Memorieboek der stad Ghent*, à la date du 8 novembre 1576. — *Vlaemsche Kronyk*, p. 174. — L'original de la pacification de Gand, rédigé en français, fait partie des archives du royaume, à La Haye.

assiégés le repoussèrent encore une fois, mais non sans subir des pertes sensibles. Ils avaient, en outre, épuisé leurs munitions de guerre et leurs vivres. Le 10, ils arborèrent le drapeau blanc. La capitulation, arrêtée quelques heures après, leur permit de sortir avec leurs bagages, mais sans armes. Ils étaient encore cent cinquante, y compris les blessés et les malades. Le 11, cette vaillante troupe quitta la citadelle, avec une escorte qui devait l'accompagner jusqu'aux frontières de France. Guillemette de Chastelet sortit la dernière, accompagnée de ses deux filles, et prit le chemin de Tournay. Déjà la citadelle était occupée par une compagnie wallonne, sous le commandement du S[r] de Crecquis, de la maison de Croy, et par une compagnie d'orangistes, sous les ordres du capitaine Groenevelt. Le 15 et le 16, de nouvelles compagnies du prince d'Orange entrèrent dans la ville, et ces mots étaient inscrits sur leurs étendards : *Pugno pro patria* ou bien *pro fide et pace* [1].

Les états fédérés virent également leur autorité reconnue à Valenciennes et à Cambrai. En même temps les Espagnols abandonnaient les derniers postes qu'ils occupaient dans la Hollande : Oudewater, Beverwyck et Sparendam. Redevenu maître aussi de Zierikzee, ce qui lui donnait la possession de toute la Zélande, Guillaume de Nassau ne perdait pas de vue Harlem et Amsterdam, où les royalistes dominaient encore. Lui-même écrivit aux conseils de ces deux villes pour les presser d'accéder aux dispositions conciliantes et généreuses du traité de Gand, et ces exhortations patriotiques ne devaient pas demeurer stériles.

La Pacification de Gand ouvrit ainsi de nouvelles et heureuses perspectives aux peuples des Pays-Bas. Ceux-ci bénissaient cet

[1] B. DE MENDOÇA, *Commentaires*, liv. XVI, chap. IV. — VAN METEREN, fol. 126 v°. — *Notice* de VAN DUYZE. — D'après la chronique flamande, la garnison du château ne serait sortie que le 13.

événement décisif ; ils manifestaient leur confiance dans l'œuvre bienfaisante du Taciturne et des états fédérés ; les tièdes et les indifférents eux-mêmes paraissaient se ranimer. Enfin, dans toutes les provinces, la Pacification de Gand était accueillie avec une telle allégresse, que jamais, de mémoire d'homme, disaient les contemporains, on ne vit pareil contentement.

CONCLUSION.

Les Pays-Bas venaient de poser les fondements de leur future liberté. Le grand chef de la révolution, Guillaume le Taciturne, avait écrit aux états généraux : « Un faisceau, étant délié en plusieurs petites verges ou baguettes, se rompt bien aisément ; mais quand il est très-bien joint, il n'y a bras si robuste qui le puisse forcer. Ainsi pareillement, si vous vous tenez liés et unis, toute l'Espagne avec l'Italie sera impuissante pour vous faire mal. » La majorité prêta l'oreille à ces sages conseils, et l'union avait été conclue.

Le peuple, affranchi du joug espagnol, était dans la joie. Allégresse éphémère ! Joie trop courte !

La trompette, comme disait plus tard le prince d'Orange, sonnait encore pour la Pacification de Gand que déjà celle-ci était en danger.

Don Juan d'Autriche, après avoir traversé la France sous

un déguisement, était arrivé, le 3 novembre, à Luxembourg. Guillaume donna aux états généraux un conseil que les circonstances justifiaient, si l'on était bien décidé à rompre irrévocablement avec l'Espagne. Il proposa de s'assurer de la personne de don Juan d'Autriche, parce qu'il était venu sans sauf-conduit, et de le garder comme otage. « Si nous pouvons, disait-il, nous assurer de lui, il est certain que, sans effusion de sang, sans dépense, nous mettrons facilement, avec l'aide de Dieu, fin à cette guerre, car le Roi aimera mieux, sans doute, nous accorder nos justes requêtes et ordonner le départ des Espagnols que de laisser don Juan *en tel état*. »

Il fallait opter entre don Juan d'Autriche et le conseil d'État, entre la servitude et la liberté. Si don Juan venait à se déclarer chef des Espagnols, n'annulerait-il point tout ce qui avait été fait par le conseil d'État ou en son nom au préjudice des Espagnols ? Ne casserait-il pas le Conseil aussi ? Même sans cela, si don Juan prend le titre de gouverneur général, que devient le conseil ; n'est-il pas de fait annulé et cassé ?

Les états généraux n'osèrent point porter la main sur le frère naturel du Roi, sur son mandataire, sur son lieutenant. Ils étaient antiespagnols, comme la nation tout entière, mais ils n'étaient pas encore antiroyalistes. Tandis qu'Olivier Van den Tympel entrait dans Bruxelles à la tête des vétérans du prince d'Orange, les états fédérés, sous l'influence du parti aristocratique et catholique, arrêtaient les conditions auxquelles ils subordonnaient l'admission de don Juan comme gouverneur général. Il devait faire sortir des Pays-Bas les Espagnols, approuver la Pacification de Gand, réunir les états généraux dans la

forme usitée lors de l'abdication de Charles-Quint, jurer le maintien des anciens priviléges, et ne se servir, dans son conseil et autrement, que de gens du pays.

Le Taciturne, n'ayant pu faire prévaloir la mesure décisive qu'il avait indiquée, exhorta les états généraux à ne point se contenter de ces concessions ; il les adjura, s'ils reconnaissaient don Juan d'Autriche, à ne point se suicider, mais, au contraire, à maintenir leurs droits, leur influence, leur autorité, en stipulant pour eux la liberté de se réunir quand bon leur semblerait. Les états généraux se contentèrent d'affirmer de nouveau la Pacification de Gand. Le 9 janvier 1577, les représentants de toutes les provinces des Pays-Bas, à l'exception du Luxembourg, souscrivirent l'acte connu sous la dénomination de *Union de Bruxelles*. Ils déclaraient qu'ils s'étaient unis pour s'assister les uns les autres avec armes, conseil, gens et deniers contre les bandes espagnoles ; ils promettaient d'entretenir inviolablement et à jamais cette union et association. Ils ajoutaient qu'ils n'avaient d'ailleurs d'autre but que « la conservation de la religion catholique, l'accomplissement de la Pacification de Gand, l'expulsion des Espagnols et de leurs adhérents, l'obéissance due au Roi, le maintien de tous les priviléges du pays, enfin, le bien et le repos de la patrie. » Les députés de la Hollande et de la Zélande qui, depuis le 25 décembre précédent, siégeaient aussi dans l'assemblée, signèrent, comme leurs collègues, l'acte confirmatif de la Pacification de Gand, mais avec cette restriction importante qu'ils n'entendaient point, en ce qui concernait la religion, déroger aux stipulations du premier pacte fédéral.

Comme don Juan d'Autriche montrait des dispositions très-

conciliantes [1], le Taciturne écrivit, le 2 février, à l'assemblée de Bruxelles, pour la mettre en garde contre les nouveaux embûches que leur tendaient les Espagnols. Toujours méfiant, ou plutôt, redoutant par-dessus tout la rupture de l'union encore si récente, il se disait convaincu que don Juan voulait tromper les états.

Quelques jours après, le 12 février, don Juan signait, à Marche en Famène, l'acte appelé l'*Édit perpétuel*. Il accordait, au nom du Roi, une amnistie complète, le renvoi des troupes étrangères, et ratifiait toutes les clauses de la Pacification de Gand. Mais, de leur côté, les états généraux devaient prendre l'engagement de maintenir « en tout et partout » la foi catholique, apostolique et romaine.

Une obligation aussi formelle était en contradiction manifeste avec le traité de Gand, puisque celui-ci concédait provisoirement la liberté de conscience, moins l'exercice public du culte. Toutefois la majorité des états généraux passa outre, malgré les représentations des députés de la Hollande et de la Zélande. Bientôt ceux-ci se retirèrent de l'assemblée. Quant au prince d'Orange, il refusa de faire publier l'*Édit perpétuel* dans les deux provinces qui avaient combattu avec tant d'héroïsme pour la religion réformée.

Les troupes espagnoles, ces auxiliaires à la fois héroïques et exécrables du duc d'Albe et du grand commandeur Requesens,

[1] Ce n'est point ici que nous nous proposons de dépeindre don Juan d'Autriche. Le chevaleresque vainqueur de Lépante mérite une étude spéciale.

sortirent des Pays-Bas, et don Juan d'Autriche, reconnu gouverneur général, fit, le 1er mai, son entrée solennelle à Bruxelles. Mais l'autorité, dont l'avaient revêtu des adversaires secrets du Taciturne, ne tarda point à se briser, en quelque sorte, contre l'ascendant toujours plus puissant du chef de la révolution. Don Juan réclama vainement des états généraux leur concours pour contraindre le prince d'Orange, de même que la Hollande et la Zélande, à se soumettre à l'*Édit perpétuel.*

Irrité, désappointé, craignant même pour sa liberté, don Juan, le 24 juillet, s'empara du château de Namur et appela autour de lui les troupes allemandes qui, au nombre de quatorze mille hommes, étaient restées dans les Pays-Bas. Alors Guillaume de Nassau conseille aux états de prendre immédiatement les armes pour ne pas laisser au lieutenant de Philippe le temps de rappeler aussi les troupes espagnoles, italiennes et bourguignonnes.

La faction aristocratique et catholique, qui avait à sa tête le duc d'Arschot, entra dans une autre voie. Elle résolut d'opposer l'archiduc Mathias, neveu de Philippe II, tout à la fois à don Juan d'Autriche, avec lequel elle était mortellement brouillée, et au prince d'Orange, dont la supériorité l'offusquait. En deux mots, elle voulait à la fois se soustraire à la domination espagnole et à la suprématie orangiste. L'archiduc Mathias, alors âgé de dix-neuf ans, se laissa séduire. Mais le Taciturne sut bientôt déjouer l'intrigue dirigée contre lui. Les députés de la Hollande et de la Zélande revinrent dans l'assemblée de Bruxelles, et, vigoureusement soutenus par la bourgeoisie, dictèrent à leurs collègues des résolutions qui changeaient la face des choses. Appelé solennellement par un vote des états, le prince d'Orange,

après un exil de dix années, rentre triomphalement, le 23 septembre, dans le palais des Nassau, à Bruxelles. Dès ce moment, les états généraux obéissent au Taciturne. Il fait rejeter de nouvelles propositions de don Juan et déclarer, le 8 octobre, que les états fédérés ne le reconnaissent plus pour gouverneur.

Tandis que les troupes espagnoles, qui, après avoir quitté naguère les Pays-Bas, s'étaient arrêtées dans le Milanais, reprenaient le chemin de nos provinces, les représentants du pays, à la veille d'une nouvelle guerre, resserraient les liens fédéraux. Le 10 décembre, ils signaient la nouvelle *Union de Bruxelles,* fondée sur une alliance sérieuse entre les catholiques et les réformés. En effet, leurs représentants promettaient de se comporter véritablement en amitié et union les uns envers les autres, et d'employer tous leurs moyens contre les ennemis de la patrie.

La prince d'Orange fut ensuite nommé ruward du Brabant et lieutenant général de l'archiduc Mathias. Ainsi le moyen qu'on avait voulu employer pour saper son autorité n'avait servi qu'à l'agrandir et la fortifier. La défaite essuyée par les troupes fédérales à Gembloux n'eut pas les conséquences désastreuses qu'on pouvait d'abord redouter. Bruxelles ne retomba point au pouvoir des Espagnols. Les états généraux se transportèrent néanmoins à Anvers, qui devint alors le siége du gouvernement des provinces confédérées.

Ce fut à Anvers que l'archiduc Mathias publia, le 22 juillet 1578, un édit qui aurait dû faire cesser toutes les luttes religieuses et perpétuer l'union. Il établissait la liberté pleine et entière de religion. — « Chacun, en ce qui touche les deux religions, disait l'édit, demeure libre et franc, et selon qu'il en

veut répondre devant Dieu. » — Paroles admirables, mais trop belles pour cette époque, où la véritable tolérance était encore inconnue! Loin de faire cesser les luttes religieuses, elles les envenimèrent; loin de fortifier l'union, elles l'affaiblirent. Elles creusèrent un abîme entre les Wallons catholiques et les calvinistes flamands. Les états du Hainaut et de la Flandre wallonne se hâtèrent de protester contre un édit qui ne faisait plus de distinction entre les deux cultes. De leur côté, les ultracalvinistes de Gand, dirigés par Hembyze et Ryhove, ne se bornèrent pas à refuser aux catholiques l'égalité, même la liberté et la tolérance; ils les combattirent à outrance, ils les persécutèrent comme le duc d'Albe avait châtié les « hérétiques ». De pareils excès, une si grande iniquité (le Taciturne ne se le dissimulait point) devaient ouvrir dans la confédération une brèche par laquelle les Espagnols rentreraient bientôt. Aussi lui et Marnix risquèrent-ils leur popularité et leur vie même en reprochant énergiquement à Hembyze de ne point exécuter la Pacification et en s'interposant en faveur des catholiques dans l'intérêt de la cause nationale.

Mais déjà il était trop tard. Le mal occasionné par une faction ambitieuse et tyrannique allait devenir irréparable. Les excès des partisans de Hembyze provoquaient une réaction; leurs violences brisaient le faisceau que les Pays-Bas formaient depuis 1576. Les Wallons étaient exaspérés. Capitaines, soldats, membres des états, tous alléguaient les désordres sacriléges commis à Gand, pour excuser les représailles qu'ils exerçaient contre les réformés, le fanatisme avec lequel ils défendaient la foi catholique, et le désir de se réconcilier avec le roi d'Espagne, protecteur de leur religion.

Le 6 janvier 1579, les états d'Artois s'allient avec ceux du Hainaut et avec Douai, pour maintenir la sainte foi catholique. Cette première sécession prend le nom de *Confédération d'Arras*. Les séparatistes annoncent l'intention de s'accorder avec le prince de Parme qui, depuis la mort de don Juan (1er octobre 1578), avait pris le commandement de l'armée royale.

Mais de même que les violences des ultracalvinistes de Gand avaient amené la ligue wallonne, de même la Confédération d'Arras provoqua l'*Union d'Utrecht*. Le 23 janvier 1579, elle fut conclue entre la Hollande, la Zélande, la province d'Utrecht, la Gueldre et les Ommelanden, dans le dessein de combattre les Espagnols et de maintenir la liberté religieuse.

Les états généraux s'interposèrent comme arbitres entre les Wallons et les confédérés d'Utrecht. Ils requirent les premiers de ne point sortir de l'Union générale. Les Wallons répondirent, le 23 février, que les états généraux devaient s'adresser non pas à eux, puisqu'ils étaient toujours demeurés en l'Union, telle qu'elle avait été délimitée à Gand, mais bien à ceux qui avaient transgressé la Pacification de 1576. Les états généraux reconnurent, le 3 mars, que la paix de religion du 22 juillet 1578 excédait les termes de la Pacification. « Mais nous ne voyons pas, ajoutaient-ils, pourquoi l'on voudrait, pour le différend de la religion, rompre l'Union. Mieux vaut satisfaire provisoirement les deux parties par une transaction, que de recommencer à détruire des armées et à ruiner des forteresses dont nous avons besoin contre nos ennemis communs. »

Ces exhortations demeurèrent impuissantes. Le peuple, dans les provinces wallonnes, tenait sincèrement, ardemment à la

religion catholique. Quant aux chefs des *Malcontents,* c'est-à-dire des adversaires de la faction ultracalviniste de Gand, ils s'empressèrent, pour la plupart, de mettre leur soumission à un très-haut prix. Spontanée dans les classes populaires, la séparation fut entachée, dans les régions aristocratiques, d'une odieuse vénalité. Le 19 mai, on vit dans le camp du prince de Parme, qui assiégeait Maestricht, les députés des provinces wallonnes; ils apportaient un traité qui replaçait sous l'autorité de Philippe II, moyennant certaines conditions, l'Artois, le Hainaut et la Flandre wallonne. La Pacification de Gand et l'Édit perpétuel étaient confirmés; mais tout autre culte que la religion catholique était proscrit dans les provinces réconciliées.

Dès lors les adversaires de l'Espagne, forcés de délaisser la Pacification de Gand, s'efforcèrent de fortifier et d'étendre l'Union restreinte, formée à Utrecht. Celle-ci attira successivement la Frise, l'Over-Yssel et Groningue, et, dans les provinces du Midi, elle reçut les adhésions de Gand, de Venloo, d'Ypres, d'Anvers, de Bruges et du Franc de Bruges.

Malgré les efforts les plus intelligents et les plus magnanimes, le Taciturne n'avait donc pu établir sur des bases durables la confédération générale des Pays-Bas. Il avait été vaincu par le fanatisme religieux et par le provincialisme. Catholiques et réformés, après s'être donné la main, tirèrent de nouveau l'épée les uns contre les autres; Brabant, Flandre, Artois, Hainaut ne surent pas sacrifier leurs intérêts propres et leurs mesquines rivalités à la grande et noble cause de tous. Le Taciturne fut vaincu aussi par le génie à la fois entreprenant, souple et habile d'Alexandre Farnèse, diplomate consommé et capitaine sans rival alors.

La dernière tentative du Taciturne pour empêcher tous les Pays-Bas méridionaux de retomber sous le joug espagnol, loin de contrarier Farnèse, devait encore favoriser sa marche victorieuse.

Guillaume de Nassau avait fait décréter la déchéance de Philippe II et attribuer au duc d'Anjou, frère de Henri III, la souveraineté du Brabant et de la Flandre. De là de nouveaux et très-vifs mécontentements dans les provinces du Midi. Des patriotes qui avaient servi avec ardeur la révolution, n'hésitaient point à dire qu'ils ne se souciaient guère d'échanger la *tyrannie espagnole* contre la *tyrannie française*. Ils se tournèrent contre le duc d'Anjou et l'expulsèrent lorsque ce prince méprisable eut violé ses serments.

Ainsi, en mettant habilement à profit les erreurs, les fautes, parfois l'aberration de ses adversaires, Alexandre Farnèse parvint enfin à rétablir l'autorité du roi catholique dans les Pays-Bas méridionaux. Mais il n'alla pas plus loin. Non-seulement l'Espagne perdit la Hollande et la Zélande, qui avaient si miraculeusement résisté à Philippe II, depuis 1572 jusqu'en 1576, mais encore cinq autres provinces du Nord. Ces sept provinces, définitivement affranchies du joug espagnol, continuèrent à former l'Union d'Utrecht, qui fut le berceau de la république des Provinces-Unies.

Là avait été entendue la parole solennelle de Guillaume de Nassau. « Maintenez votre union, avait-il dit aux confédérés d'Utrecht, gardez votre union ; mais faites, faites que ce ne soit pas de paroles, ni par écrit, mais qu'en effet vous exécutiez ce que porte votre trousseau de flèches liées d'un seul lien, que vous portez en votre sceau. »

Quels furent, en définitive, les résultats de la séparation des provinces du Nord et de celles du Midi?

Pour les dix provinces du Midi, deux siècles encore de domination étrangère, des vicissitudes inouïes, des démembrements successifs, une lamentable décadence.

Pour les autres, l'indépendance de l'État, solennellement consacrée dans le traité de Munster, de 1648, une puissance éclatante, un rang honoré en Europe.

Heureux les Belges, si leurs chefs, au lieu de conspirer contre leur propre liberté, avaient énergiquement soutenu l'Union contractée en 1576! Plus heureux encore les Pays-Bas si, au lieu de se disjoindre, ils avaient toujours, ligués ou alliés, combattu ensemble pour le maintien de leur indépendance! Mais, hélas! deux partis extrêmes, les ultracatholiques et les ultra-réformés, eurent le tort irréparable d'oublier la noble et féconde devise des premiers fédérés : *Vis unita fortior.*



NOTES BIOGRAPHIQUES.

NOTES BIOGRAPHIQUES.

Altoemps (comte Jacques-Annibal d'). Il était fils de Wolf-Thierry, comte d'Altœmps et de Claire de Medichino, sœur du pape Pie IV.

Assonleville (Christophe d'), baron de Bouchout, Sr de Hauteville, né à Arras, ancien conseiller au conseil privé, conseiller d'État, du 7 avril 1574, trésorier de l'ordre de la Toison d'or, le 22 avril 1581, mourut à Bruxelles, le 10 avril 1607. — Sa devise était : *Suivez Dieu*.

Berlaymont (Charles comte de), chevalier de la Toison d'or, conseiller d'État, gouverneur du comté de Namur, etc. — Il mourut à Namur, en 1578.

Berlaymont (Gilles de), baron de Hierges. — Il abandonna le parti des états pour s'attacher à don Juan d'Autriche; il suivit ensuite les drapeaux du prince de Parme et fut, en 1579, tué d'un coup de mousquet au siége de Maestricht.

Boussu (Maximilien de Hennin, comte de) fut, après la Pacification de Gand, fidèle au parti fédéral. Il fut nommé général de l'armée des états, gouverneur de la Gueldre et de Zutphen, conseiller d'État, etc. Il mourut à Anvers, le 21 décembre 1578, des suites d'une fièvre chaude.

Boussu (Jacques de), Sr de Haussy, frère du précédent. — En 1578, il fut nommé grand bailli de la ville et du comté d'Alost, et, en 1617, grand bailli de Gand.

Capres (Oudart de Bournonville, comte de Hennin-Liétart, Sr de Capres, etc.). — Après être sorti de sa prison, il reçut des états généraux le commandement d'un régiment de cavalerie. Il fut ensuite un des chefs des *Malcontents,* fit sa soumission au roi d'Espagne, fut nommé conseiller d'État, chef des finances, gouverneur d'Arras, gouverneur général du pays et comté d'Artois. Il mourut à Bruxelles, le 28 décembre 1585, âgé de cinquante ans environ.

Champagney (Frédéric Perrenot, Sr de), né à Barcelone, le 3 avril 1536. — Échappé au massacre d'Anvers, il fut nommé, par les états généraux, colonel du régiment des gens de pied, qui avait eu pour chef Gaspard de Robles. Le 31 janvier 1578, il assista à la bataille de Gembloux. Après avoir été l'adversaire de don Juan, il devint l'adversaire du Taciturne. Le 18 août 1578, il fut arrêté par le peuple de Bruxelles et livré aux Gantois, qui le retinrent prisonnier pendant plus de six ans. Enfin, le 7 septembre 1584, il fut échangé contre Gilles de Borluut, qui avait été pris par les *Malcontents*. En 1585, le prince de Parme le rappela au gouvernement d'Anvers, dont les attributions avaient été bien réduites. Aussi Champagney reprit-il sa place de chef au conseil des finances. Il se brouilla avec le prince de Parme, comme il s'était brouillé avec don Juan et le Taciturne. Le prince finit,

le 14 octobre 1592, par lui interdire le séjour de Bruxelles et par lui intimer l'ordre de sortir des Pays-Bas et de se retirer en Bourgogne. Champagney se fixa à Dôle, où il mourut en 1600.

Croy (Philippe de), duc d'Arschot, prince de Chimay, comte de Beaumont, etc. — Il hésita d'abord entre don Juan et le parti fédéral. Mais après que don Juan se fut rendu maître du château de Namur, le duc d'Arschot, qui l'avait suivi, l'abandonna et revint à Bruxelles. Nommé, le 20 septembre 1577, gouverneur de la Flandre, par les états généraux, il fut, le 28 octobre, arrêté par Ryhove, qui était d'accord avec le prince d'Orange. Le 10 novembre, il fut relâché, à la condition de résigner la charge de gouverneur de la Flandre. Nommé, en 1579, un des plénipotentiaires des états généraux, aux conférences de Cologne, il remit un acte de soumission au duc de Terranova, ambassadeur de Philippe II, et, après la rupture du congrès, alla s'établir à Aix-la-Chapelle. En 1580, il rejoignit le prince de Parme, à Mons, et fut réinstallé dans ses anciennes fonctions de conseiller d'État. Pendant un voyage qu'il faisait en Italie, il mourut à Venise, le 11 décembre 1595.

Croy (Charles-Philippe de), marquis d'Havré, frère puîné du duc d'Arschot. Il était né le 1er septembre 1549. — Nommé par les états général de la cavalerie, il se démit de cette charge le 11 juin 1577. On le vit ensuite suivre don Juan à Namur, puis l'abandonner. Les états le nommèrent chef des finances, puis encore, l'année suivante, colonel d'un régiment de reitres. En 1580, il se soumit à Philippe II qui, n'ayant plus de confiance en lui, le tint longtemps éloigné des affaires. Cette défaveur se prolongea jusqu'en 1587. Il mourut au mois de novembre 1613.

Dorp (Arnould van), chevalier, Sr de Thamise, Maasdam, etc. —

Après les négociations de Gand, il rendit encore d'autres services aux Provinces-Unies. En 1584 notamment, après l'assassinat du Taciturne, il fit partie de l'ambassade envoyée près de Henri III pour solliciter le protectorat français. Il mourut le 2 août 1600.

EGMONT (Philippe, comte d'), prince de Gavre. — En 1579, après avoir vainement tenté de livrer Bruxelles à l'ennemi, il fit sa soumission à Philippe II, qui le combla de faveurs. Il fut nommé chevalier de la Toison d'or et chef général des bandes d'ordonnance. Envoyé avec cette troupe d'élite, en France, au secours de la Ligue, il fut tué à la bataille d'Ivry, le 14 mars 1590.

GAVRE (Charles de), comte de Beaurieu, S[r] de Fresin, etc. — Il fut nommé, le 20 décembre 1576, chef et commissaire général des vivres à l'armée des états. Il était, en outre, colonel d'un régiment de gens de pied, châtelain et gouverneur d'Ath. Quoiqu'il eût encore obtenu la dignité de conseiller d'État, il laissa suspecter sa fidélité. Les états le firent arrêter et transporter au château de Breda, où il resta jusqu'en 1581. Il trouva alors moyen de livrer la ville au prince de Parme. Il mourut en 1611.

GOIGNIES (Antoine de), S[r] de Vendegies-au-Bois, etc., gouverneur et prévôt de la ville du Quesnoy, maréchal de camp de l'armée des états. — Il fut fait prisonnier à la bataille de Gembloux. Il suivit ensuite l'exemple du plus grand nombre des gentilshemmes belges en se réconciliant avec le roi d'Espague.

HEMBYZE (Jean de), premier échevin de Gand et chef du parti démocratique calviniste. — La domination qu'il exerça fut marquée des plus grandes vicissitudes pour la ville dont il était en quelque sorte le dictateur, et pour lui-même. Il fut enfin

dépouillé de cette dictature et obligé de s'éloigner. Le 19 octobre 1583, il revint à Gand, après avoir séjourné pendant quatre ans à Franckenthal, en Allemagne. Convaincu d'avoir tenté de livrer Gand aux Espagnols, il fut, le 4 août 1584, décapité comme traître, et, en outre, pour avoir, étant premier échevin, fait assassiner le bailli et le greffier d'Axel.

HÈZE (Guillaume de Hornes, Sr de). — Il abandonne, en 1578, le parti fédéral, devient un des chefs des *Malcontents,* et, en 1579, fait sa soumission au prince de Parme, lieutenant de Philippe II. Ayant ensuite conspiré en faveur du duc d'Alençon, il fut arrêté au château de Bié, le 11 juin 1580, conduit au château du Quesnoy, jugé par une commission composée de conseillers appartenant aux conseils de Flandre, d'Artois, de Hainaut et de la gouvernance de Lille; condamné à mort et décapité, le 8 novembre, devant le château du Quesnoy.

HOPPERUS (Joachim), garde des sceaux des Pays-Bas, né à Sneeck (Frise), en 1523, mourut à Madrid, le 15 décembre 1576.

LA GARDE (le colonel de) fut tué, en 1583, au siége d'un château près de Lierre.

LALAING (Philippe, comte de), baron d'Escornaix et de Wavrin, etc., né à Valenciennes, nommé, le 20 mars 1574, grand bailli du Hainaut; en 1576, lieutenant général de l'armée des états. — On le soupçonna, après la bataille de Gembloux, de vouloir livrer Mons au duc d'Anjou. Après le soulèvement des calvinistes de Gand, en 1577, il quitta le parti fédéral et fut un des promoteurs de la réconciliation des provinces wallonnes avec l'Espagne. Il mourut, le 24 mai 1582, à Valenciennes, des suites d'un coup de pied de cheval.

LA MARCK (Guillaume, comte de), Sr de Lumey ou Lummen, de Seraing, etc. — Après avoir quitté la Hollande, il s'était retiré

à Liége. Le 30 août 1577, les états généraux l'invitèrent à se rendre à Bruxelles, et lui offrirent le commandement de trois cents cavaliers. Il déclina cette offre. Il était d'ailleurs suspect aux patriotes, depuis qu'il avait quitté le service du prince d'Orange, en encourant sa disgrâce; on craignait, en outre, qu'il ne se fût laissé secrètement gagner par don Juan d'Autriche. Il retourna à Liége, où il mourut le 1er mai 1578.

Leoninus (Elbertus), né à Bommel, en 1519 ou 1520. — Il prit parti pour les états généraux, et ceux-ci l'admirent, en 1578, dans le conseil d'État. En 1581, il fut nommé chancelier de Gueldre. En 1585, il fut placé à la tête de l'ambassade que les Provinces-Unies envoyaient en France. Pendant les années suivantes, il est encore chargé de missions importantes à Utrecht, à Groningue, etc. Il mourut à Arnhem, le 6 décembre 1598.

Mansfeldt (Pierre-Ernest, comte de), gouverneur du Luxembourg, conseiller d'État, etc., vécut jusqu'au 22 mai 1604.

Metsius (Laurent), évêque de Bois-le-Duc. — En 1577, il se réfugia à Namur, où il mourut le 18 septembre 1580.

Mondragon (le colonel Christophe de). Il mourut au château d'Anvers, le 4 janvier 1596, âgé de quatre-vingt-neuf ans.

Rassenghien (Maximilien-Vilain, comte d'Isenghien ou Iseghem, baron de), etc., né à Gand, en 1530, d'abord souverain bailli des villes d'Alost et de Grammont, puis, en 1564, gouverneur de Lille, Douai et Orchies. En 1576, il fut nommé conseiller d'État et chef des finances. En 1577, il fut, comme un des chefs des Malcontents, arrêté à Gand par les démocrates calvinistes. Ayant réussi à s'évader, il se réconcilia avec le roi d'Espagne. Il mourut à Tournay, le 5 juin 1583.

Robles (Gaspard de), Sr de Billy, né en Portugal, frère de lait de

Philippe II. — Sorti de captivité, il combattit vaillamment dans l'armée commandée par le prince de Parme. Il fut blessé devant Tournay, en 1581, et tué devant Anvers, en 1585.

Roda (Hieronimo de). Il quitta définitivement les Pays-Bas lorsque les troupes espagnoles en partirent, conformément au traité de Marche en Famène.

Roeulx (Jean de Croy, comte du), gouverneur de la Flandre. Il prit parti pour don Juan d'Autriche. Il mourut dans l'été de 1581.

Ryhove (François de la Kethulle, Sr de), grand bailli et gouverneur de Termonde, puis grand bailli de Gand, après la mort de Ferdinand de la Barre, Sr de Mouscron. — Ce fut lui qui, le 28 octobre 1577, de concert avec Hembyze, arrêta le duc d'Arschot, nommé gouverneur de la Flandre, Rassenghien, Sweveghem, etc. A la suite de ce coup de main, il partagea avec Hembyze une sorte de dictature dans la commune gantoise et se signala par de détestables violences. Puis il se brouilla avec Hembyze et travailla à sa perte, comme naguère il avait travaillé à son élévation. Il eut également une fin malheureuse. Il mourut en exil, privé de sa raison.

Schetz (Gaspard), Sr de Grobbendoncq, baron de Wesemaele, trésorier général des finances, mourut le 7 novembre 1584. Sa devise était : *Tempora fata dabunt.*

Sonoy (Thierri de). — Après la mort de Guillaume Ier, il fut un des grands partisans de Leycester. Le départ de celui-ci l'obligea, en 1588, à quitter ses fonctions. Il se rendit d'abord en Angleterre, puis en Frise, et enfin dans le pays de Groningue, où il mourut.

Van den Tympel (Olivier). — Il était fils de Jean, chevalier, Sr de Corbeek-sur-Dyle, et de Jeanne Mols. Élu membre du conseil

communal de Louvain en 1568, il abandonna, croit-on, la ville, l'année suivante, pour se rendre près du prince d'Orange. De 1579 à 1585, il fut gouverneur de Bruxelles. Après la capitulation de cette ville, il se retira dans les Provinces-Unies et y devint président du conseil de guerre. Il fut, le 23 septembre 1603, tué devant Bois-le-Duc, par un boulet de canon qui lui fracassa les deux jambes.

VANDERLINDEN (Jean), abbé de Sainte-Gertrude, à Louvain, depuis le 9 août 1569. — Il fut d'abord l'un des plus fermes soutiens de la cause fédérale. Pour le récompenser, l'assemblée nationale l'admit dans le conseil d'État. Mais lorsqu'il eut été nommé l'un des plénipotentiaires des états au congrès de Cologne, de 1579, il prêta l'oreille aux insinuations et aux propositions du duc de Terranova. Non-seulement il se réconcilia avec Philippe II, mais il se déclara l'implacable adversaire du Taciturne. Le duc de Terranova signa un acte par lequel il s'engageait à lui payer 20,000 écus pour l'aider à faire assassiner le prince d'Orange.

VIGLIUS..... Il mourut à Bruxelles, le 8 mai 1577.

TABLE DES MATIÈRES.



LIVRE IX.

LIVRE X.

LIVRE XI,

LIVRE XII.



BRUXELLES. — Fçois GOBBAERTS, IMP. DU ROI, SUCCESSEUR D'EMM. DEVROYE.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

Histoire de la révolution des Pays-Bas, sous Philippe II, 1re partie (1555-1572), 2 vol. in-8°.

ÉTUDES HISTORIQUES ET BIOGRAPHIQUES.

Charles-Quint et Marguerite d'Autriche. — *Étude sur la minorité, l'émancipation et l'avénement de Charles-Quint à l'Empire* (1477-1521), 1 vol. petit in-8°.

Les Pays-Bas sous Charles-Quint. — *Vie de Marie de Hongrie*, tirée des papiers d'État (1505-1558), nouvelle édition revue et augmentée, 1 vol. format Charpentier.

Essai historique sur les projets de partage des Pays-Bas en 1565 et 1571, in-8°.

Les Valois et les Nassau (1572-1574), in-8°.

Les Pays-Bas au xvie siècle. — *Le comte d'Egmont et le comte de Hornes* (1522-1568), d'après des documents authentiques et inédits, 1 vol. in-8°.

Les Pays-Bas au xvie siècle. — *Vie de Marnix de Sainte-Aldegonde* (1538-1598), tirée des papiers d'État et d'autres documents inédits, 1 vol. in-8°.

Christine de Lalaing, princesse d'Épinoy, 1 vol. in-18.

Conspiration de la noblesse belge contre l'Espagne (1598-1634), 1 vol. in-8°.

Histoire du Congrès national ou de la Fondation de la monarchie belge, 2 vol.

Les Frontières de la Belgique, 1 vol in-12.

Histoire des États généraux des Pays-Bas (1465-1790), 2 v. in-8°.

Histoire du règne de l'empereur Joseph II et de la révolution belge de 1790, 3 vol. in-12.

Souvenirs diplomatiques du xviiie siècle. *Le comte de Mercy-Argenteau* (1722-1794), 1 vol. in-12.

LES FONDATEURS DE LA MONARCHIE BELGE.

JOSEPH LEBEAU, ministre d'État, etc., d'après des documents inédits, 1 vol. in-8°.

LE RÉGENT, d'après ses papiers et d'autres documents inédits, 1 vol. in-8°.

LE COMTE LE HON, ministre d'État, ancien ministre plénipotentiaire de Belgique à Paris, etc., d'après des documents inédits, 1 vol. in-8°.

SOUS PRESSE :

CHARLES DE BROUCKERE, 1 vol. in-8°.

LE ROI, 1 vol. in-8°.



